

VOYAGE

A LA

CÔTE OCCIDENTALE

D'AFRIQUE.

Fautes essentielles à corriger.

TOME I.

Page 15, *lig.* 10, hiennes; *lisez* hiènes.

Page 30, *lig.* 18, cabestau; *lisez* cabestan.

Page 50, *lig.* 15, soupoudrée; *lisez* saupoudrée.

Page 81, *lig.* 22, Hottentois; *lisez* Hottentots.

TOME II.

Page 291, *lig.* 19, il le continue; *lisez* il la continue.

Page 295, *lig.* 3, je n'aurais; *lisez* je n'aurai.

VOYAGE
A LA CÔTE OCCIDENTALE
D'AFRIQUE,

FAIT dans les années 1786 et 1787;

CONTENANT la description des mœurs, usages, lois, gouvernement et commerce des États du Congo, fréquentés par les Européens, et un précis de la traite des Noirs, ainsi qu'elle avait lieu avant la Révolution française;

SUIVI d'un Voyage fait au cap de Bonne-Espérance, contenant la description militaire de cette colonie.

PAR L. DEGRANDPRÉ, Officier de la Marine française.

ORNÉS DE VUES, CARTES, ET DU PLAN DE LA CITADELLE DU CAP.

TOME SECOND.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 240.

AN IX. — 1801.

VOYAGE

A LA CÔTE

OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

CHAPITRE IV.

Commerce et Ports.

Routes.

ON se rend à la côte d'Angola par deux routes distinguées sous les noms de petite et grande route ; la grande consiste à passer entre les îles et le cap Verd, à laisser courir au sud-ouest pour couper la ligne à-peu-près par 25 degrés de longitude occidentale de Paris. Les vents variables facilitent ce passage, et lorsqu'on est parvenu dans la bande des vents généraux, on serre le vent pour la traverser. Cette manœuvre approche de la côte du Brésil, où l'on ne tarde pas à trouver les

vents de ouest ; on revient alors vent arrière sur l'Afrique, et l'on territ entre 20 et 25 degrés de latitude, d'où l'on redescend facilement la côte avec vent et marée. Cette manœvre est à-peu-près la même que celle que l'on emploie lorsqu'on veut aller au cap de Bonne-Espérance.

Pour prendre la petite route, il faut encore passer entre le cap Verd et les îles de ce nom ; puis, dès que l'on quitte les vents alizés, serrer à l'est le plus qu'on peut pour terrir au sud du cap Gonzalvo ou Lopez-Gonzalvo, que nous appelons cap de Lope. On rencontre dans ce parage des brises régulières de sud-ouest tous les après-midi, et les matins on reçoit une brise de terre ; la nuit il fait calme ; les sizigiés sont marquées par un reversement de courant qui porte alors au sud, on en profite pour remonter ; on vient mouiller tous les soirs près de terre par huit ou dix brasses : de là à

quatre heures du matin on appareille pour courir au large avec la brise de terre, on mouille par cent vingt brasses, et la brise de sud-ouest qui souffle vers une heure, ramène à terre. Si pendant ce tems les courans remontent, cette manœuvre conduit en fort peu de jours à la destination que l'on a en vue.

Cette route est généralement préférée, on prétend que le pis-aller est d'être aussi long-tems à se rendre de cette manière que par la grande route. Mon opinion n'est pas telle, je pense qu'elle est dangereuse quant à la durée. Il s'est trouvé un vaisseau dont la traversée par cette route a duré onze mois; en un mot, sa longueur dépend du bonheur que l'on peut avoir, car on ne peut compter sur rien de certain à cet égard, tout étant subordonné aux courans que l'on rencontre sur la côte, et au plus ou moins de calme que l'on éprouve depuis les vents alizés jusqu'au passage de la ligne.

La grande route au contraire est infaillible, elle peut n'être pas aussi courte que l'autre, mais elle n'est assujétie à aucun événement, et n'a rien d'incertain.

Ste-Catherine.

En venant par la petite route, le premier endroit abordable que l'on rencontre, est cette petite baie que les Portugais ont nommée Sainte-Catherine. Il y a un village en cet endroit, mais il est petit et misérable ; j'ai déja dit que le chef de ce petit état s'est soustrait à la domination du roi de Mayombe, et s'est rendu indépendant sous la suzéraineté du roi de Loango. Ce port n'offre aucune ressource, on peut y faire de l'eau et traiter en passant quelques rafraîchissemens et peut-être une demi-douzaine de Noirs : mais il serait imprudent de se fier de prime-abord aux habitans. Ils ont la réputation d'être traîtres et malfaisans. L'usage est d'armer les bateaux avec précaution, lorsqu'on se décide à commu-

niquer avec eux. En général le pays offre si peu de ressource, qu'il ne vaut pas la peine qu'on y perde vingt-quatre heures; si l'on n'a pas d'autre objet que de commercer.

En tirant vers le sud, on rencontre la baie de Mayombe par la lat. mérid. de 3 deg. et demi : cet endroit vaut mieux pour la traite que le précédent; il se reconnaît à une terre ronde et assez haute, tombant brusquement pour former l'entrée de la baie. On doit naviguer avec précaution, dès que l'on arrive par dix brasses. Droit dans le nord-est de l'entrée, il y a un rocher sur lequel il n'y a que deux brasses d'eau, et au pied duquel il y a sept brasses tout autour. C'est le seul écueil que l'on puisse trouver depuis le cap de Lope jusqu'à Loango. Si l'on se trouve à Mayombe, lors du passage d'une horde destinée pour un des trois ports ordinaires où la traite abonde, on peut traiter une centaine de captifs. Mayombe.

Cette traite n'est pas mauvaise, cependant les hommes ont la fibre molle, ne sont point propres à la fatigue, et sont plus sujets que bien d'autres au scorbut.

Si le besoin sans cesse renaissant d'esclaves à Saint-Domingue n'avait pas concentré toutes les spéculations du commerce de cette côte dans l'achat des Noirs, on aurait pu former quelque branche lucrative d'échange dans le port de Mayombe. Les habitans de ce pays sont plus intelligens que ceux des autres royaumes ; eux seuls travaillent le cuivre, ce sont ordinairement eux qui procurent l'ivoire que l'on achète dans les autres ports ; ils connaissent le gommier, et quelquefois ils ont vendu de la gomme ; il ne faudrait que les encourager pour établir chez eux des marchés abondans dans ces trois objets.

L'endroit est sûr, le mouillage est bon, et les Noirs y sont assez doux ;

on peut se fier à eux sans risque. Un petit vaisseau auquel il ne faut que deux cents esclaves, peut en traiter la moitié à Mayombe, et venir achever le reste à Loango avec supériorité; mais un grand vaisseau ne doit point songer à ce port, et doit aller d'emblée à Malembe.

Tout ce que je dis au surplus dans ce chapitre est assez inutile, si l'on n'est pas obligé par la suite de recourir encore à l'Afrique pour fournir des bras aux Antilles. Je n'écris donc ici que pour ceux que le commerce pourra conduire dans ce pays; les autres n'y trouveront qu'un récit, dont le seul usage serait de fournir quelques nuances au tableau des misères humaines.

Quilongue.

En continuant vers le sud on trouve la rivière de Quilongue : cette rivière est dans la dépendance immédiate de Loango; et comme les bateaux y vont quelquefois en traite, le roi y tient un mafouc indépendamment du gouver-

neur. Il est d'usage que les vaisseaux qui font leur séjour à Loango, envoient leurs chaloupes traiter une douzaine de captifs en ce petit endroit. L'approche de cette rivière n'est pas facile, la mer deferle avec fureur sur la barre, on reste en-dehors, et les pirogues du pays apportent à bord la traite et les vivres; on ne fait aucuns paiemens à terre, tout se fait à bord; on descend rarement sur le rivage, parce que le débarquement est si difficile, qu'un tiers des pirogues chavirent en passant la barre. Les Noirs de Quilongue sont voleurs, mais point du tout méchans; ils sont craintifs comme ceux des trois autres ports.

Loango. Cinq lieues au sud de cette petite rivière on arrive à Loango : cette baie se reconnaît à des falaises rouges, qui sur les huit heures du matin sont frappées des rayons du soleil, qu'elles réfléchissent de manière à ressembler à des flammes. L'entrée de la baie est

dangereuse et barrée d'un banc de rochers, qui part de la pointe du sud et vient jusqu'au-delà de moitié baie. On doit s'entretenir par dix et douze brasses, sans moins, jusqu'à ce qu'on ait amené le bois maquimbe au sud-est. On nomme ainsi un petit bouquet de palmier, qui se remarque sur une montagne au fond de la baie, et qui est éloigné d'un quart de lieue du bord de la mer : alors on peut donner dedans en gouvernant sud-est, c'est-à-dire, sur le milieu de ce bois maquimbe; on vient mouiller par quatre brasses, l'on affourche nord-est et sud-ouest; la plus forte au sud-ouest a un petit quart de lieue de terre.

La traite de ce pays est alternative, tantôt fort abondante, et tantôt très-faible; un grand vaisseau ne doit s'y fixer, que lorsqu'il sait que les autres ports sont pleins, et qu'il craint une concurrence qu'il ne peut pas balancer. Les Noirs de Loango sont moins

difficiles sur les marchandises que ceux de Malembe, et lorsqu'on en a d'inférieures, c'est un motif de se fixer en ce port où l'on parvient à les passer; ce que l'on ne saurait faire ailleurs. Dans ce cas, il faut que pour profiter de toute la traite Mayombe, le capitaine l'empêche de passer à Malembe; il faut qu'il ait assez de crédit et fasse assez de sacrifices, pour faire boucher les chemins entre lui et les autres ports, au moyen de quoi les marchands ne pouvant passer, sont forcés de refluer chez lui.

La traite se fait sur une petite montagne située sur le bord de la mer : je ne sais pourquoi l'on a prétendu que ce pays était mal-sain, et que l'on ne pouvait coucher à terre sans s'exposer à des maladies graves: il en résulte que l'on vient tous les soirs coucher à bord. On n'est jamais bien établi à terre, on est toujours en camp volant, et l'on est forcé d'abandonner le soir,

aux habitans du pays, les coffres, les marchandises, et généralement tout ce qui sert au commerce. Cette aptitude est gênante, et sur-tout lorsqu'il y a un raz de marée, l'embarquement est difficile alors, et il n'est pas rare d'y chavirer, car l'on ne peut mettre à terre qu'avec des pirogues.

J'ai bravé le préjugé, et j'ai souvent couché à terre sans qu'il me soit arrivé d'accidens ; il est vrai que je couchais tantôt à Banze, et tantôt dans les petites terres voisines appartenantes à quelques-uns de mes courtiers. Je suis persuadé que cette coutume de se rembarquer tous les soirs a été établie par les Noirs, qui n'aiment pas à voir les Européens faire chez eux des établissemens fixes, et que les premiers accidens qui ont fait au pays la réputation d'insalubrité étaient dûs au poison qu'ils passent pour savoir parfaitement administrer.

C'est encore par obstination dans les

anciens usages, qu'on reste sur cette montagne ; car rien ne serait plus aisé que de se fixer ailleurs. Il y a entre le rivage et la terre un lac, que l'on appelle Barachouas ; on en trouve beaucoup sur toute cette côte. Ce lac communique à la mer, dans le tems des raz de marées, parce que la lame surmonte le rivage. Ou bien on y fait une ouverture, mais lorsque la mer est devenue tranquille, alors la communication se referme, et le Barachouas s'égoutte par la filtration au travers des sables. Quand il est à moitié vide, on le passe facilement à gué, mais quand il est plein, il est fort dangereux ; il ne s'écoule pas d'année sans accident. Je l'ai souvent vu rempli au point de ne pouvoir le traverser en hamac sur la tête des Noirs, et cependant il faut le passer pour arriver au lieu de la traite, où les comptoirs sont établis.

Les esclaves qu'on amène à ce marché sont de la nation nommée Monte-

qué ou bien Mayombe, ou enfin Quibangue : ces derniers appartiennent à une petite peuplade fort peu nombreuse de l'intérieur de l'Afrique. Ce sont les plus beaux Noirs que l'on puisse voir, ils sont supérieurs aux Congues, ils sont bien faits, très-noirs, d'une jolie figure, et ont les dents d'une beauté admirable; mais ce peuple a le bonheur de fournir fort peu de traite.

La traite Mayombe est inférieure ; les Noirs y ont la poitrine étroite, les épaules serrées, la fibre molle et les dents vilaines; c'est cependant la plus abondante, et c'est une des raisons pour lesquelles on évite le port de Loango, parce que toute la traite que l'on y fait est de beaucoup moins belle que celle de Malembe.

Les montequés ou montekès sont beaux, mais ils se gâtent les dents en les limant pour les rendre pointues. Cet usage leur valut d'abord la réputation d'être antropophages, mais ce

soupçon n'étant fondé que sur une apparence aussi légère, ne s'est pas vérifié ; il est prouvé qu'ils se liment les dents, parce que chez eux c'est une beauté de les voir ainsi, et c'est par la même raison qu'ils se dechirent le visage, se font de longues cicatrices sur les deux joues, et quelquefois sur le corps et en travers sur le haut du bras. Le marché de Loango réunit à-peu-près un quart de cette traite, un sixième de Quibangue, tout le reste est Mayombe.

Malembe. Seize lieues au sud de Loango on trouve Malembe, c'est une rade foraine que rien n'indique, et qu'il faut connaître pour y venir mouiller ; on en reconnaît cependant l'approche, par les hautes montagnes de Cacongue qui dominent une médiocre baie dans laquelle se décharge une petite rivière du même nom. On ne mouille pas dans la baie de Cacongue, la tenue n'y est pas bonne, on la laisse au nord, et l'on vient mouiller vis-à-vis de la mon-

tagne de Malembe à une lieue et demie du rivage, par sept brasses d'eau fond de sable; on affourche nord et sud, la grosse au sud. Rien n'empêche l'approche de cette rade, il n'existe pas un danger, pas un rocher, rien en un mot qui puisse obliger à la plus légère précaution en venant du nord et du large.

Malembe est bien une montagne, puisqu'elle est élevée de plus de 70 toises, mais du large elle ne se présente que comme une très-haute terre, de niveau avec toutes celles qui l'avoisinent : elle est presque escarpée sur le bord de la mer, et le sommet offre une plaine qui s'étend dans l'intérieur par une pente insensible. Il n'est pas facile de classer cette montagne; c'est, pour me servir des expressions d'un grand philosophe moderne, un de ces petits monts hermaphrodites, qui produits à-la-fois du feu et des eaux, ne s'élèvent sur le sol du globe,

qu'en vertu des catastrophes modernes qu'il a essuyées.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en examinant sa composition on n'y trouve aucuns lits de productions marines, point de coquillages, point de stalactites : c'est une montagne de terre-glaise ; et si elle repose sur un noyau plus solide, si elle s'adosse à quelque masse de roche, soit calcaire, soit primitive, on ne peut s'en apercevoir sans faire des fouilles, et jusqu'à présent on n'en a point fait.

Quoique l'Océan se retire journellement et généralement des divers endroits qu'il submerge, cependant il envahit quelquefois partiellement.

On pourrait donc sans légèreté présumer que la mer a donné à cette montagne la forme qu'elle a maintenant ; il est possible que la côte se soit jadis avancée jusqu'à des rochers formant aujourd'hui une barre qui défend le débarquement, et au pied desquels il y a

douze pieds d'eau ; ces rochers sont évidemment volcaniques, d'où je conclus que le feu a organisé tout ce pays à des tems bien reculés.

La mer, après avoir détruit par ses assauts répétés pendant une longue suite de siècles la masse de terre que ces rochers soutenaient, les a franchi, et continuant insensiblement à miner un terrein qui n'offrait aucune résistance, a formé le petit cric que l'on appelle le Paradis ou port aux canots, et l'anse que l'on nomme port aux chaloupes , emportant toujours les terres à mesure qu'elles s'éboulaient, et poussant son invasion jusqu'au point où on la voit aujourd'hui battre le pied de la montagne, escarpée sur ses vagues ; il n'y a pas quinze toises de quelques endroits du sommet de cette montagne, à la perpendiculaire de l'endroit du rivage baigné des flots de la mer.

Les rochers dont je viens de parler

partent de la pointe du petit cric nommé Paradis où port aux canots, et s'étendant directement au nord, forment une barre souvent redoutable aux bateaux, qui ne peuvent pas toujours la franchir, et qui souvent y éprouvent des accidens. On doit la passer avec précaution, et donner raisonnablement du tour à la pointe. Quand on est en dedans de cet écueil, on débarque facilement dans le cric; mais ce qu'il y a de pénible, c'est que

Aiguade. l'aiguade est au fond de la baie dans l'endroit nommé port aux chaloupes. Comme la distance de la barre au rivage est au moins d'une grande demi-lieue, la mer y reçoit l'impression du vent, et bat avec fureur sur le rivage; c'est cependant là qu'il faut faire l'eau. On y mouille de fortes ancres avec de bons grelins; les chaloupes viennent se mettre dessus, au moyen de quoi elles bravent l'effort de la vague; mais il faut débarquer les barriques à la nage et

les rembarquer de même bien bondées, et quelquefois, non sans dispute avec les requins, qui de tems en tems y occasionnent des accidens fâcheux.

On établit autour de la source de vastes tentes pour les tonneliers, et l'on y descend les futailles qui ont besoin de réparations, ainsi que tout ce qui est relatif à cette partie.

A dix pas du bord de la mer s'élève en cet endroit la montagne de Malembe, sur laquelle on monte par deux falaises. L'une, vers le nord, a conservé le nom de Montagne Hollandaise, parce que, dans le tems que les vaisseaux de cette nation fréquentaient la côte d'Angola, leurs capitaines étaient dans l'usage de s'établir de ce côté; l'autre, plus au sud, se nomme Montagne Française. Elle est très-longue et très-pénible à monter; c'est une crevasse que la filtration des eaux a formée, et dont la terre grasse est sujette à s'ébouler quand il pleut; le

chemin est environné de précipices, et se trouve pratiqué sur la crête de petites éminences qui s'élèvent du fond de la crevasse, comme autant de pilliers, témoins que laissent les ingénieurs lorsqu'ils creusent un terrein, pour leur indiquer le niveau dont ils sont partis. On a bien essayé de contenir la terre par des rouleaux et des piquets; mais malgré tous les efforts que l'on a faits, c'est toujours un mauvais chemin, et dans lequel le plus léger faux pas peut faire courir le risque de la vie.

Les comptoirs européens sont établis sur le sommet de cette montagne, autour d'une grande place carrée que l'on y a pratiquée. Quelques capitaines ont fait planter une avenue qui conduit du carré au bord de l'escarpement. On y a placé des bancs, et ce lieu sert de promenade et de rendez-vous le soir, lorsque les affaires de la journée sont finies. Cet endroit est à

proprement parler la pointe. Le mafouc y réside ; mais le gouverneur, pour éviter le conflit d'autorité, s'est retiré avec son village, au-dessus de la pointe du Paradis, où le terrein est beaucoup meilleur, l'air plus salubre et l'eau plus à portée.

C'est bien par une obstination déplacée, pour ne pas dire coupable, que l'on persiste à habiter le lieu ordinaire de la traite, plutôt que de se transporter au village du gouverneur. On perd beaucoup de monde en ce port ; il est d'usage d'envoyer les convalescens se rétablir à bord ; d'où il suit que l'endroit est mal-sain, et cela n'est pas étonnant, parce qu'il est sous le vent des falaises de la montagne, d'où s'exhalent des miasmes d'autant plus mal-faisans, que ce lieu est converti en un cimetière pour les Européens : ce qui lui a fait donner le nom de Paradis. Rien ne serait plus facile que de s'établir au village sus-

dit, dans lequel on éprouverait moins d'insalubrité, et où l'on verrait certainement diminuer la mortalité qui afflige les équipages.

Malembe abonde en fruits et légumes, en bétail et gibier. J'entends par bétail, cabris et cochons. Le lac de Loanguily, situé à-peu-près à une lieue et demie dans le sud-est, fournit d'excellent poisson d'eau douce : on est établi à poste fixe à terre en ce port, il est de beaucoup préférable aux autres.

Le mambouc habite une petite terre à quatre lieues de l'établissement de Malembe ; et comme par sa puissance et sa richesse il influe sur le commerce, on le ménage beaucoup ; il n'est pas rare qu'on aille le voir. J'ai fait ce petit voyage à son invitation, bien-aise d'ailleurs de voir un peu l'intérieur du pays en cet endroit. Il m'a paru que tout ce canton avoit été soumis à l'empire des eaux ; par-tout on en

trouve des vestiges. A quelque distance de Malembe on trouve le lac de Loanguily, qui peut avoir une lieue de diamètre ; plus loin ce sont de profondes crevasses formées incontestablement par des torrens, dont les traces sont visibles à chaque pas. Ces crevasses sont autant de précipices, dont la profondeur m'a paru atteindre un niveau inferieur à la surface de la mer. Dans ces précipices on trouve encore de petits ruisseaux peu rapides, restes épuisés des flots qui ont creusé leurs lits. Quand je dis, il m'a paru, c'est que mes observations faites à la hâte, n'ont point ce degré d'exactitude qu'elles devraient avoir, pour être données au public comme des certitudes.

Il n'en est pas de même des observations astronomiques que j'ai faites dans tous mes voyages ; mais comme elles sont en très-grand nombre, je n'en parle point dans cet ouvrage, parce que mon projet est de les pu-

blier dans un recueil à l'usage des marins.

Le village du mambouc est extrêmement joli et dans une position admirable ; il est logé dans un guibangua à l'européenne, parfaitement meublé en siéges, lits, canapés, tapis, tapisseries etc. ; presque tout est de velours. Les Français lui ont fait faire une très-belle argenterie, entre autres, deux grandes fontaines d'argent ayant chacune quatre robinets, à l'usage de quatre compartimens séparés ; il les remplit de diverses liqueurs, et les pose sur les deux bouts de sa table, où elles servent à donner à boire à ses convives. Ce prince aime le bon vin, il en tient grande provision ; et pour se donner les moyens de faire toujours bonne chère, il a envoyé un de ses garçons en France pour y apprendre la cuisine ; de sorte qu'aujourd'hui sa table est servie avec goût. Il m'a donné un dîner, certainement de beaucoup

meilleur qu'aucun que je pusse lui rendre, et cette particularité dans un pays sauvage et dans une hutte de paille, m'a paru assez étonnante pour en faire mention.

La traite de ce port se compose de la fleur de la traite Mayombe et de la traite Congo proprement dite. Ces derniers sont des Noirs magnifiques, robustes, durs à la fatigue, et sans contredit les meilleurs de nos colonies; ils sont doux et tranquilles, façonnés à la servitude : à Saint-Domingue ils sont fort estimés, et paraissent toujours contens de leur sort; leur seule jouissance dans cette colonie est d'avoir du tabac et quelques bananes qu'ils cultivent, et s'ils ont ces deux articles à souhait, ils travailleront gaiement, chanteront beaucoup, et ne desireront rien au-delà. Il n'en est pas de même de ceux de la Côte-d'Or : guerriers et très-énergiques, supportant le joug très-impatiemment, mais

dont je ne dirai rien ici ; j'en parlerai dans un ouvrage que je me propose de publier dans la suite.

Cabende. Cinq petites lieues au sud de Malembe est la petite baie de Cabende. Cet endroit est nommé le Paradis de la côte, et il mérite bien ce nom. C'est une position délicieuse, le plus beau site, la plus grande fertilité, en un mot, c'est l'endroit le plus riant de tous les environs ; la mer y est constamment belle, par conséquent le débarquement facile ; on échoue les bateaux dans les lames sur le rivage, et l'on saute à terre à pieds secs. En venant du nord, on doit naviguer avec précaution entre Malembe et Cabende ; et ne pas approcher la terre plus près que douze brasses d'eau. Une lieue et demie au sud du mouillage de Malembe on rencontre la tête des bancs de Belé, ainsi nommés, parce qu'on y trouve un coquillage bivalve, dont un des côtés représente une lame de

Bancs.

couteau. On se rappelle que belé en congo, veut dire couteau; ainsi ce sont, à proprement parler, les bancs des couteaux. L'approche en est d'autant plus dangereuse, qu'ils sont accords, et que le dernier coup de plomb avant de toucher, amène sept brasses. Si l'on était donc surpris par le calme dans ce parage, et que la sonde ne donnât que sept brasses, on doit aussitôt mouiller et attendre une brise pour gagner le large.

Ces bancs sont extrêmement poissonneux, et fournissent à la pêche de toute la côte voisine. Quelques personnes ont prétendu que le nom de bancs des couteaux leur avoit été donné, parce que les pêcheurs vendent ordinairement leur poisson pour des couteaux de traite, et qu'en conséquence ce sont ces bancs qui les leur fournissent; mais que ce soit là la véritable étymologie, ou que ce soit l'autre, peu importe; la chose essentielle à savoir est que, dès qu'on

atteint sept brasses d'eau dans leurs environs, il est deja trop tard pour les éviter.

On reconnaît Cabende à une haute montagne en forme de pain de sucre, couverte de bois, et isolée. Sa forme, sa position au milieu d'une grande plaine basse, son voisinage de la mer, tout m'avait porté à croire que c'était une montagne volcanique ; il est même à présumer qu'elle est telle, mais que l'incendie qu'elle recélait, étant éteint depuis nombre de siècles, la végétation s'y est établie jusqu'au sommet avec tant de force qu'il n'y reste plus la plus légère trace de volcan : c'est au point que la sonde n'a jamais pu y trouver le roc à six pieds de profondeur, quoique j'aie répété cette opération dans une infinité d'endroits différens.

En approchant de la baie, on distingue dans le sud une pointe longue et basse, couverte de palmiers, cette

pointe ferme la baie, elle repose sur un fond de rochers de même nature que ceux de la barre de Malembe ; ce fondement la garantit des assauts de la mer, souvent très-grosse dans les raz de marée. On amène cette pointe au sud-quart-sud-ouest et sud-sud-ouest : on est alors par quatre brasses fond de vase molle, à une portée de canon de terre et une demi-lieue de la pointe aux palmiers. Le pain de sucre restant à est-quart-sud-est, et est sud-est, dans cette position on affourche nord-est, et sud-ouest, la grosse au sud-ouest. Cette proximité de terre diminue le désagrément du retour à bord tous les soirs, car ici, non plus qu'à Loango, on ne couche point à terre.

Une petite rivière se jette dans la mer au fond de la baie. Cette rivière est si faible, qu'à peine peut-elle recevoir dans son embouchure les chaloupes qui vont faire l'eau ; on la remonte une portée de fusil, et à cette distance l'eau est douce, c'est une par-

ticularité bien étonnante que les eaux de la mer ne se mêlent pas à celles de ce ruisseau, à une plus grande distance du rivage ; mais on cessera d'en être étonné quand on saura qu'à proprement parler, il n'y a point de flux ni reflux sur cette côte. Mes observations sur cet article, faites avec tout le soin et la précision possibles, ne m'ont pas donné un résultat d'un pouce et demi de gonflement pour le flot, et dans ce calcul je cavais au plus fort. Les marées y sont de six heures, s'il est possible de déterminer l'heure de la marée, quand elle fournit si peu matière à observation.

Il y a encore une autre aiguade que l'on fréquente, lorsque la mer gonflée par des raz de marée surmonte ses limites, et entre dans la rivière. Cette aiguade est au sud de la pointe aux palmiers, l'abord en est dangereux ; parmi les rochers, et dans une mer très-dure, on est contraint de conduire les

futailles à la nage comme à Malembe. L'eau de cet endroit est de source, et vaut infiniment mieux que celle de la rivière, dont il est rare qu'on ne ressente pas de mauvais effets. C'est à Cabende que les Portugais ont à diverses reprises essayé de s'établir ; ils avaient depuis long-tems bâti un fort au milieu de la baie, j'ignore ce qui le fit démolir, on n'en voyait plus aucune trace avant la guerre de 1778 : mais pendant cette guerre, le gouverneur de Saint-Paul voulut profiter de l'absence des Français, et rétablir ce fort en meilleur état qu'il eût jamais été. Les premiers vaisseaux qui vinrent pour traiter en ce port à la paix de 1783, furent repoussés à coups de canons, à leur grand étonnement. Le commerce en porta des plaintes amères au ministre de la marine; et sur ces plaintes le roi envoya monsieur de Marigny avec une frégate et une gabare, pour détruire le fort, chasser les Portugais, et ren-

Expédition de M. de Marigny.

dre le commerce libre ; si la situation heureuse de cette baie avait décidé les Portugais à préférer Cabende, dont le fort protégeait et par conséquent défendait le mouillage, cette même position leur fut contraire, en ce qu'elle permit à M. de Marigny de s'approcher avec sa gabare jusqu'à une demi-portée de canon par trois brasses d'eau; le gouverneur ne jugea pas à propos d'attendre l'événement d'un siége, et remit le fort à la seconde sommation, dès qu'il se vit sous le canon des vaisseaux. M. de Marigny le fit démolir et renvoya honorablement les Portugais chez eux. Il est hors de doute au surplus que cette nation ne manquera pas de profiter de la première occasion de s'emparer de rechef de tout ce pays. Cabende sur-tout est un endroit si délicieux qu'ils ne résisteront pas à la tentation de s'y établir.

Loin de vouloir insulter aucune nation, j'ai pour principe au contraire

de les respecter toutes ; mais ce respect ne doit point arrêter une plume consacrée à la vérité, heureux si cette vérité peut en quoi que ce soit influer sur le bonheur du genre humain. Avec tous les égards que je veux avoir pour la nation portugaise, qu'il me soit permis de dire que leur invasion à Cabende et autres ports de cette côte, sera un fléau pour les malheureux habitans de ces contrées fertiles, et qui pourraient si aisément se repeupler. Il leur faut des colonies d'agriculteurs ; il faut enseigner aux habitans les premiers arts nécessaires, il faut les secourir dans leurs maladies, il faut détruire chez eux le reste de barbarie qui se montre encore dans leurs mœurs ; en un mot, il faut tout faire pour les enrichir et les rendre heureux. Des établissemens qui n'auraient d'autres vues que celles-là, obtiendraient le suffrage de tout l'univers. Helas ! on a si long-tems détruit, ne voudra-t-on

donc point enfin songer à conserver. LesPortugais au contraire nous apprennent à Saint-Paul, que leurs établissemens sur cette côte sont gouvernés par l'avarice et la cruauté. Cette nation qui a fait de si grandes choses, et qui pourrait encore en faire, s'attache à désoler les plages de l'Afrique qui lui sont soumises : elle n'apportera aux Noirs de Cabende que l'esclavage, l'exploitation des mines, la transportation et l'inquisition, les quatre plus grandes plaies qui puissent affliger l'humanité. Ils savent que les montagnes de Mayombe recèlent de l'or; leur avidité pour ce métal (avidité au surplus que tout l'Europe partage) ne leur permettra pas de former lentement une colonie d'agricoles. Le sage spéculateur sème pour recueillir; ses succès sont lents, mais ils sont certains. Les Portugais au contraire, pressés de jouir, sacrifiant le bonheur général à la fortune de quelques particuliers,

ne manqueront pas d'ouvrir les mines, et d'envoyer au Brésil les bras qui leur manquent pour mettre ce pays en valeur. Ainsi les malheureux Noirs congo, que la révolution française semblait devoir affranchir d'un de leurs fléaux, en arrêtant leurs exportations, verront leurs maux s'aggraver et s'augmenter de tous ceux qu'entraînent la soif de l'or et le fanatisme des inquisiteurs. Cette conduite au surplus est calquée sur celle que les Portugais ont tenue précédemment pendant la guerre de 1778 à 1783.

Les Noirs de Cabende sont voisins d'un petit état qui leur est adossé sur les rives du Zaire, et dont le nom est Sogne. Cette peuplade, moins accoutumée à voir des Européens, est moins douce; la renommée des Portugais les a mal disposés pour tous les blancs; ils sont querelleurs et hargneux. Ceux de Cabende ont pris une teinte de ce caractère. Les cabales y sont si fré-

Les anciens géographes écrivent Sonho.

quentes entre les princes, que les chemins de la traite sont souvent bouchés, et par conséquent le commerce entièrement suspendu. Le mambouc demeure sur la petite rivière au fond de la baie ; sa puissance et le voisinage de la traite l'ont souvent porté à des excès : plus d'un vaisseau a été contraint d'abandonner Cabende pour aller finir sa traite à Malembe. Il a poussé la hardiesse jusqu'à arrêter quelques capitaines et les faire prisonniers, entre autres, le capitaine Rodrigues de la Rochelle, en 1787. Ce ne fut pas sans peine qu'on arrangea cette cabale. Heureusement M. Rodrigues était en opération liée avec deux autres vaisseaux, qui le secoururent, et le mambouc ne voulut pas s'exposer à voir débarquer chez lui un corps de cent cinquante matelots animés par la vengeance : il relâcha donc le capitaine, et l'affaire fut finie. Mais il faut convenir qu'on a souvent

manqué de fermeté, et que si l'on avait montré un peu de vigueur, jamais les Noirs n'eussent osé se porter aux insultes qu'ils ont eu l'audace de se permettre envers les Européens. Du reste ce port est le meilleur de la côte, la tenue y est excellente, les équipages y ont fort peu de fatigue, et le pays offre des situations enchanteresses.

La traite de Cabende se compose de Congues, qui s'écartent du chemin de Malembe, de Sogne et Mondongues, que les Noirs nomment Mondongoué.

Les Sognes sont pour la plupart rouges, grands, assez bien faits, mais traîtres et lâches, deux défauts qui marchent presque toujours ensemble. Cette peuplade habite la côte méridionale du Zaire, grand fleuve auquel l'état de Cabende est adossé. Je ne sais pourquoi ce royaume de Sogne avait attiré sur lui la préférence des missions apostoliques, au moins il est certain qu'il n'a pas justifié la confiance

qu'on avait en ses habitans, qui n'ont pas répondu au zèle que l'on a marqué pour leur conversion. Leur pays n'est connu que par le tombeau de quelques prêtres qu'ils ont empoisonnés ou assassinés. Leur réputation de perfidie, bien ou mal méritée, leur a valu d'être mis aux fers, lorsqu'ils sont vendus à quelque Européen, et ils font leur traversée dans les chaînes.

Les Mondongues ou Mondongoué sont beaux et bons Noirs; mais ils ont, comme les Montekés dont ils sont voisins, la coutume de s'inciser la figure pour y faire des larges cicatrices. Leurs dents sont pareillement toutes limées et d'une vilaine couleur, ce qui les a fait accuser comme les autres par les missionnaires, d'être cannibales; imputation sans fondement. Il est vrai qu'ils sont aussi carnivores que les Européens, et qu'ils mangent plus volontiers de la viande que les autres Noirs; mais il ne s'ensuit pas

de là qu'ils soient antropophages, et c'est pourtant sur des données aussi légères qu'on a calomnié tout ce peuple. Les Mondongues ne se bornent pas à se cicatriser la figure ; ils se déchirent encore l'estomac, en desseins symétriques, et font gonfler les chairs avant de les cicatriser, de manière qu'elles surmontent les bords de la blessure, ce qui leur fait sur la poitrine une broderie dont ils sont très-vains. Les femmes sur-tout se déchirent impitoyablement la gorge pour cette prétendue beauté.

Elles en ont une autre non moins singulière, c'est de s'inciser le ventre en travers, de trois larges blessures, et de faire renfler les chairs de manière à former transversalement trois gros boudins sur cette partie. Elles ne cessent de redéchirer et de cicatriser la blessure, jusqu'à ce qu'elle ait atteint la grosseur desirée. Une beauté complète mondongue doit avoir acheté ses charmes par bien des souffrances.

J'ai trouvé beaucoup de Noirs circoncis, même parmi les enfans. Mes observations ont d'abord eu pour but de déterminer la peuplade chez laquelle cette pratique était en usage ; mais j'ai trouvé qu'indistinctement tous les cantons fournissaient des hommes soumis à cette opération. Elle n'est pas générale, et sur une cargaison, on trouvera presque toujours au-delà d'une moitié qui en sera exempte : cependant on pourrait avancer que les Mayombes offrent un plus grand nombre de circoncis que les autres peuplades. Il m'avait semblé que cela pouvait s'expliquer par le voisinage des pays où le mahométisme a pénétré, et que de proche en proche cette coutume aurait pu par la Côte-d'Or passer jusqu'à eux : mais en prenant des informations plus exactes, j'ai trouvé qu'ils n'y attachaient aucune idée religieuse. Pangou-Bauman de Loango, le mafouc Candy de Malembe, et Tati

Despont que j'ai consultés, m'ont paru ne tenir à cette pratique qu'ils avaient subie, que dans des vues de libertinage.

En continuant vers le sud on trouve le fleuve du Zaire ; on le reconnaît d'abord à la rapidité de son courant qui charrie avec lui une terre rouge, dont la mer est colorée à une très-grande distance ; on peut entrer dans ce fleuve, mais avec précaution. On prétend que des Anglais ont essayé de le remonter, et qu'ils y ont réussi jusqu'à un certain point ; mais en général on n'y va point, on l'évite même, et il n'est pas connu. Un vaisseau qui voudrait y entrer, devrait donc naviguer avec les mêmes précautions que l'on emploie dans les découvertes.

Plus loin, vers le sud, on trouve la petite rade d'Ambriz ; c'est un mouillage en-dedans d'un petit banc de sable qui s'étend dans le nord-nord-ouest : le passage est au sud. Ce banc, quoique très-étroit, est cependant assez long

pour obliger les vaisseaux à des précautions ; on n'approchera donc point la terre plus près que douze brasses, jusqu'à ce que l'on ait le petit mondrin du milieu du mouillage au nord-est : alors on gouvernera dessus jusques par cinq brasses ; on sera en-dedans du banc, et on pourra mouiller où l'on voudra.

Ce port peut admettre un ou deux vaisseaux ; mais il est rare qu'on s'y arrête au-delà de quarante-huit heures, parce que la traite n'y est pas constante. Les Noirs d'Ambriz sont accoutumés à recevoir les marchandises sans les mesurer, ce qui fait qu'on les coupe toujours, le morceau qu'on en retire sert à acheter autre chose ; c'est donc une très-grande économie. On y a d'ailleurs l'avantage de faire passer les marchandises avariées ; on retranche la partie endommagée, et le reste passe pour pièce entière. Pour profiter de ce bénéfice, il est d'usage d'embar-

quer par quartiers un grand bateau ponté, capable de porter vingt tonneaux ; on le remonte à la côte, et on l'envoie traiter une cinquantaine de Noirs à Ambriz. Tous les vaisseaux en font autant ; ainsi, à proprement parler, cet endroit est un port pour les bateaux. Les Noirs sont doux, simples et sans défiance ; on n'a absolument rien à en craindre.

Plus loin, vers le sud, on trouve la petite rivière de Massoula ; mais cet endroit est si près des derniers postes portugais, que l'on est sujet à y rencontrer une corvette de cette nation, ce qui fait que l'on n'y va point, pour ne pas s'exposer à des vexations.

On doit, avant de partir d'Europe, savoir à quel prix sont les esclaves sur la côte, afin de s'assortir en conséquence. Le plus ordinairement les Noirs vaudront l'un dans l'autre quatorze marchandises, c'est-à-dire, qu'en expédiant un vaisseau pour cinq cents

Noirs sur cette proportion, il paiera en arrivant douze, finira à seize, et retirera ses dépenses sur les enfans des deux sexes, dont le prix est subordonné à la taille, et quelquefois diminue de moitié. Le prix du début est une affaire de convention avec le mafouc ; on renchérit ensuite suivant qu'on le juge à propos, soit pour écarter un concurrent, ou pour hâter le moment de son expédition, en subordonnant toujours les sacrifices que l'on peut faire à la nécessité de traiter le complet pour lequel on est expédié. On est libre de retirer une marchandise pour la remplacer par une autre de même ou de moindre valeur ; l'économie porte sur celles de neuf pagnes que l'on ménage avec le plus grand soin. L'esclave de cinq pieds est réputé pièce d'inde, et se paie le paquet entier ; mais pour peu qu'il soit au-dessous de cette hauteur, on l'obtient à moins ; on diminue aussi du prix, si le sujet a le plus

léger défaut. Un œil louche, une dent de moins sont des raisons suffisantes pour retirer trois ou quatre marchandises.

Si tout le monde était d'accord, rien ne serait si facile que de traiter à bon marché, en convenant du rang dans lequel chacun s'expédierait, et en ne renchérissant jamais ; mais au lieu de s'entendre, chacun est là pour soi, tâche de tromper son voisin, cabale parmi les Nègres pour avoir une préférence, et souvent hausse la traite sur son concurrent, dans l'espoir que celui-ci ne pourra le suivre. De là vient le prix exorbitant des captifs ; je les ai vu payer vingt-deux marchandises, car les courtiers savent admirablement profiter de la zizanie qu'ils sèment souvent entre les Blancs, dans l'espoir d'en tirer avantage. Les Européens ne peuvent donc trop se rapprocher entr'eux, s'entendre et agir de bonne foi ; mais, par une politique bien étrange, on est convenu de ne jamais

dire vrai dès qu'on est en ce pays ; on se cache réciproquement le nombre de captifs que l'on a, le paquet que l'on paie, et les courtiers qui servent le mieux. En un mot, on ne cherche qu'à se tromper l'un l'autre.

En arrivant, la première chose est de pourvoir à se loger ; le mafouc procure des cases que l'on paie ; les charpentiers du bord élèvent le quibangua, et le comptoir, tout fait, peut coûter un paquet et demi ou deux paquets tout au plus. Lorsqu'on est établi, on bat le gongon par toutes les petites terres voisines, pour avertir qu'un capitaine est arrivé. A ce moment le mafouc demande les coutumes et bien-venues ; on paie pour les premières quatre ou cinq marchandises avec quelques bagatelles ; et pour les secondes, une couple de caves de six flacons d'eau-de-vie, avec quelques demi-pièces.

La pièce est une monnaie idéale comme l'est chez nous la pistole; tout est relatif

à la pièce, et s'évalue en pièce, ainsi qu'on le verra plus bas ; une pièce d'indienne vaut neuf pagnes ou trois pièces.

Les courtiers viennent à leur tour, et il est essentiel de bien les connaître pour n'en être pas dupe. On leur fait des avances au commencement de la traite, et l'on en tient compte pour les retenir sur le paiement de leur courtage lorsque tout est fini. Mais tel mauvais courtier que l'on ne connaît pas, vient faire de superbes promesses qu'il ne remplit point, et prend des avances qui tourneront en pure perte s'il n'amène pas de traite. Il faut donc bien être sur ses gardes, pour ne pas trop leur accorder, et d'un autre côté pour ne pas refuser mal-à-propos les bons, que cela découragerait, et qui abandonneraient aussi-tôt.

Quand les courtiers ont reçu des avances, ils amènent de la traite ; on ne voit d'abord que le rebut des autres; aussi commence-t-on à bon marché, et

on achète la queue de sa cargaison en se défaisant des marchandises inférieures.

Les marchands vont chercher les esclaves fort loin ; mais il est à remarquer que de quelqu'endroit qu'ils viennent, ils parlent toujours la même langue, et ne diffèrent que dans l'accent et la prononciation. Ces misérables sont amenés de plusieurs manières ; trois ou quatre seront conduits par vingt marchands tout au moins. Cinq ou six de ces conducteurs marchent devant, les traînant après eux liés par une petite ficelle de pitre, les femmes exceptées ; les autres suivent, et comme le chemin est fort étroit, qu'il peut à peine y passer un homme, il est difficile qu'ils s'échappent. Beaucoup ne font aucune résistance, et viennent gaiement se faire vendre; ceux-là ne sont point liés, et vivent avec les marchands comme camarades ; quant à ceux qui veulent résister, on leur lie les bras derrière le dos avec de la ficelle,



Dessiné d'après nature, par G. P.
Michel Sculp.

Noir au bois Mayombe.

si fortement, que j'ai vu de ces malheureux avoir les mains presque privées de sentiment, et ne pouvoir, pendant deux jours, faire aucun usage de leurs bras, après avoir été déliés. Il en est qui non-seulement résistent, mais qui parviennent à se détacher; d'autres qui défendent leur liberté et combattent les marchands : alors ceux-ci leur passent au cou une fourche de bois, dont les branches sont ouvertes précisément de la grosseur du cou, et ne peuvent laisser passer la tête ; cette fourche est percée de deux trous pour recevoir une cheville de fer qui porte en travers sur la nuque de l'esclave, pendant que l'embranchement lui porte sur la gorge, de sorte qu'au plus petit mouvement qu'il fait, il suffit d'un geste pour le terrasser, et même pour le suffoquer. (On peut consulter la gravure ci-jointe). Un captif, tenu de cette manière, ne peut faire la plus légère résistance ; il faut qu'il se laisse conduire. Un mar-

chand prend le bout de la fourche, et marche devant ce malheureux forcé de le suivre. La nuit, on attache le bout du manche de la fourche à un arbre, et on le laisse se consumer en vains efforts s'il était assez fou pour chercher à s'échapper ; cette fourche ne se tire plus jusqu'à ce que l'esclave soit vendu. La cheville est rivée de telle sorte que nous trouvons plus court de couper une des branches d'un coup de scie, que de chercher à défaire cette cheville, tant les marchands ont pris de précautions pour l'assujétir solidement. On met ordinairement à la fourche, que l'on appelle aussi *bois mayombe*, les Noirs poignés, lorsqu'ils le sont dans une petite terre ; mais lorsqu'on les poigne dans un comptoir, on les met à la chaîne. Le malheureux poigné est bien éloigné de soupçonner le sort qu'on lui prépare : on trouve moyen de l'attirer chez un blanc, sous un prétexte quelconque, mais le plus souvent pour

boire de l'eau-de-vie. On le désigne au capitaine, qui doit juger au coup-d'œil si l'esclave lui convient pour le prix. Lorsqu'il l'accepte, on s'approche de cette misérable victime, et à l'improviste on saute dessus en lui saisissant les bras ; quelle que soit sa force, il faut bien succomber sous la quantité de ses assaillans. Le fatal collier et la chaîne sont tout prêts, et dans un clin-d'œil un infortuné, de libre qu'il était, se voit devenu captif et enchaîné ; on le visite alors, après quoi on le met dans la bombe, et le premier bateau l'emporte à bord.

La bombe est une prison ; j'ignore d'où lui vient ce nom : peut-être les Européens l'ont-ils nommée bombe, par rapport à l'obscurité qui y règne. Il paraîtrait que le mot bombe entraîne chez les Noirs une idée de contrainte ; car ils nomment ainsi une espèce de quartier-maître, que le mafouc fournit aux capitaines pour apprendre aux captifs à chanter, à danser, et pour les

discipliner. Cet homme reste à bord tout le tems de la traite pour une légère rétribution. Quant à ce que nous nommons la bombe, c'est une prison pratiquée entre les pieux sur lesquels est élevé le comptoir. On se rappelle qu'en parlant de la construction du quibanga, j'ai expliqué comment ces pieux sont disposés ; cet endroit est très-solidement fermé, et il est impossible que personne en échappe. Ordinairement les captifs arrivent le soir à Malembe ; ils passent la nuit dans cette espèce de cachot, et ne vont à bord que le lendemain matin. Cette nuit est pour eux une nuit de larmes et de désespoir. La chambre d'un capitaine est toujours dessus cette bombe ; le plancher n'est pas épais, et souvent je me suis réveillé au bruit de leurs soupirs. Ces malheureux se voient au moment de quitter pour jamais leur patrie ; ils savent que c'est la dernière nuit qu'ils passeront sur leur terre natale. Un avenir aussi vague que l'immense océan,

qui vient de frapper leurs yeux au moment de leur arrivée, leur dérobe la connaissance de ce qu'ils vont devenir; plusieurs d'entre ces infortunés s'abandonnent à des frayeurs bien naturelles; quelques-uns m'ont assuré depuis, qu'ils avaient cru toucher à leurs derniers instans, et qu'ils s'étaient attendus à être tués et mangés le lendemain aussitôt qu'ils seraient rendus au vaisseau : aussi leurs sanglots et leurs chansons douloureuses sont-ils souvent venus porter le trouble dans mon ame au milieu des nuits, et me faire compatir à leurs cruelles angoisses. Je me levais alors, et j'allais chercher à les rassurer : souvent mes efforts ont été vains; quelquefois cependant j'ai réussi à les tranquilliser en les caressant, en leur parlant avec bonté, et en leur présentant des alimens et des liqueurs fortes; mais il en est qui sont si frappés de l'idée d'être dévorés, que tous les soins que l'on prend d'eux ne font que les con-

vaincre qu'on craint qu'ils ne maigrissent, et qu'on ne cherche qu'à les engraisser pour les manger meilleurs. Les femmes se rassurent et se consolent plus facilement ; il est dans ce sexe un sentiment intérieur, qui leur dit que leur vie n'est pas en grand danger. Jusques dans ces cruels momens, elles s'attendent à plaire, et il est rare qu'un sentiment, qui tient souvent lieu d'amour, ne vienne pas à bout de sécher leurs larmes.

Aussitôt qu'un esclave est présenté au capitaine, le chirurgien, en sa présence, procède à la visite ; jamais un maquignon ne détailla plus un cheval ; les yeux, les dents, les mains, les jambes, les articulations, etc. rien n'échappe à l'examen. Il est vrai que la friponnerie des marchands justifie bien de pareilles précautions, sans lesquelles on serait tous les jours trompé. Un courtier auquel j'avais fait une légère avance de cinq ou six pièces, parmi

lesquelles était une marchandise, ne m'apportait point de traite : je lui en fis des reproches, et le menaçai de donner au mafouc un bon sur lui : il me promit de s'acquitter, et tint parole. Il avait un vieil esclave, dont les dents étaient encore fraîches et belles et la figure passable, mais néanmoins trop vieux pour que personne voulût l'acheter ; il lui rasa la tête et le menton de très-près, et frotta le tout de poudre à canon. Le Nègre devint du plus beau noir ; il eût trompé l'œil le plus clairvoyant : j'y fus pris, et l'achetai sans défiance ; ce ne fut que deux jours après qu'on lui vit pousser barbe et cheveux blancs. Je profitai de cette leçon, et je ne manquai jamais d'avoir de l'eau tiède dont je faisais laver la tête de tous ceux que j'ai achetés dans la suite, lorsque leur âge paraissait devoir exciter mes soupçons. Cette visite au surplus est ce que l'on peut imaginer de plus dégoûtant ; rien

ne répugne autant à un homme délicat que de voir un chirurgien , souvent très-brutal, faire prendre à une femme, quelquefois charmante, une posture propre à cet examen, et visiter avec le sang-froid de la spéculation des beautés faites pour porter l'embrasement dans tous les sens, si la réflexion ne venait les calmer. Quel moment en effet pour l'amour, quand une malheureuse victime, tremblante dans l'attente que son sort se décide s'abandonne, souvent sans sentiment, dans les bras de ses acquéreurs, aux frayeurs que lui inspirent l'esclavage, les fers qu'on lui présente, le bannissement de sa patrie, la vue d'hommes nouveaux pour elle, et l'appréhension d'en être dévorée. Je n'ai jamais pu me défendre du dégoût le plus marqué pour un métier qui révolte autant l'humanité, et d'un sentiment d'attendrissement sur le malheur de ces infortunés.

Quand l'esclave est visité, on pro-

cède à le payer. Je vais donner la composition d'un paquet de quatorze marchandises en expédition, c'est-à-dire vers la fin de la traite, moment auquel on fait plus volontiers des sacrifices, parce qu'il est essentiel d'accélérer son départ, attendu que les Noirs achetés consomment journellement beaucoup :

	pièces.
2 fusils, 4 barils de poudre,	6
Marchandises de 9 pagnes.	
3 guinées, une indienne, 1 limeneas,	15
1 chasselas, 1 bajutapeau,	6
Marchandises de 7 pagnes et au-dessous.	
1 neganepeau, 1 grand nicanes,	5
1 phote, 1 tapsel, 1 pt. nicanes,	5 ½
1 double corot, 1 pièce mouchoirs,	4
En tout 14 marchandises.	
1 parasol, 1 pagne de soie, 1 pièce de drap,	6
2 barres de fer, 4 barils d'eau-de-vie,	6
1 sabre, 12 grelots,	1 ½
6 couteaux ½ paquet de rassade,	1
	56 pièces.

Il est d'usage de tout réduire en pièces, et de tout rapporter à cette mesure idéale : c'était la seule que les Noirs connussent autrefois ; mais on leur a porté des articles de fantaisie qu'on a évalués à une si grande quantité de pièces, qu'ils en sont venus à stipuler la quantité de marchandises qu'ils veulent faire entrer dans un marché ; et comme, pour les tromper, on leur a porté beaucoup de marchandises très-courtes, ils n'ont pas manqué de spécifier la longueur dont ils veulent les avoir ; l'avarice les rend clairvoyans sur leurs intérêts, et on a beau faire, on ne les trompe jamais long-tems, excepté sur ce qui demande trop de mémoire, car ne sachant point écrire, ils ne peuvent tenir compte de rien. J'ai mis dans ce paquet une marchandise de chaque espèce pour les nommer ; cependant on ne les compose pas toujours ainsi ; on consulte sa facture, et l'on se défait des articles dont on a le plus

de manière à rester toujours bien assorti. Il y a d'autres marchandises encore que je n'ai pas nommées, telles que des platilles, braules coupis, couvertures, bayette, tapis de moquette, bonnets de laine, et une infinité de petites bagatelles, de la faïance et des caves de six flacons ; en général le paquet prend plus ou moins de valeur, suivant qu'il y a de guinées et autres marchandises de neuf pagnes ; mais la guinée surtout obtient une grande préférence.

Le capitaine écrit le paquet sur une ardoise ; il est renfermé dans sa chambre avec son courtier, disputant et composant son paquet, de manière à ce que l'un et l'autre soient contens ; et quand on est d'accord, le courtier porte l'ardoise au premier lieutenant : celui-ci paie, enregistre le courtier, le paquet et le numéro de l'esclave, puis rapporte lui-même l'ardoise au capitaine, qui, de son côté, prend les notes dont il peut avoir besoin. Tous les

soirs on fait un recensement, comparant la dépense à l'état de situation actuelle, et vérifiant si tout est d'accord avec les livres.

Lorsque le paquet est délivré, il passe aux marchands qui le visitent, et si les Européens sont exacts à visiter leurs captifs, ils le leur rendent bien en visitant leurs marchandises ; ils les déploient toutes dans la cour, les mettent entr'eux et la lumière, et s'ils y aperçoivent un petit trou ou une rétissure, il faut la changer, le courtier la rapporte; quelquefois pour les décider à garder une pièce, lorsqu'il n'y a qu'un léger trou, on leur donne une couple de couteaux. Lorsqu'enfin les marchands ont tout examiné, et que tout leur convient, ils roulent le paquet dans des feuilles de palmier nouées en forme de panier, et la bande s'en va dans le bois ou chez le courtier faire cabale pour partager et boire l'eau-de-vie.

Le courtage est fixé par les capitaines réunis et le mafouc, cela monte ordinairement à deux ou trois pièces par captif, en outre un présent à volonté. Assez souvent ce présent est d'une ou deux pièces par tête; ainsi un courtier qui aura fait faire vingt captifs, recevra à-peu-près cent pièces pour sa récompense. A la fin de la traite on soustrait de cette somme les avances qu'il a reçues tant avant le début que pendant le cours de la traite; c'est là dessus que, profitant de leur ignorance à écrire, on les trompe impitoyablement.

Lorsqu'un courtier demande souvent des marchandises, on lui en donne les premières fois sans hésiter; et quand il revient à la charge pour la quatrième ou cinquième fois, on additionne ce qu'il a reçu; et sans lui dire à combien cela se monte, on lui demande: combien crois-tu avoir déja pris sur ton compte? Le pauvre diable qui desire d'obtenir, craint de faire de mau-

vaises difficultés, et accuse plus que moins, souvent le double de ce qu'on lui a donné; on se garde bien de le détromper, au contraire on vante sa mémoire. Tu as raison, lui dit-on, et aussitôt on écrit la somme qu'il a confessée auprès de l'addition. Ce jeu se répète, et lorsqu'un autre jour il trouve son compte enflé, on ne manque pas de lui dire : Tu sais bien que tel jour, tu m'as dit toi-même que tu avais reçu tant. Il ne peut pas revenir contre cela, sa parole lui paraît sacrée, et il ne sait pas dire, je me suis trompé; il en passe par ce qu'on lui dit. Ça vrai, dit-il. Il en est d'autres plus fins qui font à leurs ceintures autant de nœuds qu'ils reçoivent de marchandises; on vient à bout de ceux-là plus difficilement: cependant comme ils envoient souvent leurs gens demander chez plusieurs capitaines différens, ils s'embrouillent dans leurs nœuds, font l'erreur d'une ceinture pour une autre,

et on leur persuade qu'ils se trompent.

Lorsque la traite est finie, on bat le gongon pour avertir tous les courtiers de venir se faire payer. Ce moment n'est pas toujours sans difficultés et sans disputes quelquefois très-vives ; souvent tous les capitaines sont obligés d'intervenir pour ajuster les prétentions de chaque courtier. Les affaires les plus difficiles à arranger sont celles des fils de terre : il arrive fort souvent qu'un courtier se trouve dans le besoin pressant d'un paquet, il vient le demander ; mais comme une pareille avance est trop forte, on la refuse ; alors le besoin le pressant, il offre un otage, au moyen de quoi il obtient ce qu'il demande : cet otage sera son parent, ou son ami, ou son vassal. On l'appelle fils de terre : j'ai déja donné la signification de ce nom. Lorsqu'au départ du vaisseau ce courtier ne peut pas retirer son otage, il est clair que ce dernier fait le voyage de Saint-

Domingue ; le courtier a beau dire : retiens le paquet sur mon courtage et rends-moi mon parent. On lui répond : je ne te dois pas un paquet, et dans le cas où je te devrais cette somme, je ne ferais pas l'échange que tu me demandes; il me faut un esclave, parce que ce sont des esclaves et non des marchandises qu'il faut que j'emporte de ce pays-ci, et si tout le monde en faisait autant, j'aurais cinquante paquets à remporter, ce qui n'est pas mon compte. Le misérable est contraint alors d'aller mendier un esclave à tous les capitaines, et souvent il s'en trouve un qui consent à changer l'otage dont il se charge lui-même. Tels fils de terre sont morts de scorbut pour avoir ainsi successivement passé dans sept ou huit vaisseaux.

Enfin le jour desiré arrive, on profite de la brise de terre et l'on part. Je ne veux pas finir ce chapitre sans parler de la manière dont les captifs sont traités à bord.

Leur habillement est nul, hommes et femmes tout est nud ; on élève au milieu du vaisseau une rambade de huit pieds de haut et garnie de gros clous tout-autour. Cette barrière a pour objet de séparer les deux sexes. Deux hommes font constamment faction sur une gallerie que l'on ménage derrière cette barricade. et on y pratique deux trous pour passer la vollée de deux canons que l'on braque sur le pont, afin de prévenir les révoltes.

La nourriture que l'on donne aux captifs à bord, consiste en deux repas de féves bouillies dans lesquelles on mêle un peu de sel et de piment ; leur boisson n'est que de l'eau. Cette nourriture est bien frugale, mais elle est saine ; c'est un aliment farineux, qui s'accorde bien avec tous les estomacs, et qui soutient fort bien les Noirs pendant la traversée.

Chaque esclave porte au cou son numéro, gravé sur une feuille de plomb

ou sur du bois, et en outre une cuiller, le tout pendu à une ficelle de latanier. On leur donne une ration très-légère de tabac à fumer : ainsi une pipe, un peu de tabac, une cuiller et un numéro, voilà tout ce qui couvre leur nudité. Le tabac est une faveur qu'on leur accorde dans la vue de prévenir le scorbut; je ne sais jusqu'à quel point il remplit cet objet; je n'ai point vu qu'il en ait ralenti les progrès. Il n'est personne qui n'embarque beaucoup de latanier : on les emploie à faire de la ligne pour le vaisseau, des chapeaux, des paniers pour l'équipage; et la petite rétribution qu'ils en retirent, consistant en biscuit ou en eau-de-vie, contribue d'autant à leur procurer des douceurs.

Ils couchent dans l'entre-pont sur le tillac, sans autre matelas que leur graisse : le milieu du pont est ouvert de la largeur de huit pieds et recouvert d'un treillage de bois que l'on nomme

caillebotis ; le jour ménagé dans ce grillage sert à donner de l'air dans les ponts, au moyen de quoi les esclaves peuvent dormir sans être incommodés par la chaleur.

On pratique sur le gaillard d'avant des infirmeries où les malades sont soignés avec bonté.

Il est d'usage d'enchaîner, c'est-à-dire de mettre aux fers par un pied, une cinquantaine des plus forts, que l'on accouple deux à deux ; mais cette précaution n'est pas indispensable, et je n'en ai jamais tenu dans cet état : mes Noirs ont toujours été libres et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir, jamais ils ne se sont portés à aucuns mouvemens séditieux.

On a soin de les faire danser et chanter deux fois par jour : cet exercice est salutaire, prévient le scorbut et les entretient en bonne humeur.

Les corrections sont fort rares, parce que ces malheureux sentant parfaite-

ment leur dépendance et l'impossibilité de s'y soustraire, ne donnent pas lieu à des châtimens ; j'ai toujours pris au sur-plus tout le soin possible d'adoucir leur sort, autant qu'il était en mon pouvoir, par tous les bons procédés dont l'humanité m'imposait la loi, et j'aime à croire que les autres chefs en ont toujours fait autant. Quoi qu'il en puisse être, le métier d'acheter des hommes comme des bêtes de somme, répugnera toujours à toute ame sensible, et il est à desirer que ce commerce cesse enfin d'obtenir la sanction des gouvernemens.

O, utinam !

VOYAGE
AU CAP
DE BONNE-ESPÉRANCE.

Lorsque l'on vient du nord en côtoyant l'Afrique, cette partie du monde paraît se terminer vers le sud, à des terres extrêmement élevées dont l'extrémité, en s'abaissant de beaucoup, se termine à trois petits mamelons qui forment un cap, que l'on nomma d'abord cap des Tourmentes, et puis cap de Bonne-Espérance. En continuant de côtoyer l'Afrique, on trouve que ce cap n'est pas le plus méridional, il en est un autre que l'on a nommé cap des Aiguilles; celui-ci la termine absolument du côté du sud, et de quelque côté que l'on veuille aller, il faut remonter au nord après l'avoir doublé.

Le cap de Bonne-Espérance fut découvert en 1493, par Bartholomée

Diaz, qui le nomma cap des Tourmentes, et pendant l'hiver ce nom lui est bien dû. Les Portugais qui le nommèrent ainsi d'abord, peu au fait des saisons dans ce nouveau climat, y arrivèrent dans le tems des coups de vent, et ceux qu'ils y éprouvèrent furent tels que, rebutés des difficultés de leur navigation, ils abandonnèrent ces parages, en donnant au cap qu'ils avaient découvert un nom qui constatait les contrariétés qu'ils y avaient essuyées.

Le passage de ce cap n'est plus qu'un jeu depuis que la marine et l'architecture navale se sont perfectionnées, et dans la belle saison les plus petits vaisseaux le doublent avec la plus grande facilité.

Ce promontoire est toujours facile à doubler en allant dans l'Inde, parce que le vent d'ouest qui règne dans ces parages pendant l'hiver, est favorable à cette route. Les coups de vent qu'on

y éprouve alors sont toujours du sud-ouest au nord-ouest ; en consequence on peut passer dans cette direction. Les beaux jours sont marqués par des vents de sud-est, mais ces intervalles ne sont pas longs, et sont bientôt suivis d'une nouvelle tempête, dont on profite pour faire route.

Il n'en est pas ainsi du retour lorsqu'on veut l'effectuer dans cette saison. De bons vaisseaux profitant de quelques beaux jours, pendant lesquels le vent souffle du sud au sud-est, et des courans qui dans ces courts intervalles reversent ordinairement au nord-ouest, bataillent contre le vent contraire depuis le sud de la côte de Natal, et parviennent souvent avec beaucoup de patience, à doubler malgré le mauvais tems : cette manœuvre est presque toujours accompagnée d'accidens.

Lorsqu'on veut doubler dans la belle saison, en allant dans l'Inde et partant du cap, on profite d'un dernier

jour de vent de sud-est, pour sortir de la baie, et de l'intervalle entre deux nüaisons, pour s'élever au sud de manière à s'assurer des vents d'ouest qui règnent assez communément par 35 degrés et plus au sud. Si au contraire dans cette saison on veut doubler en revenant, on n'a qu'à s'abandonner aux vents de sud-est qui règnent presque continuellement alors près de terre, depuis la côte de Natal.

Le gouvernement ne souffre aucuns vaisseaux sur rade du cap, depuis le 14 mai jusques au 14 août : cet intervalle est la mauvaise saison ; c'est en effet le tems des coups de vent du sud-ouest au nord-ouest ; et comme la rade est ouverte à ce dernier rumb, le mouillage n'y est pas tenable dans une tempête. Quelles que soient la bonté des cables et la pesanteur des acres, un vaisseau doit périr si le coup de vent souffle de ce point du compas, avec la violence ordinaire dans une

tempête. La lame s'élève si prodigieusement, qu'un vaisseau finirait par couler si ses amares de manquaient pas.

La précaution, que prend le gouvernement d'écarter tous les bâtimens dans cette saison, est donc d'autant mieux fondée qu'il ne se passe pas d'hiver sans qu'on n'éprouve quelques-unes de ces tempêtes. Lorsqu'un vaisseau ignorant le danger de mouiller sur la rade du cap, se présente dans l'hivernage, il est d'usage de lui faire des signaux accompagnés de coups de canon ; mais il est faux que pour l'écarter on tire sur lui, comme quelques voyageurs l'ont écrit : s'il ne comprend point le signal, on lui envoie un bateau et on le force à se rendre à False-Bay où l'abri est excellent.

La colonie du cap de Bonne-Espérance est assez considérable pour offrir des ressources de toute espèce aux

navigateurs. C'est donc une très-bonne relâche lorsque la saison permet de mouiller devant la ville ; il n'en est pas de même de False-Bay. Je ne conseillerai jamais de fréquenter cette relâche en revenant de l'Inde , à moins d'un besoin très-pressant ; et la raison en est sensible. Si l'on ne va pas tout de suite dans la baie du cap , c'est que la saison ne le permet pas , et alors c'est le tems des coups de vent d'ouest. Or, dans la baie de False , on n'a pas encore doublé le cap , et le vent du sud-est , qui serait propre à le faire franchir , empêche de sortir de la baie ; il souffle si peu de tems et si faiblement , qu'il serait infiniment rare de pouvoir louvoyer pour gagner la pleine mer , et effectuer le passage si désiré du cap des Tourmentes avant le retour du vent d'ouest. D'un autre côté , ce vent d'ouest , qui est favorable à la sortie , s'oppose au passage du promontoire ; ainsi , un vaisseau ve-

nant de l'Inde et allant en Europe, qui relâche à False-Bay, s'emprisonne vraisemblablement pour tout l'hiver.

Cet ouvrage n'étant point publié pour les marins seulement, je n'entrerai point dans tous les détails nautiques sur le cap de Bonne-Espérance, parce que messieurs d'Après de Mannevilette pour les plans et manœuvres, et la Caille pour les observations astronomiques, n'ont rien laissé à desirer sur ce sujet ; ils ont tout dit avec une exactitude et une supériorité dignes de ces deux illustres auteurs. Cependant, comme il est possible que ce livre tombe entre les mains de quelques navigateurs, je me permettrai, dans la vue de leur être utile, quelques observations sur lesquelles il me paraît qu'on a glissé trop légèrement dans les instructions nautiques qui nous ont été données jusqu'à ce jour.

Il existe un rocher entre la pointe des Pendus et l'île Robin : cet écueil

est nommé la Baleine. Les Hollandais, dans la crainte de ce danger, et par un esprit de routine, ont établi l'usage constant de toujours sortir de la rade par le passage entre l'île Robin et la terre; toutes les nations ont adopté cet usage, que divers navigateurs de mérite ont recommandé, dans la crainte de trouver du calme à l'abri de la montagne du Lion, et d'être jeté sur l'écueil par les courans, si on essayait de passer par le même endroit par où l'on entre. Cette manœuvre contrarie le vaisseau qui veut doubler le cap, en ce que cela le renvoie trois lieues plus au nord; j'ai bravé le préjugé, et je puis assurer qu'on ne court aucun risque à sortir par la Baleine, lorsque l'on voit que la brise souffle bien par toute la baie. On a l'avantage d'être dehors de meilleure heure, et de naviguer à la grande mer à la nuit. Pour bien entendre ce que je veux dire, en recommandant de ne faire

cette manœuvre que lorsque la brise souffle bien par toute la baie, il faut savoir que, pendant les premiers et derniers jours d'une nüaison de sud-est, le vent ne souffle pas constamment pendant les vingt-quatre heures. Dans l'intervalle, il existe un petit renvoi du nord-ouest ; et lorsque la brise de sud-est n'est pas assez vigoureuse, elle ne remplit pas toute la baie, et ne peut détruire celle du nord-ouest, toute légère qu'elle est. Dans ce cas, un vaisseau s'exposerait à être masqué, et pourrait courir des risques s'il ne manœuvrait rapidement ; mais quand le vent de sud-est est assez fort, on peut sortir sans crainte par ce passage. Dans ce cas, il faut hanter de préférence le côté du rescif, pour avoir moins l'abri des terres ; il devient d'autant moins dangereux, qu'il brise beaucoup et se voit de très-loin. Il y a d'ailleurs mouillage tout-autour, par huit brasses fond de sable.

C'est encore par le même esprit de routine, que l'on est dans l'usage d'aller mouiller à l'île Robin, lorsque les vents de sud-est sont trop violens pour louvoyer dans la baie et gagner la rade devant la ville. Cette manœuvre est sujette aux plus grands inconvéniens : j'ai vu plus d'un vaisseau, chassant sur ses ancres, emporté du mouillage de cette île à la mer, et pour naviguer, forcé de couper ses cables afin de se débarrasser de ses ancres pendantes, que la force du tems empêche de virer. La tenue n'y est pas bonne: on risque d'être jeté sur les rochers de l'île, et le fond est semé d'une quantité d'ancres perdues, sur lesquelles il n'est pas rare de couper ses cables. Un vaisseau hollandais, arrivant de l'Inde dans un état de détresse et souvent sans vivres, préfère cette manœuvre, parce que le petit poste établi sur cette île, lui fournit de l'eau, des fruits et des légumes, même

des moutons ; mais un vaisseau qui n'a point de besoins pressans, ne doit point prendre ce parti. Il doit ranger la pointe des Pendus, cingler au plus près, et mouiller sur la côte par sept brasses fond de sable, à moitié chemin entre le cap et l'île, tenant la tête du Lion depuis le sud-ouest au sud-ouest quart-sud. La tenue est bonne et le fond net, il y a d'ailleurs une lieue de chassse : j'ai souvent fait cette manœuvre avec succès. On a de ce mouillage un grand avantage, c'est de pouvoir gagner la rade dans une heure tout au plus, et cela met à même de profiter de la plus légère brise du nord-ouest; au lieu qu'il faut employer trois heures pour appareiller et venir du mouillage de l'île Robin devant la ville. On appareille souvent de cette île, pour y retourner une heure après, lorsque la brise du nord-ouest n'est pas assez forte ; il faut expliquer cela.

Dans la belle saison, les vents gé-

néraux s'étendent jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; et pendant trois mois consécutifs, soufflent constamment du sud-est, par nüaisons de sept jours. Dans les quatre autres mois de leur durée (1), ils sont et moins fréquens et moins vigoureux. Ces nüaisons de sud-est se suivent à un intervalle d'un ou deux jours, pendant lesquels les vents sont variables; pendant les troisième et quatrième jours, le vent est dans toute sa force, et quelquefois d'une très-grande violence ; mais comme l'abri vient de terre, on n'a contre soi que le trait du vent, sans aucune élévation dans la mer. Ainsi, les accidens sont si rares, qu'on peut les regarder comme nuls ; ceux même qui arrivent, sont plutôt dus à la faute des marins qui les éprouvent, qu'à la force

(1) Les vents de sud-est soufflent en octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars et avril.

du vent. Levaillant se trompe quand il dit (1), que lorsqu'il est trop impétueux, les vaisseaux gagnent la pleine mer pour éviter jusqu'à la crainte d'un accident : des vaisseaux ont été entraînés de l'île Robin, mais jamais de la rade du cap, à moins qu'ils n'aient de mauvais cables ; encore ne connais-je qu'un exemple de ce fait. Quelques années d'expérience dans cette partie, me donnent la hardiesse d'avancer cette assertion. Pendant ces deux jours, le vent souffle sud-est sans interruption ; mais les premier et second jours, il augmente progressivement et diminue de même pendant les cinquième, sixième et septième. Les brises alors sont moins violentes, et calment vers les trois heures du matin, plutôt ou plus tard, suivant que le vent est plus ou moins près des deux jours de sa force. Aussitôt qu'il fait calme, il se lève une petite brise du nord-ouest, bien

(1) Premier voyage, tome Ier., pag. 20.

faible, qui calme sur les dix heures, et fait place à celle du sud-est qui reprend entre onze heures et midi. On profite de ce petit souffle du nord-ouest pour gagner la rade, lorsqu'on n'a pu le faire la veille.

Ce vent de sud-est qui règne au cap de Bonne-Espérance, un peu après l'équinoxe, provient des mêmes causes physiques, auxquelles les savans ont attribué la constance des vents alizés et généraux. La chaleur produite par les sables de l'Afrique, est encore assez considérable dans l'été, par la latitude du Cap, pour occasionner le même effet que dans la zone torride. L'atmosphère est raréfiée de même, et l'air se précipite avec la même violence, pour remplir le vide occasionné par la raréfaction, en se subordonnant au mouvement d'est à ouest dans lequel le ciel et la terre sont emportés. Cette vérité est d'autant plus sensible que dans les jours de faiblesse du vent

de sud-est, la brise recommence à souffler vers midi, moment auquel la chaleur commence à acquérir de la force et auquel elle peut produire ces effets ; et que dans tous les cas, la plus grande force de cette brise a lieu vers les six heures du soir, moment où l'air plus échauffé de la chaleur du jour doit se raréfier davantage.

La même cause n'ayant plus lieu à la mer, l'effet y cesse : aussi le vent de sud-est ne s'étend-il pas à six lieues à l'ouest du Cap, et encore n'atteint-il cette distance que dans les deux jours de sa force ; du reste le vent d'ouest y prévaut.

Le vent du sud-est suit la direction du nord-ouest, en s'écartant de la côte à mesure qu'il gagne au nord, et vient enfin sans interruption dans l'été se réunir à la bande des vents généraux, excepté près de terre, où la côte occasionne une révolution qui fait varier le vent au sud-ouest; mais cette

irrégularité ne s'étend pas au-delà de cinq ou six lieues.

Ce vent d'ouest qui règne au cap de Bonne-Espérance, amène les vaisseaux d'Europe, qui vont le chercher jusques sur la côte du Brésil, ou dans ces parages ; et s'il n'avait pas lieu, il serait impossible de venir au cap dans cette saison. C'est lui qui vient expirer sur la pointe de l'Afrique ; et lorsque la brise de sud-est n'est pas assez vigoureuse pour le faire taire, il entre dans la baie, où la figure des terres le contraint à souffler nord-ouest. Il arrive de là un phénomène bien étrange ; c'est que pendant les jours où le vent de sud-est va en augmentant, et pendant ceux où il décline, la brise n'a pas assez de force pour s'étendre bien loin ; aussi souffle-t-elle uniquement là où la chaleur est assez grande pour raréfier l'air, elle ne parvient pas alors au-delà de la moitié de la baie. Le vent de nord-ouest

qui n'éprouve aucune résistance, entre de son côté, ce qui produit l'effet très-curieux de voir deux brises opposées souffler en même tems, et il n'est pas rare de voir deux vaisseaux, l'un entrant, l'autre sortant, se ranger à portée de voix, tous les deux vent arrière.

Quelques personnes ont prétendu que cet accident devait s'attribuer à la montagne de la Table, dont la hauteur arrête et repousse le vent de sud-est; mais alors, pourquoi n'en fait elle pas autant au vent d'ouest, et pourquoi l'admet-elle dans la baie?

Je pense que la dilatation de l'air, occasionnée par la raréfaction que produit la chaleur, est la véritable cause du vent de sud-est, et que cette chaleur n'étant pas assez considérable par cette latitude pour produire constamment la même dilatation dans l'air comme sous la zone torride, cet effet n'a lieu que lorsque l'atmosphère a suffisamment été échauffée pour pro-

duire la raréfaction d'où résulte le vent de sud-est ; ce qui nécessite des intervalles dans cet effet de la chaleur, et me paraît suffisamment expliquer la marche que suit ce vent pendant la saison où il règne. On observera d'ailleurs que plus l'année est chaude, et plus le vent de sud-est acquiert de violence. Il est encore à remarquer qu'il ne commence qu'en octobre, c'est-à-dire à peu-près un mois après que le soleil ayant passé l'équateur, ramène les grandes chaleurs.

Il est encore un parti à prendre lorsque le vent de sud-est est trop violent pour louvoyer dans la baie : je le recommande aux navigateurs, comme le meilleur qu'ils puissent choisir.

Lorsque la montagne de la Table a sa perruque, ainsi que le disent les marins, alors il est inutile de donner dans la baie ; on peut être certain qu'il survente. Je conseille d'aller dans ce cas, mettre en cape sous la tête du

Lion ; observant de ne pas laisser courir plus en dedans que l'abri de la croupe , et de revirer alors pour revenir sous la tête. Il fait calme en cet endroit , et le peu d'agitation de l'air vient du nord-ouest, ce qui joint aux courans qui déchargent de terre , rend cet abri parfaitement sûr. De là on peut aussitôt que la brise de sud-est expire , donner dans la baie et gagner la rade trois ou quatre jours auparavant celui qui aura mouillé à l'île Robin. J'ai fait cette manœuvre deux fois avec succès , et tous les vaisseaux qui connaissent bien l'endroit en font autant.

Lorsqu'on vient du large avec une fin de brise d'ouest, on doit craindre que le jour suivant n'amène des vents de sud-est, qui chassant le vaisseau dans le nord-ouest, peuvent le retenir quinze jours de plus à la mer ; il convient donc d'entrer tout de suite , même de nuit si on ne peut le faire de jour ; c'est ce que j'ai fait, et cette

manœuvre est sans risque, lorsqu'on a connaissance de la pointe aux Pendus avant la nuit.

On continuera de gouverner sur cette pointe en sondant de tems en tems, sans l'approcher plus près que huit brasses fond de roche, on en sera alors à une encablure; mais il vaut mieux s'entretenir sans fond, avec une ligne de vingt-cinq brasses: cela fera passer à bonne distance.

Du moment qu'on aperçoit la montagne du Diable, à l'est de la croupe du Lion, on a dépassé la longitude de celle-ci et l'on est par dix brasses fond de roche. Il faut alors gouverner au sud, et dès que la sonde amène du sable, on est en rade et l'on peut mouiller.

Je n'ajouterai plus qu'un mot pour les navigateurs. Si, comme il arrive très-souvent, l'on éprouve des brumes à la mer en venant d'Europe, et que l'on n'ait pu faire aucune observation de longitude depuis quelques jours,

on peut trouver la mer changée et sonder par quatre-vingts brasses fond de gros sable. Il ne faut pas en conclure que l'on ait doublé le cap et que l'on soit sur le banc des Aiguilles ; cette erreur pourrait avoir des suites funestes.

J'ai sondé sur un petit banc de sable, dont les anciennes cartes hollandaises font mention, et dont l'existence a été révoquée en doute par les navigateurs récens. M. d'Après qui n'omet rien, en parle, mais sans le certifier. La sonde amena de soixante-dix-huit à quatre-vingts brasses, fond de gros sable jaune, dans trois coups de plomb consécutifs ; les trois sondes furent uniformes. Ce banc gît à ouest de la baie des Bois, à peu-près à huit lieues. Fermement persuadé qu'il n'y avait point de fond à ouest du cap, je jugeai que les courans m'avaient emporté pendant la nuit. Comme je ne pouvais prendre aucune observation quelconque, tant la brume était forte, je

gouvernai en conséquence de ma supposition : et si la brume qui me cachait la terre, ne s'était pas un peu éclaircie tout-à-coup, j'allais payer cher la méprise où m'entraînait cette sonde ; j'étais assez près pour entendre la mer déferler au rivage. J'avais eu fond à dix heures du matin, et il en était quatre lorsque la vue inopinée de terre, jointe au bruit de la lame sur le rivage, me fit revirer au large, avec de petits vents de sud-ouest, suffisans pour filer trois ou quatre nœuds. Je négligeai d'entrer ce soir-là, et je m'en repentis. Le lendemain matin, à quatre heures, je fus pris d'une brise de sud-est : cette brise combinée avec les courans qui devinrent extrêmement violens, m'entraînèrent au nord-ouest, d'autant plus vivement que mon vaisseau ne marchait pas ; je ne pus revoir la terre que vingt-deux jours après.

Mais quittons la mer et hâtons nous de descendre à terre. Avant de venir

au Cap, jetons un coup-d'œil sur l'île Robin, que nous apercevons sur la gauche en entrant, et sur laquelle nous voyons flotter un pavillon.

L'île aux Pingouins ou l'île Robin, peut avoir deux lieues et demie ou tout au plus trois lieues de tour. Elle est située à environ trois lieues au nord de la citadelle du Cap, et un peu plus de deux lieues de la pointe aux Pendus. Sa situation fait regretter qu'elle ne soit pas plus rapprochée, car elle ne sert en rien à la sûreté de la rade; au lieu que si elle était à une demi-lieue de cette pointe aux Pendus, elle servirait d'abri contre les vents du nord, et fermerait parfaitement la baie, qui serait alors sûre dans toutes les saisons.

Cette île est presque plate, excepté vers le sud, où l'on voit un monticule élevé de douze toises au-dessus de la mer. On y a établi un corps-de-garde et un mât de pavillon, sur lequel on

répète les signaux de découverte lorsqu'on aperçoit des vaisseaux. La partie du nord est la moins élevée, et sa hauteur n'excède pas vingt-cinq pieds au-dessus de la surface de l'océan. Ces observations ont été faites à la hâte sur un aviron mal marqué, et le niveau pris avec deux bouteilles. Mais en supposant que j'aie fait une erreur de cinq ou six pieds, ce qui la porterait du quart au cinquième, la hauteur réelle de cette partie de l'île n'excéderait pas trente pieds, et celle du monticule soixante-dix-huit. Son terrein n'est que du sable, qui produit quelques bruyères et du serpolet; aussi personne n'ayant d'abord voulu s'y établir, le gouvernement ne l'a pas concédé et l'a réservé pour lui. Il y a établi un poste commandé par un sergent, chargé de la garde des forçats que l'on y relègue. Son détachement est de trente hommes, et le nombre des forçats varie depuis cent trente à

cent cinquante, tant Blancs que Noirs. On a bâti, vis-à-vis le mouillage, une très-bonne maison pour le commandant du poste, et un quartier pour la garnison; les forçats ont un bagne, où ils sont parfaitement bien, mieux même que des bandits ne devraient espérer, et, sans contredit, ils sont plus heureux en cet endroit que leurs confrères dans aucun autre pays. Leur industrieuse patience les a fait réussir à faire produire le terrein sabloneux de l'île, et ils ont en quelque sorte forcé la nature dans de petits jardins où ils cultivent des légumes, sur-tout des choux-fleurs, qui y deviennent démesurément gros, et qui sont fort recherchés au cap. Chaque bandit a un jardin et une vigne; le produit de cette culture se vend aux vaisseaux qui relâchent à ce mouillage, et leur procure quelques douceurs. Il leur est aussi permis d'avoir chacun un mouton; et, en se réunissant une vingtaine

au même plat, ils peuvent en tuer un toutes les semaines; ce qui, joint à la ration de la compagnie, leur fait un très-bon ordinaire. Beaucoup de gens honnêtes font moins bonne chère que ces malfaiteurs.

Les moutons qu'ils y ont élevés ont si parfaitement réussi, que le gouvernement à ouvert les yeux sur le pâturage sabloneux de cette île ; mais comme elle est trop petite pour en faire une spéculation d'administration, les principaux chefs en ont fait une affaire particulière. En conséquence, le gouverneur, le commandant militaire, le fiscal, conseillers, etc. y ont chacun un troupeau d'une soixantaine de bêtes et un hottentot pour les soigner. Ils y deviennent très-gras, et le serpolet qu'ils y broutent leur rend la chair d'un goût très-fin ; ils y perdent ordinairement l'odeur aromatique, bien désagréable, qu'ont tous ceux qui viennent de l'intérieur du pays.

La compagnie entretient aussi un jardinier sur ce petit coin de terre. Il est chargé de cultiver le jardin du gouvernement; et c'est de ce jardin principalement que se tirent les raisins et les légumes que l'on fournit aux vaisseaux qui touchent à cet endroit. Comme il est insuffisant à cet egard, les forçats suppléent à son défaut; le capitaine fournit sa table du produit de ce jardin; l'équipage achète des forçats, et ces derniers y trouvent leur compte. Les malfaiteurs, condamnés à ce châtiment, sont mis en liberté à leur arrivée sur cette île; on leur ôte les fers, et leur punition se borne à l'exil dans ce séjour, ce qui la rend bien douce. Ils sont tenus de fournir à la compagnie, une certaine quantité de pierre bleue, de la nature de l'ardoise, mais plus dure; cette pierre se taille en carreaux et s'emploie au Cap comme du marbre pour revêtir les cheminées et payer les appartemens;

ils les déterrent, les taillent et les polissent. Cette tâche qu'on leur impose est si légère, que les plus indolens s'en acquittent en trois heures de travail par jour; le reste de leur tems leur appartient, et ils en disposent à leur gré ; ils peuvent errer par toute l'île, il suffit qu'ils soient présens à l'appel, le matin, le soir et à midi.

J'ai passé dix-huit jours sur cette île, en quarantaine, avec le gouverneur de Pondichéry, dont le vaisseau avait éprouvé la petite vérole. Je sollicitai et j'obtins la permission de venir partager sa retraite ; nous fûmes logés chez le sergent, dont la maison était aussi commode que celles des particuliers du cap. Nous fûmes servis par des soldats, forçats du régiment suisse de Meuron, desquels je tiens les détails qui leur sont relatifs et dont ils nous rendirent d'ailleurs témoins. Je demande à M. Levaillant (1) la permission

---

(1) 1.er voyage, tome 1.er, page 78.

de différer encore de son avis. Il dit que ces malheureux doivent délivrer par jour une certaine quantité de pierres à chaux ; je crois pouvoir assurer que l'île n'en recèle pas.

Une particularité bien remarquable c'est qu'on trouve sur cette petite île, plusieurs sources de très-bonne eau, et que les puits sont très-profonds. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la partie du nord où cette eau se trouve, est précisément la moins élevée et que le niveau de la mer est de beaucoup supérieur au fond des puits. C'est une circonstance très-extraordinaire, que de trouver de l'eau douce dans un voisinage aussi rapproché de la mer.

L'île Robin abonde en cailles : le gouvernement les y laisse pulluler ; et comme elles n'y sont point de passage, qu'elles y restent constamment, elles y ont multiplié à l'excès. Toutes les fois que le sergent vient au Cap prendre des ordres (et cela peut ar-

river tous les mois), il apporte aux principaux chefs, à peu-près douze ou quinze douzaines de ces oiseaux ; du reste on ne les chasse jamais. Quelques particuliers ont obtenu de tems en tems des exceptions, pour se donner ce plaisir ; mais ces permissions sont très-rares. Pendant notre quarantaine, il fut ordonné de ne nous rien refuser ; aussi les premiers jours nous chassions du matin au soir, mais bientôt nous en fûmes rassasiés, malgré le talent du cuisinier du chevalier Defresne, et nous ne voulûmes plus prendre la peine de les tirer. Le sergent nous proposa alors de les voir prendre par les hottentots, et rien vraiment ne m'a tant surpris que de voir l'adresse avec laquelle ces bergers prenaient précisément celles qu'ils voulaient. Le sergent nous dit qu'il ne les chassait jamais, et que celles qu'il portait au Cap, étaient, pour la plus part, prises de cette manière. Ces

oiseaux effarouchés de nos coups de fusil, s'envolaient à notre approche, mais sans défiance, au milieu des moutons et des pâtres, elles se retiraient seulement de leur passage, comme des poules dans une basse-cour, se mettant un peu à l'écart pour n'en être pas écrasées. Ces bergers plaçaient un laçon de crin ou de fil au premier endroit, et du bout de leur manche de fouet y conduisaient celles que nous leur indiquions de loin. Ils auraient pu les assommer; elles allaient sans défiance se prendre au lacet, et loin de s'envoler, elles résistaient quelquefois et se mettaient en colère, s'élançant à la manière des coqs, sur ce pied de fouet, sans témoigner la plus légère défiance du piége où il les poussait; lorsqu'elles étaient prises, elles se laissaient saisir sans se débattre. Les sens des hottentots sont si exercés, leur perceptions sont si fines, qu'ils peuvent faire des choses éton-

nantes. Ils nous avaient dit que les perdrix avaient été toutes détruites sur l'île, excepté un coq qu'il était très-difficile de joindre. Nous le chassâmes inutilement, et en parcourant l'île je perdis ma poire à poudre; je tenois infiniment à ce meuble, et sa perte m'affligeait; je la cherchai envain partout où je crus avoir passé. Mes pas légèrement empreints sur le sable, et presque effacés par le vent, ne pouvaient me guider, je rentrai au logis très-chagrin de n'avoir pu la retrouver. Le soldat de Meuron qui me servait, fut en faire rapport au sergent; il vint me demander à-peu-près dans quel quartier de l'île je l'avais perdue, mais je ne pus le lui dire. La poire me manquait depuis le matin, et il pouvait être alors deux heures, nous allions dîner. Il dépêcha un hottentot pour la chercher, et cet homme me l'apporta avant que nous fussions hors de table. Il l'avait trouvée de l'autre

côté de l'île dans des bruyères où je m'étais avancé pour tirer. Je lui demandai comment il avait fait pour la deviner en cet endroit : il me regarda avec un rire hebêté, sans vouloir me dire un mot. Le sergent me dit que rien n'était comparable à la sagacité de ces gens là, et que tous les jours il en voyait des preuves incroyables.

On trouve quelques couleuvres sur l'île Robin, mais en petite quantité. Pendant notre séjour nous en avons tué une, assez forte pour que le cordonnier du détachement pût faire de sa peau un très-beau fourreau de sabre pour l'aide-de-camp du chevalier Defresne.

On y voit beaucoup de pingouins vers la partie du nord, mais ils sont alertes, et ne se laissent pas approcher; il paraît que du tems où le docteur Sparrman écrivait (1), on y trouvait

(1) Tome I.er, page 34.

beaucoup de veaux marins ou phoca; mais depuis que l'île est habitée, ils se sont retirés plus au nord sur l'île Dassen, à l'entrée de la baie de Saldagne.

Les pierres bleues qu'on retire du milieu de l'île, et les rochers qui l'environnent, sont calcaires ou de seconde formation; d'où il résulte que toute l'île a été organisée par l'océan, qui s'est retiré de son sol à des tems peu éloignés de ceux auxquels il abandonna la plaine située entre les montagnes du Tigre et celles du Cap. L'élévation de cette plaine est peu de chose au-dessus de celle de l'île Robin, qui par la suite se réunira probablement au continent, dont elle n'est éloignée que d'une lieue, et ce moment sans pouvoir être assigné, n'est peut-être pas très-loin; car la mer entre deux n'a pas plus de dix à douze brasses de profondeur.

Lorsque la Hollande est en guerre,

le gouvernement du Cap relève le poste de l'île Robin, et n'y laisse qu'un gardien pour les signaux ; on ramène les forçats à la ville, où ils sont remis aux fers. Leur sort devient alors bien plus dur, et ces malheureux font des vœux bien sincères pour le retour de la paix.

La baie du Cap est trop ouverte pour que la mer y soit parfaitement tranquille ; aussi y règne-t-il toujours une houlle, plus ou moins forte, suivant la saison et le vent ; il ne serait pas toujours facile d'y débarquer, et l'on ne pourrait jamais le faire entièrement à pied sec, si l'on n'y avait bâti une jetée de bois, que l'on appelle le pont. Il avance jusque par huit pieds d'eau, en conséquence les plus gros bateaux peuvent venir y décharger. L'extrémité en est élevée d'à-peu-près dix pieds au-dessus de la mer. Les canots viennent ranger du côté du nord, où l'on a pratiqué un escalier, et un corps

de-garde pour y maintenir la police. Quatre fortes grues servent au déchargement des chaloupes, et l'eau de l'aiguade y est conduite par deux canaux ou tuyaux de fonte des deux côtés du pont ; elle coule par trois robinets de chaque côté ; six chaloupes peuvent y faire de l'eau à-la-fois.

Cette jetée est fort bien imaginée, mais comme elle n'est que de bois, elle manque de solidité, et les vers en rongent les pilotis. Les tempêtes l'ébranlent au point qu'on a été forcé d'en charger l'extrémité de quelques milliers de lest, pour la rendre capable de mieux résister à l'action des vagues qui la soulèvaient. On prétend qu'elle est plus solide que si elle était bâtie en pierre, parce que la mer passant librement dessous, fait moins d'effort sur sa masse, que si elle opposait une résistance capable de rompre les lames.

En débouchant du pont, on entre

dans une assez grande place, coupée de canaux. La citadelle reste à gauche et la ville à droite. Il est des gens pour lesquels tout est merveilleux, qui s'extasient devant cette place. Je crois que leur admiration provient de l'habitude de n'avoir vu pendant long-tems que le pont de leur vaisseau ; car, dans le fait, elle n'a rien de remarquable. Ce n'est, à proprement parler, qu'une esplanade entre la citadelle et la ville ; elle peut avoir quatre cent cinquante pas de profondeur sur six cent cinquante, en partant du fossé de la demi-lune, et marchant parallèlement au bord de la mer. Elle est environnée sur deux faces de maisons de briques, comme toutes celles du Cap. Ces maisons sont précédées d'un canal infect, et masquées par quelques chênes, que le vent de sud-est tourmente au point qu'ils n'acquièrent qu'une très-petite accroissance, et jamais une grande vigueur. En entrant sur cette place, on aperçoit en

face le seul édifice qui vaille la peine d'être cité dans la colonie ; c'est un magnifique hôpital, que l'on a converti en un quartier pour les troupes, et qui peut recevoir bien facilement de deux mille à deux mille cinq cents hommes. L'aile droite n'a pas été finie entièrement, le départ du gouverneur Van de Grave, ayant suspendu tous les travaux qui pouvaient être de quelqu'utilité à cette colonie. La ville du Cap peut avoir de deux mille deux à trois cents pas sur le bord de la mer, depuis la barrière du château, jusqu'à celle qui joint l'église luthérienne vers le nord. Elle a beaucoup plus d'étendue dans son enfoncement. Les maisons sont aujourd'hui reculées jusqu'au haut du jardin de la Compagnie, ce qui lui donne une longueur d'à-peu-près quinze cents toises : mais elle peut encore s'étendre. Plus riche, plus florissante, elle peut s'augmenter sur le revers de la montagne du Lion et vers la

Table, dont le pied est couvert de jardins de plaisance, que l'on pourrait convertir en édifices, si la population s'augmentait. Ainsi il serait possible que cette ville devînt un jour beaucoup plus considérable. Elle est située à l'est nord-est de la montagne de la Table, dans une petite plaine en amphithéâtre, qui se trouve comprise entre cette montagne et le bord de la mer; et sur l'autre sens, entre la montagne du Lion au nord, et celle du Diable au sud, dans un espace de quatorze cents toises. Le docteur Sparrman (1) lui donne deux mille pas sur trois mille; mais elle s'est agrandie depuis qu'il a écrit. Je prendrai cette occasion de rendre à ce savant voyageur la justice qu'il mérite à tous égards. J'ai pénétré bien peu dans le pays; mais tout ce que j'ai vu est décrit par lui, avec la plus exacte vérité. J'ai été particulièrement lié avec

(1) Tome I.er, page 14.

messieurs Kirsten, à l'éducation desquels il a bien voulu donner des soins, sur-tout avec Jacob et Frédéric; et toute cette famille fait gloire de conserver pour lui le plus sincère attachement, et l'estime due à son mérite. C'est un hommage que je me plais à lui rendre ici, et je m'empresse de publier que son voyage est très-estimé dans le Cap. C'est-là que je l'ai lu pour la première fois; j'étais à même de confronter tout ce qu'il dit de la ville et de ses environs, et je puis assurer qu'il en parle avec la plus grande impartialité et exactitude.

La ville du Cap est assez régulièrement percée, mais les rues ne sont point pavées, ce qui les rend bien sales quand il pleut, et dans les vents de sud-est, il s'en élève une poussière qui tourbillonne de manière à empêcher de s'y promener. Cette poussière s'introduit dans les maisons, malgré tout ce qu'on puisse faire pour prévenir

ce désagrément. Du reste, elles sont assez larges, et les maisons peu élevées, ce qui laisse une libre circulation à l'air. Mais cet avantage est plus que compensé par l'inconvénient des canaux. L'eau qui coule du pied de la montagne de la Table, étant surabondante pour la consommation de la ville et des vaisseaux, est reçue dans les fossés du château d'un côté, de l'autre dans des canaux qui font le tour du jardin de la Compagnie, et de là se répandent dans plusieurs rues. Les habitans sont comme tous les Hollandais, jaloux d'avoir de l'eau devant leur porte ; et, pour cet effet, ils pratiquent de petites écluses sur ces canaux, au moyen desquelles l'eau devenant stagnante, exhale des vapeurs d'autant plus malfaisantes, que ce sont autant de cloaques qui servent de réceptacle à toutes les immondices des maisons voisines : on y jette les chiens, les chats morts, etc. Il est rare qu'il n'en résulte

pas des maladies épidémiques dans le tems des chaleurs. Les boucheries sont d'ailleurs mal placées ; elles devraient être situées sous le vent de la ville et un peu éloignées ; mais au contraire, elles sont précisément à l'est du milieu de la place et sur le bord de la mer. La lame n'est pas toujours assez forte pour venir les balayer. Les bouchers qui comptent cependant sur ce moyen, négligent de nétoyer leurs tueries, et jettent pêle-mêle à leur porte tous les débris des animaux dépecés. Ils s'y entassent et y séjournent quelquefois huit à dix jours, jusqu'à ce que la mer gonflée par des vents ou quelque raz de marée, vienne emporter cette ordure. Souvent même pendant cet intervalle, les chiens éparpillent tous ces ossemens, qui répandent au loin une odeur infecte. Cela joint aux exhalaisons des canaux, propage des maladies souvent très-graves : c'est aussi le sentiment de Levaillant.

On trouve au milieu de la ville une petite place carrée qui sert de marché aux légumes, et sur laquelle est bâti l'Hôtel-de-Ville; bâtiment fait avec soin, et qui a dû coûter très-cher, mais cependant gothique, lourd et sans goût. La bourgeoisie y monte la garde tous les soirs ; on y conserve les drapeaux et des armes pour la milice.

Cette place est, je ne dirai pas ornée, mais pourvue d'une pompe en guise de fontaine. La ville est en outre décorée de deux petites tourelles que l'on nomme fontaines, régulièrement placées sur l'extrémité nord de l'esplanade qui sépare la ville du château. Ces deux dernières, sans être jolies, le sont cependant plus que celle de la place de la maison-de-ville. Du reste, beaucoup de maisons ont dans leur intérieur un tuyau qui leur amène l'eau de la montagne de la Table.

Les maisons n'ont guères qu'un

étage ; celles qui ont au-delà sont en bien petit nombre ; elles sont assez riantes, lavées et entretenues à la hollandaise, c'est-à-dire avec le plus grand soin : elles ont toutes un trottoir vis-à-vis de la porte, avec deux bancs pour y prendre le frais. Quelques particuliers y ménagent un petit espace entre deux balustrades, et les plantent de fleurs et de quelques pieds de chêne ; car c'est en ce pays l'arbre de décoration par excellence. Elles étaient autrefois toutes couvertes en chaume; mais depuis un violent incendie, on a pris l'habitude de les couvrir en argamasse, et il y en a bien peu aujourd'hui qui soient couvertes autrement. Elles ont presque toutes un très-beau magasin ; les marchands de vin sur-tout en ont de magnifiques, remplies de futailles reliées en cuivre, et soigneusement entretenues. Elles sont faites d'un bois puant bien connu, que l'on nomme dans l'Inde teke ou teake. Il est propre aux constructions, et

s'emploie dans toute l'Asie comme le chêne en Europe.

Quelque vastes que soient les rues, elles sont encore quelquefois trop étroites pour la circulation des charriots de la campagne. Chacun est traîné par huit paires de bœufs, quelquefois six, mais rarement moins. Il n'est pas étonnant qu'il en faille autant; ils sont attelés par le cou (1), et ne tirent que faiblement : tout cela est conduit sans brides, sans cordes, par un seul hottentot assis sur le devant du charriot. La police prescrit bien de mettre un homme devant la première paire pour les guider avec une courroie; mais quelque sage que soit cette ordonnance, on la néglige. Le conducteur est armé d'un énorme fouet (2), dont le manche a seize ou dix-huit pieds de long, au bout duquel est attachée une courroie

---

(1) Voyez Sparrman, tome Ier., page 179.

(2) *Idem.* tome I.er, page 166.

assez longue pour atteindre les bœufs de devant avec l'extrémité de la mèche ; le claquement de ces fouets égale la détonation d'un mousquet; rien n'égale l'adresse avec laquelle les hottentots se servent de cet instrument. Les plus petits enfans se font un point d'éducation de savoir le manier; le cocher le tient à deux mains, et ne manque pas de toucher l'animal juste où il veut; il le tourmente, le pique ou l'effraie dès qu'il veut se détourner mal-à-propos. Veut-il prendre à droite, aussitôt un coup de fouet sur l'oreille droite lui fait sentir qu'il a tort. L'animal se rabat à gauche : aussitôt un second coup de fouet, aussi rapide que le coup-d'œil, lui répète le même avis sur l'oreille gauche ; la bête alors suit la direction nécessaire, et si elle s'en écarte encore, même correction. Le conducteur n'a pas un moment de repos ; il guide ainsi au grand trot dans les rues, sans qu'il en résulte d'acci-

dens, ou du moins sont-ils bien rares. Il y a souvent de l'embarras par plusieurs voitures, dont les bœufs se mêlent, et on conçoit qu'il faut que les rues soient larges pour pouvoir y tourner avec de pareils attelages.

On montre aux étrangers le jardin de la Compagnie, la ménagerie, deux églises et une bibliothèque publique.

Le jardin de la Compagnie est un grand potager, dans lequel on cultive des légumes pour la consommation de l'hôpital et des vaisseaux hollandais. On a beaucoup parlé de ce jardin; les uns l'ont loué outre mesure; d'autres l'ont réduit à-peu-près à ce qu'il vaut.

M. de Bougainville a pensé se faire une querelle pour avoir écrit que c'était un jardin de moines. C'est cependant, à mon avis, le seul qui l'ait mis précisément à la place qu'il doit occuper dans la liste des beaux jardins connus. Nonobstant tout ce qu'a pu dire son critique, ce n'est vraiment qu'une

capucinière qui ne méritait pas tout le bruit qu'elle a produit. Le lecteur pourra juger ce grand procès. Je vais lui en donner une description exacte, d'après laquelle il pourra prononcer.

Ce jardin est long de quatre cents toises sur cent à-peu-près, ou cent cinq de large. Il est coupé de cinq allées longitudinales, et douze transversales, renfermant entr'elles onze carrés, ce qui fait quarante-quatre pour tout le jardin. L'allée du milieu peut avoir quarante-cinq pieds de large, et celles des deux côtés trente. La grande et celle de droite en montant sont plantées de deux rangs de chêne en haute futaie, qui ont acquis une assez bonne hauteur, mais dont la cime très-dégarnie donne peu d'ombre. Celle de gauche est plantée d'un rang de pins vers le sud, dans la moitié de sa longueur. Le jardin est situé est-nord-est, et ouest-sud-ouest; chaque carré est environné d'une haie de chêne de 14 ou

15 pieds en guise de charmille, pour défendre les plantes, des raffalles de sud-est, qui, sans cette précaution, détruiraient tout. Il est arrosé par un ruisseau qui vient du pied de la Table, fait moudre un moulin dont il s'échappe pour entrer dans un réservoir, d'où il se distribue dans tous les carrés, par de petits canaux pavés, larges de dix-huit pouces sur un pied de profondeur. Le carré du milieu, vers le sud, sert de jardin à la maison de plaisance du gouverneur. On y a ménagé un petit bassin de douze pieds de diamètre, au milieu duquel s'elève un petit tube d'un pouce de grosseur, d'où jaillit un filet d'eau qui s'élève à peine à six pieds. Le carré de la gauche de la maison du gouverneur, est planté de chênes, qu'on a domptés en berceau, de la hauteur d'à-peu-près dix pieds, dans lequel on trébuche à chaque pas, par l'effet des racines à fleur de terre. Force choux, salades et carottes, voilà ce qu'on

trouve dans ce jardin : on voit que son seul mérite est d'être fertile ; mais il est rare qu'un jardin de moine ne le soit pas. Et, sans contredit, rien ne ressemble plus à une étoile en charmille, telle qu'en renferment presque tous les jardins de capucins, que ces allées de chêne sans dessin, sans point de vue, sans décorations et sans goût. Quelque chose que puissent dire ses admirateurs, M. de Bougainville l'a apprécié ce qu'il vaut. Je ne veux pas dire qu'il ne soit très-agréable d'en trouver un pareil au bout de l'Afrique, après une longue traversée. Il a dû surtout paraître magnifique à la naissance de la colonie ; parce que la Compagnie, plus opulente, l'entretenait en meilleur état, et qu'il contrastait avec le reste du pays. Mais depuis que les particuliers en ont fait d'infiniment plus jolis, quoique moins vastes, il a bien perdu de son prix ; et, strictement parlant, ce n'est rien du tout, com-

paré à nos jardins d'Europe. Enfin pour achever le tableau de ce magnifique séjour, on n'y trouve pas même un banc pour s'asseoir. On n'a pas eu honte de placer deux blocs de pierre de granit des deux côtés de la grande allée, pour servir de siéges; ils peuvent avoir chacun deux pieds et demi de long, et ne peuvent admettre que deux personnes.

Au haut du jardin, c'est-à-dire à ouest, est une ménagerie dont la grande cour répond à l'allée du milieu; on y a ménagé une grille double, au travers de laquelle on a vu pendant long-tems deux autruches et quelques antilopes. Il y a une autre cour intérieure, qui renferme quelquefois des animaux assez rares, des loges pour les bêtes féroces, et d'autres pour les oiseaux de proie. Cette ménagerie n'est qu'un dépôt pour l'Europe, ainsi elle n'a jamais été remplie qu'accidentellement. Le baron de

Plettemberg est, de tous les gouverneurs, celui qui l'a le plus soignée. Je l'ai vu très-bien garnie sous son règne ; mais depuis, elle a tellement été délabrée que je l'ai vue vide.

La religion dominante au Cap est la calviniste, mais les luthériens ont un temple pour l'exercice de leur culte. L'église calviniste est au milieu de la ville, un peu au-dessous du jardin de la Compagnie, et desservie depuis longtems par un ministre nommé Serrurier, qui passe pour un homme de mérite. L'église est un vaste bâtiment carré bien lourd et bien massif, sans architecture, sans ornemens et sans goût. La chaire de prédication est une pesante masse de bois, que les Hollandais viennent admirer ; l'œuvre en est bien fait, mais le dessin et la forme en sont détestables. Vis-à-vis se voit le buffet d'orgue assez mauvais, touché par un alsacien qui m'a souvent assuré qu'il était très-incomplet. L'intérieur du temple est décoré

de monumens funèbres. Plusieurs personnes ont des caveaux sous l'église, où elles sont enterrées. Mais celles même qui n'en ont pas, ne laissent pas pour cela, quoiqu'enterrées ailleurs, de revêtir les murailles ou les colonnes du temple d'une épitaphe et d'un écusson. Tout Hollandais au Cap a des armes; s'il n'en a pas légitimement, il s'en approprie. On ne voit-là que cottes d'armes chargées de couronnes, de casques, d'éperons, d'épées et de bâtons de commandement. L'un de ces monumens n'est autre chose qu'une armure de toutes pièces. On dirait être au milieu des tombeaux de la plus fine fleur de la chevalerie. Tel particulier, fils d'un matelot ou d'un goujat, congédié du service de la Compagnie, ne craint point de se faire enterrer couvert d'un écu, d'une paire d'éperons, et souvent même a-t-il l'impudeur d'y ajouter une inscription fastueuse. Si ceci trouvait des contradic-

teurs, je les renvoie au milieu de l'église calviniste du Cap, donner le démenti à tous les écussons dont les murailles et les pilliers sont farcis.

L'église luthérienne est située à l'extrémité nord de la première rue, parallèle au bord de la mer. Elle est beaucoup plus petite, mais plus élégante, sans être cependant belle. Elle est longue et de la forme de nos chapelles ordinaires. La chaire, supportée par deux statues, est d'un meilleur goût que celle des calvinistes; l'orgue, beaucoup supérieur, est mieux touché. Mais dans l'une et dans l'autre, on chercherait vainement une statue ou un tableau digne qu'on y jetât un coup-d'œil : on ne peut les comparer qu'à des paroisses de campagne en Europe.

La bibliothèque est un fort joli bâtiment, près de l'église calviniste. Il m'a semblé qu'elle ne renfermait pas au-delà de cinq à six mille volumes; on y a joint quelques raretés, entr'autres

toutes les dépouilles des îles de la mer du sud, ce qui en fait une espèce de Muséum. Ce serait un très-joli cabinet de particulier.

La ville est assez improprement nommée le Cap, puisqu'elle n'est pas située sur le promontoire de Bonne-Espérance. On compte ordinairement treize lieues par mer, depuis la pointe aux Pendus, jusqu'à l'extrémité du Cap, ce qui revient à-peu-près à onze par terre, depuis la ville. Mais cette distance est mesurée sur les sinuosités qu'il faut parcourir. Sa latitude est de 29 minutes, plus au sud que la ville. C'est de cette pointe méridionale que M. Levaillant dit avoir nettement vu le cap des Aiguilles. Je crois qu'il se trompe. Assurément je fais très-grand cas de ce voyageur. Sa constance et son

---

Nota. Latitude du cap de Bonne-Espérance, 34d. 24′ 15″ sud.

Latitude de la ville 33d. 55′ 15″ sud.

courage le rendent très-recommandable, et je n'ai pas le plus léger sujet de vouloir le désobliger, en le contredisant. Certainement je n'en ai pas l'intention, et je desirerais être toujours de son avis. Mais dans beaucoup de choses, je suis forcé de différer d'opinion avec lui. Par exemple, dans ce cas ici, je crois impossible de voir le cap des Aiguilles du cap de Bonne-Espérance, à moins d'être élevé aussi haut que la montagne de la Table, et d'avoir les yeux aussi exercés que les gens de la découverte. Mais que du petit monticule qui termine le Cap, et que je connais très-bien, d'où il descendît sur le bord de la mer, il ait vu (1) très-nettement le cap des Aiguilles, c'est ce que je ne puis que re-

(1) Second voyage, tome I.er, page 136.

Nota. Longitude or. de Paris 16d. 10′. Les marées de deux heures ½. Marne trois pieds. W.on N. O. 25°, au Cap.

garder comme très-merveilleux. Il est à croire qu'il aura pris une terre pour une autre. Le cap des Aiguilles, autour duquel j'ai souvent navigué, est une longue terre basse, coupée comme le nez d'un marsouin (1), et dont l'extrémité sud est noyée de manière que tout ce qu'on peut faire à la mer est de la relever à quatre lieues, tout au plus cinq dans les beaux tems. Or, le cap des Aiguilles reste à l'est-quart-sud-est, trois degrés sud, trente-deux lieues de celui de Bonne-Espérance. Je laisse à penser si c'est bien lui qu'il a pu apercevoir. Je releverai quelquefois des méprises dans M. Levaillant, mais c'est un tribut d'estime que je lui paie. Ce voyageur s'est fait une réputation très-méritée. Son ouvrage est très-répandu ; il est traduit dans toutes les langues ; il passera peut-être à la pos-

(1) Voyez d'Après, de Mannevillette, pour les dessins et les plans.

térité : et plus un auteur a de mérite ; plus ses erreurs sont de conséquence, parce que le crédit de l'écrivain leur donne du poids, et les fait adopter fermement comme des vérités. Si M. Levaillant était un homme obscur, ses méprises seraient, avec ses ouvrages, ensevelies dans l'oubli. Mais comme il est justement célèbre, je crois devoir avertir lorsqu'il se trompe. Il s'est plaint, avec raison, de quelques journaux qui parurent persifler son premier ouvrage. Mais ce charmant écrivain, fort des résultats utiles de ses voyages, a-t-il toujours fait ce qu'il fallait pour mettre son livre à l'abri de la critique. Doué d'une imagination fleurie, il s'est plu à orner son récit des graces d'un joli roman. La peinture de Narina, et autres épisodes, ont retiré son ouvrage de la classe des livres sérieux et instructifs. Les savans ont bientôt séparé l'or, qui se trouve dans ce voyage, de tout l'alliage qui l'obscur-

cit ; mais le plus grand nombre n'y a vu qu'une suite d'aventures très-bien écrites, et dont le seul mérite était d'être piquantes. M. Levaillant n'avait cependant pas besoin de réveiller l'attention de ses lecteurs par un peu de merveilleux. Comme quand il dit (1), *que la montagne de la Table est le repaire des vautours, d'où la fureur des vents de sud-est les chasse et les précipite dans les rues du Cap, où on les assomme à coups de bâton.* J'ai séjourné dix mois d'un voyage au Cap, et je n'ai jamais rien vu ni entendu de pareil. Mais en supposant qu'on fût à la chasse aux vautours avec des bâtons, dans les rues du Cap, ils ne pourraient venir de la Table. A coup sûr cet auteur a trop de connaissances pour ne pas voir qu'il y a ici contradiction manifeste ; il s'est abandonné à son imagination, sans faire attention que la

(1) I.er voyage, tome I.er, page 61.

ville est à l'est et est-nord-sud-est de la Table, et que des vents de sud-est doivent emporter des oiseaux dans le nord-ouest, et non pas dans l'est. On ne conçoit pas trop bien comment ils peuvent être ramenés deux mille toises presque contre le trait du vent. Assurément si des vautours peuvent être précipités de la montagne de la Table, par des vents du sud-est, ce ne peut être que dans la mer au nord-ouest, et non pas dans la ville à l'est.

Il est bien difficile de rien statuer de positif sur la population du Cap, parce qu'elle varie sans cesse, cette colonie tendant toujours à s'agrandir. Il arrive de nouveaux habitans d'Europe, et il en part de la ville pour s'établir dans la campagne ; ainsi il n'y a rien de fixe à cet égard. Je n'ai d'ailleurs con-

---

Nota. Distance perpendiculaire du sommet de la Table à la mer, 2000 toises. — *Voyez* de la Caille, Mémoire de l'Acad. des Sciences, 1751.

sulté aucuns registres de l'administration : ainsi je ne puis guères fixer le nombre des gens de couleur.

On peut faire avec moi le calcul par aperçu des Blancs de cette ville. La milice bourgeoise consiste en deux compagnies de cavalerie, l'une desquelles est fournie par la campagne : reste donc une pour la ville ; je la porte à cent chevaux, et en cela je suis magnifique. Une compagnie de marins retirés de la mer, et que l'on emploie comme canonniers dans les batteries, je les évalue à cent cinquante hommes, et c'est beaucoup ; plus quatre compagnies d'infanterie que l'on peut porter à cent vingt hommes chacune, cela fait quatre cent quatre-vingts. Mettons cinq cents hommes pour avoir un compte rond, cela ferait donc sept cent cinquante hommes ; et pour caver au plus fort, portons la totalité à huit cents hommes. Les employés de la Compagnie ont formé en 1792 un corps

militaire d'à-peu-près trois cents jeunes gens commandés par des conseillers. Voilà donc l'administration comprise dans ce tableau : or, s'il y a huit cents hommes portant les armes, il y en aura bien autant d'invalides et autant d'enfans ; ajoutons à cela une mère et une sœur pour chacun, ce n'est pas beaucoup dans un pays où l'on se nourrit de poisson. Il résultera de ces suppositions un total de quatre mille ames. Joignez-y les trois cents hommes du corps de l'administration, cela fera un total de quatre mille trois cents Européens ou Blancs, sans égard à la garnison et au dépôt des matelots. Voilà à-peu-près ce que la ville peut contenir d'habitans, et cela cadre assez avec les dimensions que je lui ai données.

La vie n'est point chère en ce pays, la nourriture est abondante et saine, on y mange beaucoup de poisson, pêché sur des fonds de sable, ce qui le

rend d'un goût exquis ; on y trouve entre autre la raie électrique ou torpille (1).

La latitude de 34° ou bien 34[d] permet d'y cultiver des fruits de toutes les parties du monde ; aussi réunit-on sur une table, des poires, des pêches, du raisin, des oranges, des bananes, des mangues et des ananas. A la vérité tous ces fruits ne sont pas aussi bons que dans les pays qui leur sont propres ; mais néanmoins ils ne sont pas mauvais ; tous les légumes y croissent parfaitement, et sont en général fort bons. On y a de la volaille de toute espèce ; le pays fournit du gibier, ainsi la chère peut y être très-bonne, si on a un cuisinier habile.

La viande de boucherie est le seul article de table qui soit inférieur en bonté ; la fourniture des boucheries est affermée par le gouvernement. Le

(1) Voyez Sparrman, tome I.er, page 36.

fermier, bien sûr que nul autre ne peut vendre, et qu'on est forcé de s'adresser à lui, se néglige beaucoup, il fait toujours tuer ses plus mauvaises bêtes. Un bon bœuf sera mis de côté pour les chefs de l'administration : moyennant cette précaution, il a le droit d'empoisonner tous les autres avec de la viande qui n'est quelquefois pas bonne à faire bouillir. On mange peu de veau, mais beaucoup de moutons ; il en existe une espèce en Afrique, qui est propre à cette partie du monde ; ses principaux caractères sont, d'avoir le poil droit et la queue plate, large, un peu retroussée vers les deux tiers de sa longueur et très-lourde ; leur pesanteur ordinaire est de cinq à six livres quand l'animal est maigre, et de neuf à dix quand il est gras. M. Levaillant ne les évalue qu'à quatre ou cinq livres quand le mouton est en embonpoint : la plus grosse espèce qu'il ait vue (1)

---

(1) Voyez tome II, page 74.

pesait neuf livres et demie, ce qu'on regardait comme une curiosité. Ce fait est de peu de conséquence ; mais il me semble qu'il a commis une erreur considérable, qu'il est nécessaire de faire connaître. Il dit : (1) « Les mou-« tons qu'a aujourd'hui la colonie « Hollandaise viennent d'Europe : pri-« mitivement elle n'en avait point ; « sans doute ceux qu'on y transporta « étaient sans larges queues, puisque « cette singularité n'est point connue « en Europe : ils seront devenus tels « sous le ciel d'Afrique, par l'effet « de la nourriture du climat et du « sol ».

Puisque M. Levaillant nous assure

---

(1) Second voyage, tome II, pages 177, 178.

Nota. L'espèce de mouton d'Afrique se trouve dans l'île de Chipre, au nord de l'Afrique dans la Méditerranée, où vraisemblablement ces animaux ont été transportés; ce fait détruit sans réplique l'assertion de M. Levaillant, qui fait

que la colonie du Cap a tiré primitivement ses moutons d'Europe, il est à croire qu'on le lui a dit ; mais il me semble qu'il aurait moins ajouté foi à l'autorité de ceux qui l'ont informé à cet égard, s'il avait eu le tems de parcourir toute l'Afrique, comme il en avait le projet. Il aurait retrouvé cette espèce de moutons par-tout, et il en aurait conclu qu'elle était particulière à cette partie du monde. J'en ai vu à Quiloa ; j'en ai vu arriver par hardes à Moka, venant d'Abyssinie où cette espèce est si commune qu'on l'exporte. Il est peu vraisemblable qu'elle se soit propagée d'un bout de l'Afrique à l'autre, depuis que les Hollandais ont le Cap ; il est plus naturel de penser que ces moutons forment dans l'espèce une variété qui appartient

---

venir d'Europe la race du cap de Bonne-Espérance.

Voyez description des îles de l'Archipel, par Dapper, édition de 1703, Amsterdam, page 51.

à l'Afrique. Si les naturalistes pensent au surplus que ce point vaille la peine d'être éclairci, je leur indique deux endroits où certainement ils trouveront en abondance les mêmes individus, beaucoup plus forts d'ailleurs, plus grands, plus hauts sur jambes que ceux d'Europe.

Les pâturages du Cap sont apparemment remplis d'herbes aromatiques d'une grande force, car ils y contractent un goût détestable, et à leur arrivée de l'intérieur, si on ne les tient pas deux mois au moins à l'usage du foin sec, ils ne sont vraiment pas mangeables; ce sont sur-tout les vaisseaux qui éprouvent ce désagrément. Le fermier des boucheries leur donne toujours ce qu'il a de plus mauvais, et il en résulte qu'on n'en peut faire aucun usage; la soupe en est infectée, les viandes qui cuisent à côté, en contractent l'odeur, et le tout n'est bon qu'à jeter à la mer.

Depuis le mois de janvier jusqu'en avril, trois mois qui suivent les grandes chaleurs, les vents de sud-est dont j'ai déja parlé, sont dans toute leur force ; leur violence rend le séjour du Cap très-désagréable ; alors tout le monde reste chez soi, rapport à l'incommodité de sortir au milieu d'un nuage de poussière dont on est aveuglé, et d'un tourbillon de vent capable de renverser une personne.

Lorsque le vent approche des deux jours de sa force, il s'annonce sur la montagne de la Table ; elle est assez haute pour s'opposer aux nuages qu'il entraîne avec lui. D'abord on voit un très-petit nuage blanc s'arrêter sur le bord du plateau, ou sur le pic de la montagne du Diable ; bientôt il se grossit et s'étend sur la Table ; enfin il se condense, devient plus étendu et se colore d'un gris noir au milieu, tandis que les bords restent toujours blancs. Ce nuage enveloppe

alors tellement le sommet de la Table, qu'on ne l'aperçoit plus de la ville; il tombe à-peu-près vingt toises au-dessous du pic de la montagne du Diable, qu'il couvre ainsi que la Table. Les nuages s'amoncellent toujours du côté du vent, et à mesure qu'ils dépassent le côté de sous le vent, ils retombent à l'abri de la montagne, où ils se résolvent en vapeurs si déliées, qu'elles se confondent avec l'air sans tomber en pluie.

Ces nuages se précipitent par toutes les crevasses, et leur chute brisée par les aspérités des roches et les bruyères qui contrastent en noir sur leur fond blanc, ne ressemble pas mal à une grande chevelure. Ce coup-d'œil se voit principalement de la rade, ce qui a fait dire aux marins que lorsqu'il vente de sud-est, la montagne met sa perruque. C'est vraiment un spectacle très-attachant, que de voir arriver ces nuages avec vélocité, se

réunir vers le vent, à la masse noirâtre qui couvre la montagne, et qui paraît immobile ; pendant que du côté sous le vent, ils se précipitent comme une lame qui déferle, de-sorte que ceux qui arrivent semblent passer au-travers de ceux qui forment la perruque. Leur chute sous le vent ne s'étend pas plus bas que cinquante toises au-delà desquelles on ne distingue plus aucunes vapeurs.

Cette espèce de phénomène n'a jamais lieu que quand il survente de sud-est, et c'est le plus sûr indice pour les marins, qui ne manquent jamais de prendre leurs précautions contre leur violence, lorsqu'ils l'aperçoivent.

L'hiver règne depuis le 14 mai jusqu'au 14 août. En octobre commencent les vents de sud-est, ils soufflent jusqu'à la fin d'avril ; le tems prend alors quelques jours pour se disposer aux tempêtes.

Pendant les trois mois d'hiver, la température est assez réfroidie. On peut consulter la Caille pour les observations du thermomètre ; je ne ferais ici que le répéter, ainsi je n'en parlerai pas. Le froid n'est jamais bien rigoureux (1) sous une pareille latitude ; aussi la plupart des maisons n'ont pas de cheminée, mais cependant j'ai quelquefois éprouvé le besoin du feu ; au reste on n'y voit jamais de glace, et je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'avoir vu neiger dans la ville ; j'ai quelquefois vu de la neige le matin sur la montagne de la Table, mais fort rarement, et si peu qu'elle ne descendait pas à dix toises du bord du plateau : tout était fondu vers onze heures.

Dans cette saison les vents d'ouest règnent avec force, et soufflent presque constamment : ils n'amènent pas

---

(1) Voyez Sparrman, tome I.er, page 154.

toujours des tempêtes, mais cependant il ne se passe pas d'années sans qu'on n'éprouve des vents très-violens ; quelquefois les coups de vent se font ressentir avant le 14 de mai : alors il arrive qu'il y a des vaisseaux surpris, et dans ce cas, il est rare qu'il ne s'ensuive pas quelque naufrage, surtout si le vent vient du nord-ouest.

Du moment que la tempête commence, le capitaine de port fait planter un mât de pavillon auprès de la rivière Salée, où la grève offre une esplanade de sable, sur laquelle un vaisseau peut s'échouer et résister longtems sans se briser; il prépare en même-tems tout ce qui peut être nécessaire en pareil cas, comme barriques vides, bouées, cables et cordages de toutes espèces. Lorsque tout cela est prêt, son ouvrage est fini. Par une bizarrerie bien étonnante, c'est l'ingénieur militaire de la place qui est chargé du reste. C'est à lui que

le capitaine de port envoie tous les objets nécessaires qu'il fournit. Cet ingénieur loge dans une ligne qui s'étend au sud du fort ; il a près de sa maison une caserne dans laquelle on a retiré tous les matelots hollandais, restés malades au départ de leurs vaisseaux, et qui se trouvent rétablis et sans service. Ils sont là en dépôt, aux frais du gouvernement. Ces marins, au lieu d'être sous les ordres de leur commandant naturel, le capitaine de port qui est en même-tems capitaine de vaisseau, sont sous l'autorité de l'ingénieur. Celui-ci se transporte avec eux, au lieu où le capitaine de port a fait planter le mât de pavillon, il y fait porter tous les ustensiles propres aux vaisseaux qui pourraient faire naufrage, plus une grande quantité de bois à feu.

Aussitôt qu'un vaisseau casse un cable, il tire un coup de canon : à ce signal l'ingénieur hisse un pavillon

pour lui indiquer la place où il doit échouer en cas de malheur ; et la nuit il a soin d'entretenir un grand feu pour tenir lieu de pavillon. Au second cable qui manque, le vaisseau tire deux coups de canon et prépare sa mizaine; enfin au troisième cable qui est ordinairement le dernier, il laisse abattre et fait de la voile, pour échouer aussi haut qu'il peut, gouvernant ou sur le pavillon ou sur le feu. Comme la mer est toujours très-gonflée par les vents de nord-ouest, il peut monter assez haut pour n'avoir plus que bien peu d'eau sous le devant lorsque le beau tems revient. J'ai vu exécuter cette manœuvre.

On reprochait au capitaine d'avoir trafiqué de ses cables dans l'Inde, et d'en avoir pris de très-vieux en place ; mais cette imputation parut d'autant plus odieuse qu'il ne fut pas le seul à faire naufrage. Cependant le coup de vent n'était pas aussi vio-

lent que beaucoup d'autres que j'ai vu en ce pays; et s'il avait soufflé du nord-ouest comme il fit de l'ouest, aucun vaisseau n'eût échappé. Mais ce que les marins lui reprochèrent avec raison, ce fut de sacrifier inutilement sa mâture. Il était parfaitement échoué, sans avoir rencontré une seule pierre; il avait pris fond avec ses huniers à mi-mâts, et s'était monté si haut qu'il ne frappait plus. Le port etait démuni de mâture, et la sienne était d'autant plus précieuse, qu'elle eût été la seule en la possession du gouvernement; il eût pu la conserver, sans compromettre davantage son vaisseau déja échoué sous un chargement complet, et qu'il ne pouvoit plus sauver; mais fidèle observateur de la lettre de l'ordonnance, son étrave n'eut pas plutôt pris fond, que ses charpentiers mirent la hache dans les mâts et les coupèrent dans les étembrais. On n'en sauva pas le plus petit

morceau ; le vaisseau ne conserva que son beaupré et resta ainsi tout nu, présentant l'arrière aux vagues qui venaient le couvrir d'écume.

Il fallut alors songer à sauver l'équipage. On emploie pour cet effet au Cap, un moyen un peu long, mais aussi ingénieux qu'infaillible. On abandonne à l'action des vagues une barrique vide que l'on jette du bord ; on y amarre une ligne de sonde, que l'on file à mesure que cela est nécessaire ; la lame la porte à terre ; de bons nageurs viennent au-devant dans le ressac, et en facilitent l'abord ; aussitôt qu'elle est à terre, les hommes qui sont là avec l'ingénieur prennent la ligne de sonde, et en tirent à eux une longueur égale à la distance du vaisseau. On attache sur cette ligne une autre de même espèce ; l'équipage la tire à bord ; on a alors ce qu'on appelle en langage de marine un va et vient, c'est-à-dire, deux cordages aboutissans au rivage

et au vaisseau, au moyen de quoi on peut tirer à soi ce qu'on juge à-propos de ces deux endroits. On ajuste une grosse corde sur le bout qui vient de terre, et on le fait suivre d'un greslin; les gens du rivage tirent tout cela à eux, et assujétissent le bout du greslin sur une petite ancre; on le passe dans une grosse poulie que l'on nomme galoche, frappée sur le bout du beaupré; on le roidit ensuite à bord à coups de cabestan; on a bien soin de le suiffer et graisser pour qu'il soit bien glissant. On y passe deux bagues de fer qui supportent un grand panier, capable de contenir deux personnes, et tout au plus trois. On frappe sur ce panier les deux bouts du va et vient, au moyen de quoi la communication du vaisseau au rivage est établie; on tire cette machine à bord, et deux ou trois hommes se mettent dedans; on les retire aussitôt à terre, et le panier revient à vide. Ce voyage se répète

tant qu'il y a du monde à bord. Il arrive très-souvent qu'il se plonge dans la lame ; mais comme on le tire très-vîte, on ne court risque que d'être mouillé. On arrive en un clin-d'œil au milieu des nageurs, qui sont dans l'eau jusques aux aisselles pour donner tous les secours possibles à ceux que cette façon de voyager pourrait incommoder. On ne peut trop recommander cette manière d'opérer dans les endroits où la mer ne permet pas de faire usage de bateaux.

Un vaisseau appartenant à des particuliers du Cap, qui l'envoyaient à Batavia, n'eut pas un naufrage aussi tranquille dans ce même coup de vent. Ses cables lui manquèrent vers une heure après minuit. A l'horreur de la tempête se joignait celle de la nuit et du danger imminent qui les menaçait. Ce vaisseau s'était approché de terre, pour avoir plus d'abri, et recevoir moins de mer ; son troisième cable ne

cassa pas, mais il chassa, et il se trouva entraîné sur un rocher, vis-à-vis du château, à une grande distance du rivage. Le vaisseau, en frappant sur l'écueil, s'ouvrit aussitôt, et plongeant toute la partie du devant dans les flots, resta submergé dans la moitié de sa longueur, n'ayant au-dessus de l'eau qu'un petit bout de la poupe juchée sur le haut du rocher. L'équipage s'y réfugia, attendant à tout instant de périr, parce que le vaisseau, frappant continuellement, menaçait de glisser sur le rocher, et de s'engloutir entièrement. Cette situation effrayante dura jusqu'au jour; on les aperçut alors de terre, mais on ne put que former des vœux impuissans pour leur salut. L'intérêt qu'inspiraient ces infortunés était encore augmenté par celui qu'on prenait à une passagère, créole du Cap. Cette femme était mariée depuis quinze jours au capitaine de ce navire; elle était dans la fleur de la jeunesse et de

la beauté ; elle n'avait point voulu quitter son mari, et l'accompagnait à Batavia. Elle s'était embarquée la veille, comptant partir à chaque instant ; la tempête, devançant la saison, survint vers le soir : le retour à terre lui fut impossible, et la mort se présentait à ses yeux sous la forme la plus effrayante. On la voyait sur l'arrière du vaisseau, réunissant tous les soins de ses compagnons de détresse. Vers huit heures du matin, l'attention publique, dont elle était l'objet, se porta vers le vaisseau de Compagnie dont je viens de parler, et qui fut se jeter à la côte. Plusieurs autres firent signal d'avoir perdu deux cables ; et l'on s'attendait à une perte générale, lorsque sur les dix heures le vent parut diminuer ; mais la mer resta excessivement grosse. La famille de cette femme, l'argent en main, sollicitait le secours des bateaux du pays ; tous étaient échoués sur le rivage, et personne n'osait se risquer à périr pour

la sauver. J'étais sur la jetée, que les vagues couvraient à chaque lame, les yeux fixés sur cette infortunée que je ne pouvais secourir; j'étais tellement touché de son sort, que si j'avais eu des matelots français et un bateau, je n'aurais pas balancé à braver la tempête pour l'aller chercher. Tout-à-coup se présente le capitaine d'un vaisseau baleinier, que la tempête avait surpris à terre, et qui n'avait pu retourner la veille à son bord. Les parens sollicitent son assistance pour cette femme dont ils lui racontent l'histoire. Je suis fâché de ne pouvoir transmettre ici le nom de ce brave homme : c'était un Américain. Son bateau était échoué à terre; les matelots de ce canot étaient à portée; il les rassemble, lance son esquif, et s'abandonne aux vagues; la légèreté de cette frêle embarcation fit son salut; il parvint au vaisseau échoué, au milieu des acclamations de tout le peuple. Mais la plus grande difficulté n'était

pas surmontée; il fallait aborder, et recevoir dans son bateau une femme peu au fait de se mouvoir sur un petit bâtiment balotté par les lames, qui tantôt l'élevaient et le précipitaient avec une violence capable de faire dresser les cheveux à la tête. La mer brisait horriblement sur le vaisseau, et la pointe du rocher qui se montrait de tems en tems à l'arrière, empêchait le bateau de ranger cette partie avec sûreté; c'était cependant le seul endroit où il pût se risquer; nous le vîmes prêt à périr vingt fois; sa constance, le courage de cette femme, et la froide présence d'esprit de son mari, triomphèrent de la fureur des élémens. Il s'approcha à portée de voix, et convint avec le capitaine de la manœuvre qu'ils allaient exécuter. Il se tint ensuite à portée de l'arrière du navire, luttant contre la vague, pendant qu'un matelot de ce vaisseau fut frapper une poulie sur le bout de la brigantine, vergue de

l'arrière, saillante de quelques pieds au-delà de la poupe. On y passa une corde que l'on nomme cartahut, assez mince pour la couper d'un coup de couteau, et cependant assez forte pour porter sans risque le poids d'une personne. Le capitaine en fit ce qu'on appelle un lagui; nous le vîmes le passer autour de sa femme, il l'embrassa, et aussitôt l'équipage tirant sur l'autre bout, la suspendit à la brigantine, d'où on la descendit jusqu'à deux pieds au-dessus de l'eau. Dans cet état, les vagues l'atteignaient et la mouillaient de la tête aux pieds; elle resta ainsi suspendue pendant un quart-d'heure, que le bateau employa à vaincre la lame, et à gagner jusqu'à elle. On sait que rien n'est aussi léger, aussi rapide que les canots propres à la pêche de la baleine, dans lesquels il faut se soustraire à la vivacité des mouvemens du monstre quand il est blessé. Enfin l'Américain, debout sur l'arrière de

son bateau, prit si bien son tems entre deux lames, qu'il passa auprès de cette femme, la saisit du bras gauche, et de la main droite coupa d'un seul coup de couteau la corde au-dessus de sa tête. L'un et l'autre tombèrent au fond du canot, mais il se releva promptement, continuant à gouverner avec son grand aviron; et au bout d'une demi-heure, au milieu des huzzas, déposa sur le rivage celle qu'il venait si généreusement de sauver, et dont on ne pouvait trop admirer le courage. Calme au milieu des transports dont elle était l'objet, elle remerciait tout le monde avec affabilité. Elle avait passé la nuit à rassurer son mari, l'engageant à tourner toute son attention vers son vaisseau et son équipage, donnant à tous l'exemple de la fermeté, les encourageant et n'ayant pas paru un moment désespérer du salut général. On ne put porter de secours au reste de l'équipage que le soir; et

la nuit suivante le vaisseau s'abîma avec un fracas qui se fit entendre jusqu'à terre (1).

Le gouvernement du Cap est modelé sur celui de toutes les colonies de la compagnie Hollandaise ; Batavia est le chef-lieu de tous ces établissemens qui y rappellent tous en dernier ressort ; c'est-là qu'est le conseil suprême. Le gouverneur du Cap n'a que le rang de conseiller de cette haute-cour. Ce gouverneur n'est pas toujours pris parmi les serviteurs de la Compagnie, et souvent il n'a aucun grade dans son service. On le nomme en Europe ; il est chef de toute l'administration ; mais à l'égard du militaire, son autorité est restreinte ; il peut requérir, mais non commander la troupe. Celle-ci est sous l'autorité immédiate d'un officier mili-

---

(1) Voyez dans Sparrman, tom. I.er, p. 146, un naufrage célèbre par la bravoure d'un vétéran nommé Voltemade.

taire. Ce dernier prend, il est vrai, les ordres du gouverneur ; mais lui seul peut les transmettre à ses soldats, qui n'en reçoivent que de lui. Ce commandant siégeait autrefois au conseil, il avait voix délibérative dans toutes les affaires qui regardaient le militaire. Les conseillers, jaloux de son autorité, sont parvenus à l'en exclure (1).

Dans toutes les affaires de l'administration, le gouverneur est aidé d'un conseil, composé du second gouverneur, de quatre conseillers et d'un secrétaire : tout ce qui concerne le commerce de la Compagnie, celui des particuliers, les intérêts de la colonie, les concessions, les droits de bourgeoisie, en un mot, tout ce qui constitue le gouvernement civil, est de la com-

---

(1) Il est inutile peut-être d'observer que je parle du Cap, au moment qui précédait la conquête que l'Angleterre en a faite pendant la guerre présente.

pétence de ce conseil. Les membres sont tous hauts marchands de la Compagnie, grade au-dessus duquel ils ne connaissent plus rien. Ce sont la plupart de francs brocanteurs, sans aucune éducation, sans instruction, très-vains, se regardant comme remplissant la première charge du monde, exigeant de grands respects de tous les habitans, jaloux de toute espèce d'hommages, même des honneurs militaires, dont rien au monde ne les ferait se relâcher. Il n'est aucun sacrifice qu'ils ne fissent plutôt que de renoncer à ce que les gardes prissent les armes pour eux comme pour des généraux.

Il ne faut pas conclure de ce tableau, que tous les conseillers exclusivement soient tels : on sent très-bien qu'il y a des exceptions ; sans doute le mérite peut se trouver par-tout, mais comme le titre suffisant pour parvenir à ce poste est d'être haut marchand de la Compagnie, et que pour arriver là, il

suffit d'avoir déployé de l'activité dans les marchés, ou montré une belle écriture dans les bureaux ; il s'ensuit que le choix tombe le plus souvent sur des hommes qui n'ont pas d'autres qualités que celles-là. Rarement un jeune homme que l'on envoie à seize ou dix-sept ans dans ce pays en qualité d'écrivain de la Compagnie, peut-il acquérir le mérite d'une bonne éducation ; il parvient cependant à son tour, et n'est jamais que ce que je viens de dire. On adjoint à ce conseil le commandant de False-Bay, et le fiscal quand il est indépendant. Cet officier est nommé en Europe, et souvent le Cap en a vu qui méritaient beaucoup d'estime, souvent aussi y a-t-on envoyé de francs concussionnaires ; je ne veux nommer personne : cet ouvrage n'est pas destiné à insulter par des personnalités, il suffira de dire que tel fiscal a été chassé par les habitans révoltés de son oppression, et a été contraint de retourner en Europe.

On connaît deux espèces de fiscaux, l'indépendant et le dépendant. Les attributions de tous les deux sont les mêmes, mais leur pouvoir est bien différent ; l'indépendant est membre du conseil, et peut souvent contrarier le gouverneur, sur-tout dans tout ce qui concerne les finances de la Compagnie. Le dépendant au contraire est soumis pour tout, au conseil dans lequel il n'entre pas : l'un et l'autre est chef de la police, et connaît de toutes les affaires, qu'il juge provisoirement : la peine de mort doit être dans tous les cas prononcée par lui en première instance. Il relève un droit sur tout le commerce sur lequel il a l'inspection, il est chargé de la perception des impôts ; les châtimens des esclaves, les arrestations, les emprisonnemens, sont de son ressort ; en un mot, c'est le premier magistrat du lieu. Cette charge créée d'abord pour mettre un frein à l'ambition des gouverneurs, a

cependant fléchi sous le crédit de ceux-ci, qui ont enfin obtenu qu'on ne nommât plus de fiscal indépendant, au moyen de quoi le conseil est un peu plus maître.

L'exécution immédiate de la police est remise à la garde bourgeoise qui patrouille toutes les nuits. On comprend dans cette milice une escouade de pompiers pour les incendies ; la ville possède une douzaine de pompes à feu manœuvrées par des Noirs, et entretenues avec soin, à l'aide desquelles on craint peu aujourd'hui les grands accidens du feu.

La justice se rend au nom de la République de Hollande : elle est administrée par un tribunal que l'on s'efforce de composer de gens instruits, mais on ne peut se dissimuler qu'ils sont en général bien peu experts aux lois ; ils décident en leur ame et conscience suivant les lumières de leur raison, et souvent ils en jugent mieux.

Mais cependant ce tribunal n'est pas à l'abri du reproche d'avoir quelquefois prononcé tout de travers ; il connaît de toutes les causes appelantes de la juridiction du fiscal, contre lequel il peut même admettre une prise à partie : il est d'ailleurs d'usage que ce magistrat ne prenne point connaissance des affaires contentieuses entre particuliers, s'en rapportant sur ce à justice.

De tous les gouverneurs auxquels cette colonie a été soumise, le plus recommandable peut-être est M. Van-de-Grave, alors colonel de génie au service des Etats d'Hollande. Ce brave officier gouverna le Cap avec justice et douceur, représentant avec décence, recevant honorablement chez lui, accueillant les étrangers auxquels à force de bons procédés il fit chérir le nom hollandais, au moins dans son gouvernement (et ce n'était pas là le plus facile) les engageant à revenir enrichir son pays de leur commerce. Sous son

règne l'habitant fut moins soumis à l'arbitraire, moins vexé par les petits tyranneaux qui écrivent dans les bureaux; le commerce acquit de l'extension, la bourgoisie prit de la considération, et fut décorée d'un uniforme; la troupe fut respectée, la ville eut un état-major et un appareil militaire, qui en imposait aux ennemis. La place enfin fut fortifiée. Comme excellent ingénieur, il n'eut pas de peine à sentir que le système sur lequel la colonie était défendue était défectueux, il en adopta un meilleur, fit élever des forts et des ouvrages sur le revers d'une montagne qui commande la citadelle, et voulut au moins la mettre à l'abri d'un coup de main; mais contrarié par le conseil dont les petites vues ne pouvaient s'accorder avec son génie, il fut desservi auprès des directeurs de la Compagnie en Europe; en conséquence il reçut ordre de suspendre tous les travaux qu'il

avait entrepris pour la sûreté et l'utilité de la colonie. Soutenu par le stathouder auquel il s'était adressé, et dont il avait reçu des ordres, il ne les continua pas moins. Il acheva la batterie d'Amsterdam qu'il se serait bien gardé de commencer, fit celle de Chavonne, deux pièces qui réunies mettent la rade à l'abri d'une insulte, continua le fort Coëhorn et autres. Les cabales, les intrigues se renouvelèrent alors avec plus de force, et lui valurent l'ordre de revenir en Europe rendre compte de sa conduite; il obéit, et n'eut pas de peine à se justifier. On lui conserva, quoiqu'absent, les appointemens et le titre de gouverneur du Cap, l'engageant à y retourner; mais dédaignant une colonie ingrate, il se dépouilla de tout ce qui pouvait lui en rappeler le souvenir, et reprit son service dans son corps, dans lequel il est devenu officier général très-estimé. Depuis ce moment le

Cap a sensiblement décliné ; le génie de cet homme de mérite pouvait soutenir et étendre sa prospérité : vainement la Compagnie a t-elle envoyé des commissaires plénipotentiaires, pour remédier aux abus, et rendre la colonie florissante : elle n'a fait que languir, et il est incalculable jusqu'où elle serait tombée si l'Angleterre n'en avait fait la conquête.

Sortons maintenant de la ville pour jeter un coup-d'œil sur ses environs. Nous passons au travers d'un ouvrage de la citadelle sans en parler, mais nous reviendrons sur ce sujet quand nous visiterons les fortifications.

On trouve dans le docteur Sparrman (1) qu'il gouverna nord-ouest en sortant de la ville pour se rendre à la Perle. C'est sûrement une faute de l'éditeur ou du traducteur : on marche vers le sud-sud-est en quittant la cita-

---

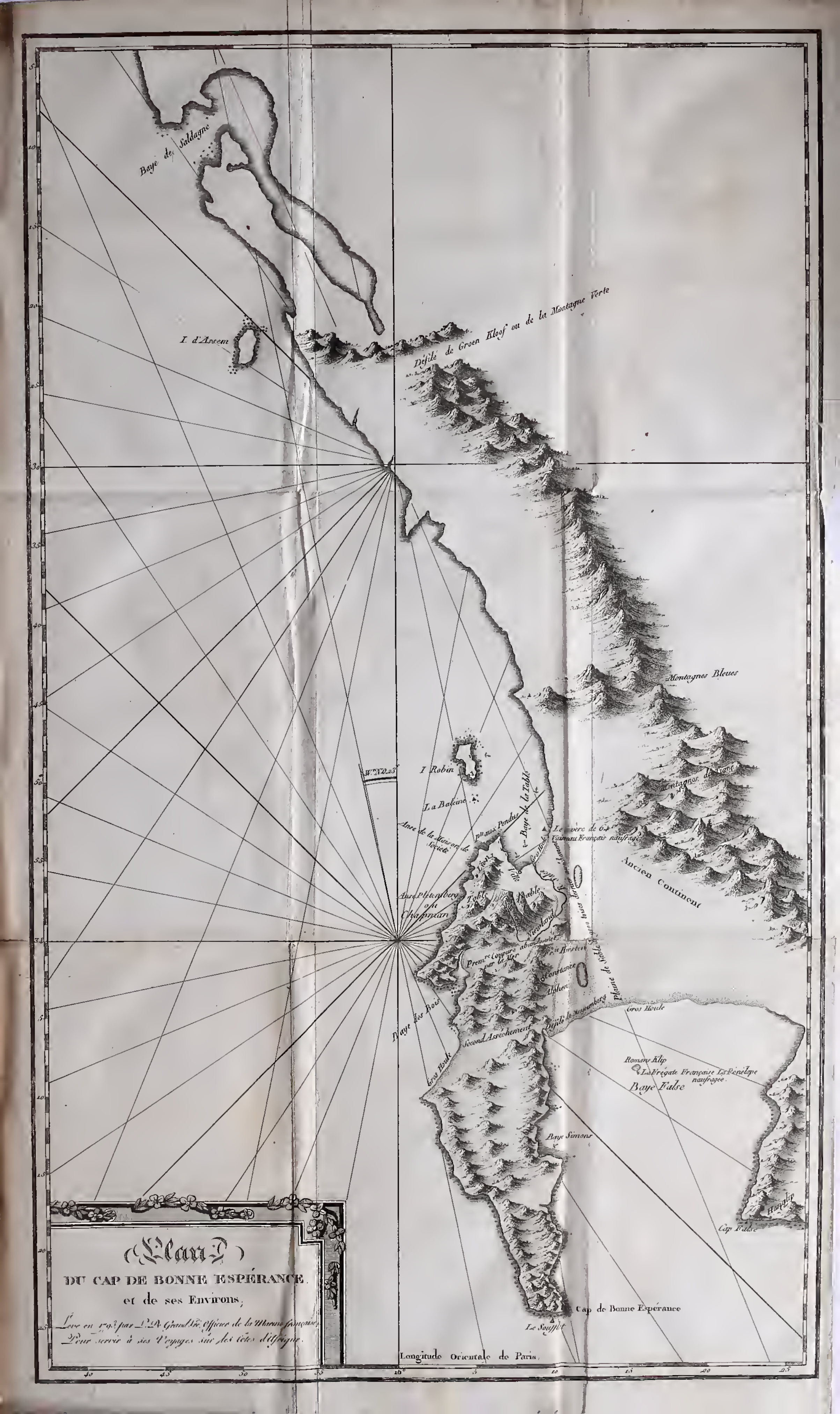
(1) Tome I.er, page 72.

delle. Il dit à la page suivante, qu'
ne trouve pas un pont dans toute l'
frique : il a raison pour l'intérieur
pays ; mais s'il a voulu parler d
environs du Cap, il faut croire q
ceux qui existent ont été bâtis depu
son départ.

Le Cap est environné de jardins, do
la plupart sont plantés de vignes et
quelques grandes allées de chêne ; qu
ques-uns sont bien étendus, mais
général on vise plus à l'utilité qu
l'élégance ; on n'a point encore
ménager des points de vue, plant
pour la décoration, en un mot,
n'y a point encore imité nos jardi
d'Europe ; il y règne une triste mon
tonie qui détruit tout le charme
feuillage et de la verdure. Lá pl
grande partie de ces jardins est située s
le revers de la montagne du Diable
de la Table, vers le sud sud-ouest ; de
ils s'étendent en côtoyant le pied d
montagnes jusqu'au-delà d'Alphe

dont parle M. Sparrman, et vont presque jusqu'au rivage de False-Bay. De toutes ces maisons de plaisance, aucune ne mérite un coup-d'œil de l'homme de goût; le plan de leur construction est du maître-maçon du voisinage, et qui voit l'une voit l'autre; c'est par-tout la même distribution, ainsi qu'à la ville où toutes se ressemblent à-peu-près. Un seul habitant, M. Van-Rienen, a voulu sortir de la ligne ordinaire, et faire bâtir une maison décorée d'architecture; il a demandé un plan à M. Thibaut, capitaine commandant du génie, officier plein de talent, élevé dans le corps des ponts et chaussées de France; mais après avoir commencé l'ouvrage sur un plan distingué, la dépense a effrayé le colon, qui l'a fait achever à sa fantaisie. Ainsi ce n'est encore qu'un édifice tronqué, et cependant c'est le meilleur des environs du Cap.

Je ne parlerai ni de Constance, ni de


Plan
DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE,
et de ses Environs;
Levé en 1793 par L. D. Grandpré, Officier de la Marine française,
Pour servir à ses Voyages sur les côtes d'Afrique.
Baye de Saldagne
I. d'Assem
Défilé de Groen Kloof ou de la Montagne Verte
Montagnes Bleues
Ancien Continent
I Robin
La Baleine
Anse de la Maison de Société
Pte aux Pendus
Baye de la Table
Lion
Table
Diable
Anse Pletenberg ou Chapman
Nieuland
Prem.re Coupure abandonnée par la Mer
Constance
Alphen
Baye des Bois
Second Asséchement
Défilé de Muysenberg
Plaine de Sable
Gros Houk
Gros Houle
Romane Klip
La Frégate Française La Pénélope naufragée
Baye False
Baye Simons
Hangklip
Cap False
Cap de Bonne Espérance
Le Soufflet
Longitude Orientale de Paris
W.t N.O. 23°
40
45
50
55
10°
5
10
15
20
25

Newland, ni d'aucun autre jardin, tout a été dit à ce sujet par MM. Sparrman et Levaillant (1). Mais je demanderai à ce dernier la permission de différer encore d'opinion avec lui « sur « les perspectives délicieuses dont le « site et la variété n'ont que de quoi « plaire dans ce canton charmant ».

La baie False s'est évidemment jointe à des tems bien antérieurs à la baie de la Table : la mer a laissé en se retirant une grande plaine de sable, de neuf mille toises d'étendue ; cette plaine aride, semée de quelques bruyères, coupée de quelques lacs d'eau saumâtre, est à-peu-près toute la perspective dont on jouit du canton du Paradis, où sont situées ces maisons de plaisance. A droite sont les montagnes granitiques, qui s'étendent jusqu'à la pointe du cap de Bonne-Espérance, dont la hauteur dérobe la vue du soleil

---

(1) Second voyage, tome I.er, page 51.

plus d'une heure avant son coucher ; leurs pics nus et décharnés n'offrent que bien peu de végétation, et n'ont rien de quoi plaire ; devant soi on a la plaine en question, et au-delà vers le sud, la mer dans False-Bay, pour embellir le païsage. Ce site n'est pas brillant ; sur la gauche sont les montagnes du Tigre et celles de Stellenbosh, dont l'éloignement ne permet pas d'y rien distinguer : on ne voit que leur masse, quand le vent du sud-est ne remplit pas l'air d'un nuage épais de sable qui en dérobe la vue. Derrière soi on a la montagne du Diable et celle de la Table, pendantes trois mille pieds au-dessus de la tête du spectateur ; rien de tout cela ne m'a paru une perspective délicieuse. Quant à l'accueil que l'on reçoit chez les particuliers auxquels ces jardins appartiennent, ce voyageur rend bien justice à quelques-uns, mais cependant il est des exceptions ; j'en connais qui se font un plaisir

de bien recevoir les étrangers, je pourrais les nommer, si ces citations ne faisaient pas le procès aux autres; et je le répète, je ne veux point ici de personnalités désobligeantes.

A l'égard de sa réception à Constance, j'aime à croire qu'il a un peu chargé sa palette en broyant les couleurs dont il a peint M. Cloete ; ce n'est point un petit maître, et vainnement en attendrait-on les soins empressés et les propos mielleux du jour; mais je lui ai trouvé une bonhommie ronde, accompagnée de beaucoup de cordialité : je puis assurer que sans en être connu, j'en ai obtenu l'accueil le plus distingué. Peut-être M. Levaillant avait-il de l'humeur, peut-être aussi son hôte en avait-il ce jour-là; au moins croirai-je, sans cependant démentir les faits, que ce n'est pas sur le portrait qu'il nous en donne (1), qu'il faudrait juger abso-

(1) Second voyage, tom. I.er, pag. 52 et 53.

lument ce propriétaire; je ne veux point me rendre son champion, mais la reconnaissance m'impose la loi de dire que j'en ai été parfaitement bien reçu, et plusieurs de mes camarades l'ont été de même.

La distance de l'établissement de Simons Bay, est d'a peu-près sept lieues (1) du château du Cap. J'ai dit que les deux baies étoient séparées par une plaine de sables d'à-peu-près trois lieues de long. Aussitôt que l'on quitte le pied de la montagne du Diable, on entre dans cette plaine qu'il faut traverser, le plus souvent sans chemin frayé; on a déja fait assez connaître cette route détestable. Au bout de la plaine on retrouve la mer; et la chaîne des montagnes qui s'étendent au sud, formant un coude en cet endroit, vient presque à pic sur le bord de la mer, ne laissant entre elle et les va-

(1) Voyez Sparrman, tome I.er, pag. 18.

gues qu'un espace d'à-peu-près dix-huit à vingt toises ; ce défilé bien défendu suffirait pour mettre la colonie hors d'insulte de ce côté. On y a bâti une maison, une caserne pour la cavalerie et une barrière avec un péage, ce poste se nomme Muysemberg. J'aurai occasion d'en parler bientôt. La plaine qui sépare les deux baies est coupée dans le tiers de sa longueur, par un petit ruisseau qui dans l'hiver s'échappe du haut de la Table, d'où il tombe par cascade quand il pleut, il passe au travers de Newland, et vient en serpentant se perdre dans les sables de la plaine, où il se mêle aux alluvions de tous les endroits adjacens ; quand il pleut beaucoup, il dégorge directement au sud du milieu de la baie, son cours est par conséquent au nord. Lorsque les pluies sont passées, la lame du rivage comble son embouchure, et les eaux des environs se réunissant à son lit, lui conservent

le nom de rivière, quoiqu'elle soit alors sans cours : toutes ces eaux séjournant dans le sable y sont bientôt saumâtres, de là lui vient le nom de rivière Salée.

Les environs du Cap dont nous venons de parler, produisent bien un peu de vin, mais ne doivent cependant pas entrer dans le tableau de la culture du pays ; ils fournissent les fruits, les légumes et le lait au marché de la ville : les grosses fermes celles qui produisent les grains et qui nourrissent le bétail, sont sur ce que j'appelle, l'ancien continent, c'est-à-dire au-delà de la baie et de la plaine de sable dont j'ai parlé : c'était la côte d'Afrique, dans le tems où les montagnes au pied desquelles est bâtie la ville du Cap, étaient une île ; ces fermes sont plus ou moins considérables, et mises en valeur par des esclaves ; on en retire du grain en quantité suffisante pour en exporter à l'étranger.

Elles fournissent du beurre, dont on pourrait faire un très-grand article de commerce, en l'encourageant et en permettant l'exportation. Une des principales productions de cette partie de l'Afrique, est le vin blanc, connu sous le nom de vin du Cap: on en fait de l'eau-de-vie, non pas aussi bonne que celle de France, mais assez estimée pour en fournir un marché très-considérable, fréquenté principalement par les Américains. Le Cap en exporte au-delà de la valeur de six petites cargaisons, non pas en chargemens complets, mais reparties sur différens vaisseaux. Je porte cet objet par approximation, à mille tonneaux, c'est-à-dire à cent vingt mille veltes par an.

Le vin n'est pas d'un aussi grand débit, on spécule peu sur cet objet; mais il s'en consomme une fort grande quantité dans le pays. Indépendamment de celui-là, on en fabrique du

rouge, auquel on donne les noms de toutes les espèces de France, mais on n'a pu jusqu'à ce jour leur en donner que les noms; aussi est-ce plutôt un objet de curiosité que de défaite. Le vin de Bordeaux y obtient toujours une grande préférence; mais cependant les habitans commencent à savoir s'en passer, et il est à croire, qu'en acquérant le talent de perfectionner le leur, ils finiront par n'en pas vouloir d'autre.

La Compagnie hollandaise ne s'est point fixée de limites, elle étend ses frontières aussi loin que les habitans trouvent des terres fertiles. Consultez MM. Sparman et Levaillant sur l'étendue de ces possessions.

Le terrein n'est pas par-tout propre à la culture, beaucoup d'endroits ne sont encore que du sable, d'autres se refusent à la végétation, et d'autres renferment des sucs destructeurs qui s'opposent à la fertilité. Les habitans

les distinguent en trois espèces, terreins arides, acides et doux. Voyez sur ces détails Sparrman (1). On ne peut plus rien dire là-dessus après cet excellent auteur.

Toute l'industrie des habitans du Cap et des environs, s'est donc bornée à obtenir du pays du bled, du beurre, un peu de fromage, du vin, des eaux-de-vie, et à savoir un peu tanner leurs cuirs; mais quel est l'homme qui ne sente qu'avec de pareilles données, ce pays pourrait s'élever au plus haut degré de prospérité, si le gouvernement de la Compagnie, jaloux de la puissance que la colonie pouvait acquérir, et craignant qu'elle ne se rendît indépendante, ne se fût opposée non-seulement au développement de son industrie, mais encore à l'accroissement de sa population? En effet, c'était une très-difficile affaire que d'obtenir

(1) Tome I.er, page 323.

la bourgeoisie, et cette grace s'accordait d'autant plus difficilement qu'on avait plus d'argent ou de talens. Un homme connu pour riche, hardi, actif, entreprenant, eût fait inutilement tous ses efforts pour obtenir cette faveur. Il fallait être bien doux, bien apathique, avoir l'air de vouloir se borner à végéter lourdement sur une ferme à bled, pour être favorisé du titre de bourgeois du Cap. Sans entrer dans aucuns détails, je vais indiquer sommairement quelles sont les branches vers lesquelles pourrait se tourner l'industrie des colons.

Les bestiaux leur fournissent assez de cuirs pour leur suffire, s'ils savaient mieux les tanner; il faudrait donc qu'ils s'efforçassent de perfectionner cette partie qui ne laisse pas que d'être d'une très-grande conséquence, car tous leurs cuirs forts leur viennent d'Europe; les moutons y réussissent bien et les troupeaux y sont très-nombreux; leur

laine quoique non frisée, est cependant propre au filage, rien ne serait si facile que d'en faire des draps et tous les autres ouvrages de laine qu'on leur porte de Hollande ; ils ne seraient plus forcés de les acheter dans les magasins de la Compagnie, qui les vend ce qu'elle veut. Le chanvre y croît bien et leur ferait du linge préférable à celui qu'ils retirent de l'Inde ; avec le poil du gibier et des moutons, ils feraient facilement des chapeaux. Ils pourraientétablirtoute espèce de manufacture de toile, et l'indigo pour leurs teintures y viendrait très-bien ; j'en ai vu de superbe chez un chirurgien français nommé Martin, dont l'épouse s'était adonnée à élever des vers à soie, qui réussissaient. Elle eût pu porter très-loin cette branche de commerce, si le gouvernemeut l'avait favorisée.

Le tabac y croît et s'y naturaliserait facilement ; enfin leurs montagnes ren-

ferment du fer, il y en a dans celle du Diable, c'est-à-dire dans une colline adjacente, à laquelle est adossée l'habitation de M. Frédéric Kirsten. Il est là sous leur main, il ne faut que de l'encouragement, il ne faut même que permettre aux habitans de se livrer à leur génie, et de vendre le produit de leurs travaux aux vaisseaux qui viendraient l'acheter, il ne faut qu'accorder aux hommes industrieux la liberté de venir se fixer dans le pays : alors on pourrait avancer, sans crainte de se tromper, que dans cinquante ans la colonie aurait acquis une puissance et un degré de richesse et de prospérité qui la mettrait dans le cas d'enrichir la métropole et de se passer de ses secours. Elle serait long-tems avant cette époque, trop resserrée dans les limites de la ville du Cap ; la campagne voisine se peuplerait, et avant un siècle on ne manquerait pas de fonder des villes, à Saldanha bay, Saint-Hélen's bay,

Stellenbosh, Zwellendam, et sur la côte du sud, par-tout où la navigation pourrait être utile au transport des marchandises.

La colonie dans cet état aurait besoin de sucre, de café, de thé, de coton, de bois de teinture, de cochenille, de cacao, d'épicerie, d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'objets de luxe et d'ameublemens de tous genres; en voilà assez pour établir un grand commerce, et des échanges suffisans pour ses grains, ses beurres, ses vins, ses eaux-de-vie et ses cuirs, dont toute l'Inde a besoin; ainsi elle ne pourrait s'isoler dans le monde et se suffire à elle-même. La métropole y conserverait un grand commerce; les droits et avantages qu'elle en retirerait compenseraient d'autant plus ses frais, qu'il ne lui en coûterait pas un sou aujourd'hui pour la porter au plus haut degré de prospérité. L'établissement est formé et si avancé, qu'il

suffit de l'abandonner à lui-même pour le voir se développer. L'administration tyrannique de quelques marchands, pour qui le lucre est tout et le bonheur des peuples rien, qui ne connaît que le bénéfice présent, sans savoir l'envisager au loin, craint certainement de laisser une colonie acquérir trop de puissance, de peur qu'elle ne soit tentée de se rendre indépendante; ce n'est qu'un prétexte derrière lequel se cachent l'avarice et l'oppression. Traitez bien une colonie, elle conservera l'orgueil national, et ne se séparera jamais de sa métropole. Malgré tous les efforts de la France, il est fort incertain que l'Angleterre eût perdu l'Amérique, si elle l'eût traitée avec douceur. Cette puissance possède aujourd'hui le Cap, et peut-être le conservera-t-elle; que la leçon qu'elle a reçue au nouveau monde, lui serve pour cette nouvelle possession dont la splendeur peut s'élever sous un gou-

vernement paternel, au-delà de celle des États-Unis d'Amérique.

Les Hollandais auront toujours à rougir aux yeux de tous les hommes sensibles, d'avoir détruit la nation hottentote ; ils ont répété à l'extrémité de l'Afrique, les scènes sanglantes dont l'Espagne leur avait donné l'exemple en Amérique ; il ne leur a peut-être manqué qu'un Las-Casas pour leur en faire le reproche formel au tribunal de toute l'Europe : s'ils n'ont pas égorgé ces peuples en masse et par milliers à-la-fois, ils les ont anéantis en détail ; s'ils n'ont pas d'abord dressé des chiens à les chasser, ils l'ont fait ensuite. Le fait dépose contre eux. Qu'est devenue cette nation ? Pourquoi est-elle disparue de la terre? Des apologistes qui voudront atténuer le crime de les avoir détruits, diront qu'elle existe encore : mais appelle-t-on nation quelques misérables restes épars sur un pays immense qu'ils ont autrefois

couvert ? Enfin on a eu honte de les égorger ; on leur a accordé la permission de vivre dans de misérables krals dans lesquels deux ou trois familles se réunissent. Il résulte des voyages de MM. Sparrman et Levaillant, et des informations que j'ai prises dans ce pays, que cette nation autrefois si nombreuse ne fournirait pas aujourd'hui quatre mille individus soi-disant libres, vivant dans leurs krals ; à peine en trouverait-on autant dans l'état d'esclavage chez les habitans qui les ont asservis. Ainsi dans une étendue de plus de deux cents lieues de pays sur trente de profondeur, on pourrait donc encore retrouver tout au plus huit mille têtes de ce malheureux peuple : est-ce là une nation existante ? et le reproche est-il fondé ?

Le gouvernement hollandais se lavera d'autant moins de cette tache, que ces misérables sont du caractère le plus doux et le plus patient, fidèles à l'excès,

et qu'ils n'ont opposé que la soumission au fer de leurs bourreaux. Il en existe donc encore huit mille qu'on laisse vivre ; mais que fait-on pour eux ? La moitié est esclave ; et, quant aux autres, telle est la barbarie de leurs conquérans, qu'ils n'ont pas même songé à civiliser ces malheureux débris d'une nation qu'ils ont fait périr, et qu'ils les laissent croupir dans une ignorance crasse, dans un état sauvage, presque, pour ne pas dire tout-à-fait, semblable à celui dans lequel ils vivaient avant que l'Europe leur envoyât de la poudre à canon et des chaînes.

Lorsque la race anéantie des Hottentots n'offrit plus qu'un trop petit nombre de victimes à la fureur des Hollandais, lorsque tout leur pays fut pris et possédé par ces nouveaux maîtres, ces derniers se trouvèrent voisins d'un peuple nommé Boschis ou Boschisman, à-peu-près semblable pour les

traits, les mœurs, les usages, à celui qu'ils venaient de détruire ; ils ne balancèrent pas à l'attaquer. Celui-ci, plus brave, plus énergique, se défendit, et quelquefois se vengea cruellement. De là cette haîne implacable avec laquelle on le poursuivit : ce fut alors qu'on vit se reproduire cet instinct de cruauté, qui anima les compagnons des Cortes, des Pizarre. Oui, il faut le dire, les colons les plus éloignés de la ville du Cap, ont chassé aux Boschis comme on chasse au lièvre ; leurs chiens y sont dressés ; meute, chevaux, esclaves, enfans, femmes, hommes, tout cela est exercé à cet horrible métier ; tous animés de la même fureur, et du même desir de destruction, poursuivent avec acharnement tout malheureux qu'on aperçoit dans les montagnes (1) ; il n'est

(1) Consultez Sparrman, tome III, page 6, dont le témoignage s'accorde avec le nôtre.

pas plutôt signalé, que tous s'élancent à-la-fois. Ils ambitionnent de se dévancer l'un l'autre ; c'est à qui portera les premiers coups ; les chevaux eux-mêmes les secondent de leur instinct et de leur ardeur : ils le poursuivent sans relâche, et ne rentrent chez eux qu'après l'avoir exterminé. Ils ont poussé la cruauté jusqu'à forcer leurs hottentots de les accompagner à ces dégoûtantes boucheries, et ceux-ci ont eu la lâcheté de s'y soumettre ; aussi les Boschis ne les regardent plus comme des frères, et font souvent tomber sur eux les premiers effets de leur vengeance.

Le gouvernement du Cap, sortant quelquefois de sa coupable léthargie, au récit de quelques-unes de ces scènes d'horreur, a vainement porté des ordonnances qu'il n'a pas fait soutenir ; et bientôt, fatigué d'une attention qui lui rapportait moins que sa muscade, il s'est assoupi de nouveau, fermant

les yeux sur des atrocités qu'il aurait dû punir. En vain M. Levaillant, doué d'une ame énergique et sensible, en déplorant quelquefois leurs misères, a-t-il voulu en rejeter le blâme sur les colons et sur leur éloignement du Cap. Je serai plus sévère que lui. Un gouvernement, quelqu'éloigné qu'il soit, peut être ferme et maître quand il le veut, et les moyens répressifs de celui-ci étaient suffisans s'il avait voulu les employer. Inutilement, dirait-on, que les Boschis, en repoussant leurs agresseurs, les ont irrités. Ce serait le comble de l'inhumanité, que de faire un crime à des malheureux de se débattre sous le couteau qui les égorge.

Comme on a vu les Antilles dépeuplées par le fer de l'Europe, ne pouvant plus fournir des bras pour leur culture, venir mettre l'Afrique à contribution, et transporter ses habitans dans un monde nouveau; où les chaînes de l'esclavage furent le prix de leurs tra-

vaux ; de même les Hollandais ne pouvant plus cultiver le midi de l'Afrique, dont ils avaient exterminé les habitans, ont été chercher des esclaves ailleurs ; Mozambique, Madagascar, Malac, leur ont fourni les bras qui viennent aujourd'hui presser leurs raisins et faire éclore leurs grains. Les Hottentots, échappés au massacre général, sont plus propres au métier de pâtres ; les travaux forcés donc sont remis aux autres. MM. Sparrman et Levaillant ont très-bien dépeint leurs caractères, leurs usages, le degré d'estime dont ils jouissent respectivement, et le prix qu'on y met. Je n'en parlerai donc pas : mais avant de quitter les Hottentots, je vais encore rompre une lance avec M. Levaillant. Je me plairai toujours à répéter que je fais le plus grand cas de cet auteur sous bien des rapports ; ses vues sont souvent philosophiques, profondes, et dignes des plus grands éloges ; mais quelquefois

il se laisse emporter à son imagination, souvent même à sa sensibilité. Sa reconnaissance pour quelques services qu'il a reçus des Hottentots qui l'accompagnaient, l'a aveuglé sur leur compte, et l'a porté envers M. Sparrman à une injustice que celui-ci ne méritait certainement pas (1). « Une ville « entière, dit le premier, ne balance « pas pour ces erreurs seulement à « ranger auprès de Kolbe un livre utile « à plus d'un titre, si l'auteur avait su » se réduire aux matières qui lui étaient « plus familières ». Comparer M. Sparrman à Kolbe est un jugement auquel l'Europe savante ne souscrira pas ; le premier est généralement estimé au Cap ; et cette opinion de M. Levaillant doit d'autant moins faire loi, qu'il la met en avant pour prouver que les Hottentots ne sont pas mal-propres, et qu'il est faux qu'ils se nettoient les

---

(1) Premier voyage, tome II, page 118.

mains et les bras avec de la bouze de vache.

Il est de fait que rien n'est aussi malpropre qu'un Hottentot ; on le sent de vingt pas ; et si Narina, plus propre que les autres, se baignait avec les femmes de son kral, elle se graissait aussi la figure avec du suif mêlé de suie. M. Levaillant en convient : or, si cette sauvage, unique en son espèce, différente même de ses compatriotes par les traits de sa figure, si nous en croyons les portraits que ce voyageur nous a transmis ; si, dis-je, cette femme qui paraît avoir été si supérieure à toutes ses compagnes, se fardait néanmoins avec du suif et de la suie, que doit-on penser de celles qui sont moins rafinées. J'ai vu beaucoup d'individus des deux sexes de cette nation, je les voyais dans un état bien supérieur à celui dans lequel ils auraient vécu dans leurs krals, et je puis certifier que la plus belle petite maîtresse hottentote,

graissée et noircie de fraîs, ce qui la rendrait moins infecte, décorée de sa peau de mouton, enfin dans tout le luxe de sa parure, ferait soulever le cœur au hussard le plus déterminé. Qu'a donc de si révoltant l'usage de se nettoyer avec de la bouze de vache ? cela n'a rien d'engageant pour un Européen, j'en conviens ; mais cela est assurément moins mal-propre que du suif pourri mêlé de suie. M. Levaillant serait donc bien étonné s'il voyageait dans l'Inde, où la vache est le symbole de la sagesse, et où ses excrémens sont réputés sacrés; il verrait les Malabares en enduire le vestibule et l'intérieur de leurs maisons, tant par religion que par propreté et pour se garder des insectes (1). Si mon témoignage pouvait être de quelque poids, entre deux auteurs aussi justement renommés que MM. Sparr-

---

(1) Rien n'est plus commun à Pondichery, Madras, et sur-tout le Coromandel.

man et Levaillant, je certifierais que j'ai vu des Hottentots et des Caffres couverts de bouze de vache depuis les mains jusqu'aux épaules.

On trouve au Cap quelques femmes de race hottentote, mais qui vivent et servent chez des particuliers ; celles-là sont vêtues avec soin, soignées, lavées et point du tout suifées ; elles sont loin d'être rebutantes alors, elles ont un genre de beauté et de formes qui trouvent des amateurs. En général les caractères distinctifs et particuliers à cette race, sont les cheveux crêpus, les yeux chinois, les joues extrêmement protubérantes, et les fesses démésurément grosses.

Une particularité que j'offre aux amateurs des recherches sur les mœurs et usages des différens peuples, c'est qu'on retrouve encore les bracelets chez les Hottentots : au défaut de métal ils en font de cuir (1).

---

(1) Sparrman, tome I.er, page 250 et suiv.

Ainsi voilà une circonstance à ajouter à ce que j'ai dit à ce sujet à l'article de la côte d'Angola.

Les femmes hottentotes, du fond de leurs krals, ont long-tems occupé l'attention de toute l'Europe. Les gens les plus distingués par leur génie et leurs talens, ont ajouté foi au tablier naturel de ces sauvages. Voltaire lui-même, entraîné par l'opinion générale, et trompé par le rapport du jésuite Tackard et autres voyageurs, n'a pas craint de consigner cette erreur dans ses ouvrages. Quoique cette méprise ne soit pas de nature à décider du bonheur ou du malheur du genre humain, et que sous ce point de vue elle soit d'une petite conséquence, cependant il est fâcheux qu'un homme, tel que Voltaire, l'ait accréditée ; on croira toujours qu'un écrivain aussi fameux n'aurait pas risqué de publier cette particularité, et de joindre son témoignage à celui des auteurs qui en avaient parlé avant lui, s'il n'avait été certai.

de l'authenticité de la source où ils l'avaient puisée. Ses ouvrages dureront autant que la langue française ; ceux des voyageurs modernes ne survivront peut-être pas à leurs auteurs ; et malgré les efforts de ceux qui démentiront un pareil fait, il est presque certain que la postérité sera persuadée que, dans des tems antérieurs, les Hottentotes auront été ainsi conformées. Cependant il est certain que ce tablier n'existe pas : M. Sparrman (1) est du même avis. J'ai séjourné long-tems au Cap, j'y ai fait plusieurs voyages, j'ai fait quelques incursions dans le pays, j'ai recueilli l'opinion des gens les plus instruits de la colonie, j'ai consulté le colonel Gordon, qui s'est fait quelque réputation comme observateur ; j'ai fait les recherches les plus exactes à cet égard ; à ma curiosité s'est joint quelquefois un attrait un

(1) Tome I.er, page 239.

peu plus pressant, auquel mon âge me soumettait vis-à-vis des femmes de cette race qui vivent au Cap et dans les environs ; j'ai prodigué les présens pour avoir seulement la liberté de visiter ; nulle part je n'ai vu de tablier, ni rien qui pût y ressembler : il est certain que c'est une fable, et je ne conçois pas ce qui a pu induire en erreur les écrivains qui nous l'ont donnée pour une vérité. Je suis forcé de croire que celui qui le premier consigna cette imposture, fut emporté par le desir de frapper le public par quelque découverte extraordinaire, et de vendre plus rapidement son livre à l'abri de ce merveilleux. Ceux qui l'ont répétée n'ont fait que copier le premier auteur, sans chercher même à vérifier un fait aussi étonnant, et qui ne laisse pas d'être de quelqu'importance pour les sciences et la philosophie. (Rien n'est indifférent en histoire naturelle.) La négligence de ces voyageurs est certainement très-

coupable, et mérite l'animadversion publique.

M. Levaillant a voulu découvrir la source de cette erreur; il a cru l'apercevoir dans une mode mise en usage par quelques femmes d'une horde qu'il a rencontrée, l'une desquelles il a visitée. Le tablier, dit-il, n'est point un présent de la nature, c'est une mode (1). Mais ici ce voyageur s'est-il tenu suffisamment en garde contre la démangeaison de publier une découverte? « Le tablier, dit-il (2), n'est qu'une « prolongation des grandes lèvres des « parties de la femme; elles peuvent « arriver jusqu'à neuf pouces, plus ou « moins, suivant l'âge de la personne « ou les soins assidus qu'elle donne à « cette décoration singulière.

« J'ai vu (dit-il plus bas) une jeune

(1) I.er voyage, tome II, page 102.

(2) *Ibid.* page 313.

« fille de quinze ans, qui avait déja
« les lèvres de quatre pouces de lon-
« gueur : jusques là ce sont les frotte-
« mens et les tiraillemens qui com-
« mencent à distendre, des poids sus-
« pendus font le reste. »

Quelle est donc cette affectation de vouloir toujours sortir du grand chemin pour prendre des routes obliques ? pourquoi ne pas convenir tout bonnement que le tablier n'existe pas, que ce conte est sans fondement ? Serait-ce parce que M. Sparrman l'a dit avant lui ? Pourquoi dire » qu'on a fait
« jouer à cette fable révoltante, un rôle
« ridicule dans l'histoire de ce peuple, et
« plus bas se contredire et soutenir que
« c'est par bizarrerie et par légèreté qu'on
« l'en a retranché ? » Pourquoi s'attacher ensuite à voir un tablier dans la prolongation des grandes lèvres, prolongation qui n'a lieu, dit-il, que par les frottemens et les tiraillemens ?

Je dois m'empresser de me joindre

à ses amis et de le féliciter avec eux sur la régularité de mœurs qui a circonscrit le cercle de ses observations sur les femmes. Je me garderai bien de me vanter d'une expérience plus consommée ; mais si j'osais m'en accuser, je lui observerais que ce n'était pas la peine de courir au bout de l'Afrique pour trouver des lèvres prolongées ; il en eût pu trouver par-tout, de deux ou trois pouces, sans que les tiraillemens ni les frottemens y eussent en rien contribué. Telle est la conformation de certaines femmes, et cela n'est pas rare, j'en ai beaucoup rencontré. J'ai possédé des esclaves qui les avaient de quatre ou cinq pouces ; cela n'est point particulier aux Hottentotes. Je ne crois pas impossible de faire acquérir à cette membrane une certaine dimension, mais M. Levaillant a-t-il bien mesuré neuf pouces ? Je n'ose douter de ce qu'il affirme avoir vu, mais s'il n'en a jugé qu'au premier

coup d'œil, ne se serait-il pas trompé? Quelques pouces ne me surprendraient point, puisque nous voyons les Indiens de Ceylan et ceux de la côte se distendre les oreilles avec un ressort de bois du diamètre d'une piastre d'Espagne : opération, qui leur fait traîner de beaucoup le bout de cette partie sur l'épaule ; mais une grande lèvre prolongée ne peut avoir plus d'un pouce de largeur, toutes celles que j'ai vues avaient à peu-près cette mesure, et elle doit diminuer en alongeant ; comment prendre cela pour un tablier? La robe du jésuite Tackard devait le rendre assez neuf en cette partie ; mais néanmoins avouons de bonne foi que c'est une imposture ; les lèvres qu'a vues M. Levaillant ne sont point chose nouvelle, et ne peuvent justifier ceux qui les premiers ont abusé de la crédulité de l'Europe sur la conformation des Hottentotes.

Le cap de Bonne-Espérance est une

colonie importante pour une nation agricole qui voudra retirer des productions du sol, mais ce sont des fruits lents, qui veulent être semés long-tems avant d'être recueillis. La facilité du commerce avec l'Inde, où quiconque arrivant avec de l'argent peut, dès le premier mois, obtenir des manufactures des naturels du pays, autant que ceux qui fréquentent ces marchés depuis cent ans, les bénéfices considérables qu'on en retire, les besoins sans cesse renaissans du luxe de nos climats, ont conduit les Européens en Asie, et leur ont fait négliger le Cap, qui ne peut enrichir ses possesseurs qu'à l'aide du tems et du travail.

Lorsque les Hollandais y ont fondé leur colonie, cette possession qui n'influait en rien sur les opérations militaires et maritimes de l'Inde, et qui ne pouvait y donner aucune supériorité à la nation qui la possédait, n'excita aucune jalousie ; lorsque enfin on la

vit prospérer et acquérir une certaine force, elle fixa l'attention des deux nations qui se disputaient l'empire de la mer, mais elles aimèrent mieux la voir rester dans les mains de la Compagnie hollandaise, qui s'affaiblissait tous les jours, que de consentir à ce qu'elle passât sous la domination d'une puissance rivale. Cette politique en a conservé la propriété à la Hollande jusqu'à la présente guerre, pendant laquelle elle l'a perdue. On a vu la France y mettre garnison pour la conserver à cette nation, à laquelle elle l'a fidèlement remise après la paix de 1783.

L'Angleterre qui la possède aujourd'hui peut en retirer de grands bénéfices, si elle veut lui donner de l'accroissement, et si le roi la garde pour lui. Si sa majesté britannique veut que cette colonie prospère, il faut bien se garder de la comprendre dans aucun privilége exclusif. Si on veut la faire servir aux bénéfices de la Compagnie,

elle ne fera que languir, comme elle a fait jusqu'à ce jour. Il lui faut un commerce indépendant avec tout l'univers, et si l'on craint sa concurrence dans les marchés de l'Inde, elle est perdue.

Je conviens qu'elle peut faire beaucoup de tort à la Compagnie, en fournissant dans les établissemens anglais de l'Inde, des vins et eaux-de-vie à beaucoup meilleur marché que ceux venus d'Europe, et par la suite si son industrie acquiert de l'extension, ses manufactures pourraient la mettre à même de rivaliser la Compagnie dans ses propres établissemens ; aussi la prise de cette colonie, fut-elle un médiocre sujet de joie pour les directeurs, qui ignoraient quelles étaient les intentions du roi à cet égard. Sa majesté appréciera sans doute dans sa sagesse, jusqu'à quel point elle doit sacrifier le bonheur de ses nouveaux sujets, au plus ou moins de lucre des actionnaires de la Compagnie des Indes.

D'après l'importance de cette place, il eût été raisonnable d'espérer que la Compagnie hollandaise eût fait de plus grands efforts pour la conserver, et l'on ne saurait se rendre raison de l'insouciance qu'elle a témoignée à son égard. Cette administration était plongée dans un état d'inertie incroyable ; le stathouder qui avait apprécié la colonie, avait fait nommer un gouverneur militaire, homme rempli de talent, et dont j'ai déja parlé. Cet officier reçut du prince des ordres secrets de travailler à mettre la place sur un pied respectable ; les petites vues de quelques marchands, l'avarice sordide qui les a fait frémir à la seule idée des dépenses que cela occasionnerait, leur a fait tout contre-mander, et leur coûte un royaume. Il est à présumer que les Anglais se hâteront de fortifier cette conquête, de manière à s'en assurer la possession.

Nous allons jeter un coup-d'œil

rapide sur la partie militaire dont nous n'avons pas encore parlé.

La garnison hollandaise était composée d'un régiment d'infanterie, commandé par M. Gordon : ce corps était de mille hommes au complet, mais il est rare qu'il y ait en plus de sept cents présens, ci. 700

Plus un corps d'artillerie de trois cents hommes au complet, et n'a jamais monté à plus de deux cents, ci. 200

900

Voilà toute la troupe de ligne, à cela on ajoutera le corps des écrivains de la Compagnie, ci. . 300

Plus la milice bourgeoise, ci. 800

Deux mille hommes de milice de la campagne, mais qui n'en ont jamais fourni la moitié, ci. 1000

Un corps de matelots d'à-peu-près deux cents au *maximum*, aux ordres de l'ingénieur en chef, ci. 200

Plus cent cinquante Hottentots armés, ci. 150

Tout ensemble trois mille trois cent cinquante hommes, ci. . 3350

Mais sur ce nombre, dix-neuf cent cinquante appartiennent à la bourgeoisie et à la campagne; on ne devait pas compter sur leur affection, le gouvernement de la Compagnie ne les ayant pas traités de manière à se les attacher; et quant aux neuf cents hommes de troupes régulières, on observera qu'à peine avaient-elles vu l'exercice à feu, par conséquent jamais l'ennemi; elles étaient très-bien tenues, paradaient merveilleusement; mais n'ayant jamais fait la guerre, on ne pouvait en espérer que peu.

Quant à l'artillerie, on peut hardiment assurer qu'elle ne savait rien; non-seulement les soldats ne connaissaient pas leur métier, mais même les officiers ne savaient pas autre chose

que charger leurs canons et mettre le feu dessus. Je puis assurer que je n'ai pas vu au Cap un seul affût, sur lequel on fît usage de la hausse. Si ces messieurs étaient encore en place, la crainte de leur nuire m'imposerait silence ; mais aujourd'hui que leur corps n'existe plus et que leur compagnie est culbutée, je ne crains pas de dire que telle était l'ignorance de ce corps, que le colonel était un tailleur qui avait la noble simplicité d'en convenir.

Sans doute le mérite doit être encouragé dans tous les états ; et si celui-ci avait eu le génie requis pour commander un corps instruit, ou qui eût dû l'être, sa profession de tailleur ne devait pas l'exclure d'une place qu'il aurait méritée. Mais ce brave homme (plus propre à mettre devant un corps de grenadiers) n'était véritablement que tailleur quant au talent, et ne savait rien autre chose que cette pro-

fession; il avait rendu des services à son corps, mais c'était sur les fournitures d'habillement. Je suis bien loin de vouloir l'insulter, je rends justice à sa bravoure, à sa probité, à ses mœurs; mais on peut être très-mauvais artilleur avec toutes ces vertus, et la suite a fait voir ce qu'à l'occasion on doit attendre d'une troupe régulière composée de cette manière. Sans blâmer ni justifier personne, il est certain que l'ennemi n'était pas encore à la vue de la citadelle, quand elle a capitulé.

La place était sans état-major depuis le départ de M. Van-de-Grave, tout était aux ordres du colonel de l'infanterie : il y avait en sus de ce que je viens de dire, un capitaine et un lieutenant de génie; ce dernier était un enfant arrivant d'Europe et sortant du collége : il savait lire et écrire, même ses quatre premières règles, tant bien que mal; du reste propre à rien.

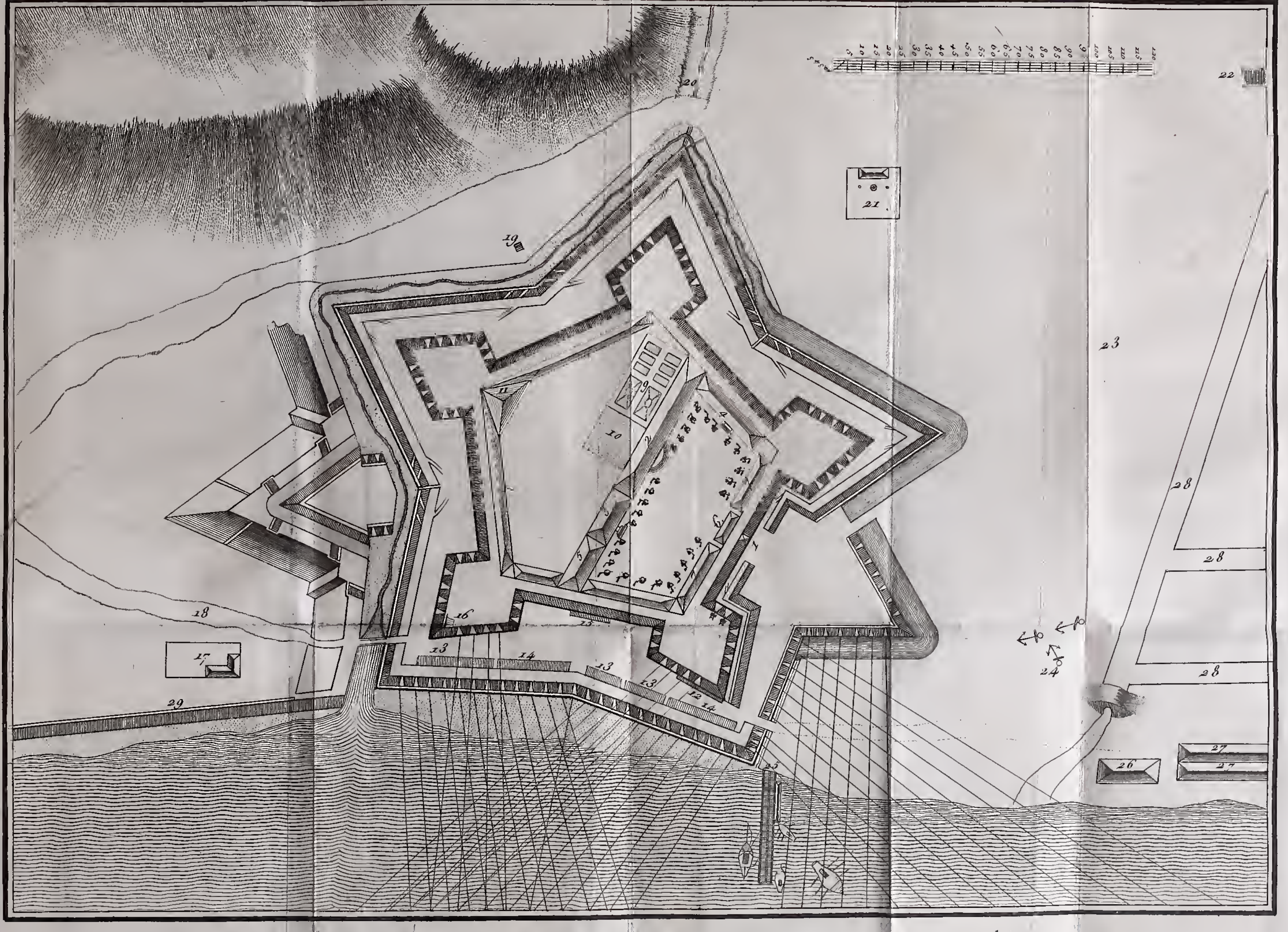
Le capitaine était le même Thibaut, dont j'ai déja parlé, le seul de toute la garnison qui eût du talent, si j'en excepte M. Gordon, auquel plusieurs personnes en ont reconnu. Cet ingénieur était un dessinateur admirable, et levait un plan de main de maître; il avait, ainsi que je l'ai déja dit, commencé sa carrière dans le corps des ponts et chaussées de France, c'est annoncer suffisamment son mérite : il a formé au Cap un dessinateur auquel il a légué une partie de son talent. Je m'abstiendrai d'un plus grand éloge de cet officier, c'est mon ami, à ce titre on accuserait peut-être mon jugement de partialité.

Telle était donc la force entretenue au Cap, que l'on ne pouvait compter que sur quatorze cents hommes, sans la milice, pour défendre le château, les forts, les lignes, et tenir la campagne. On va voir combien cela était insuffisant.

On appelle pointe aux Pendus celle qui termine la rade au nord du côté de l'ouest : elle est ainsi nommée, parce que des scélérats ayant massacré leurs officiers à la mer, furent repris, amenés au Cap et condamnés à mort : on les exposa dans des cages de fer sur cette pointe, pour servir d'exemple aux matelots qui peuvent les apercevoir de la rade.

On compte une lieue de cette pointe au fond de la baie ; la ville est à-peu-près aux deux tiers de cette distance. La citadelle qui joint la ville vers le sud, est un pentagone régulier, sur la méthode de Marollois depuis long-tems regardée comme défectueuse ; à ce défaut on en a joint quatre autres principaux, l'un desquels serait suffisant pour décrier un officier en France, s'il était assez ignorant pour y tomber.

1.° La place est commandée, à la distance de cent cinquante toises, par une montagne qui plonge sur les rem-



PLAN DE LA CITADELLE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE,

Levé sur les Lieux en 1793, par L. De Grand-Pré.

1.... Porte du fort.
2.... Maison du gouverneur.
3.... Maison du second gouverneur.
4.... Logement du commandant militaire.
5.... Bureaux du gouvernement.
6.... Corps de garde.
7.... Logement des officiers militaires.
8.... Cazernes.
9.... Jardin du gouverneur.
10.... Reservoir à l'usage de la garnison.
11.... Arsenal et poudriere.
12.... Corps de garde.
13.... Preposés aux travaux de la compagnie, forges &c.a
14.... Bagne des galeriens en temps de guerre.
15.... Atelier du charonage d'artillerie.
16.... Pavillon de la place.
17.... Tuilerie.
18.... Grande route, la seule qui aboutisse à la ville.
19.... Reservoir pour laver.
20.... Ravin où coule le ruisseau qui descend de la table, et fournit l'eau du fort.
21.... Lieu des exécutions criminelles.
22.... Commencement de la ville.
23.... Esplanade entre le fort et la ville.
24.... Dépot des ancres pour les vaisseaux qui peuvent en avoir besoin.
25.... Pont de bois où débarquent les bateaux.
26.... Boucheries.
27.... Magazins des vins de la compagnie.
28.... Canaux qui environnent la place.
29.... Commencement de la ligne.

parts, et qui prend de revers le front qui défend la rade.

2.° Les flancs du bastion qui regarde cette montagne ne s'en défilent pas, et seraient abandonnés au second coup de canon.

3.° La ligne de défense est tout au plus de soixante-quinze toises; de sorte que Marollois ne faisant son angle flanqué que de quinze degrés en sus du demi-angle du poligone, il devient très-aigu dans un pentagone (1), et cet auteur faisant sa courtine en raison sesquialtère de la face du bastion, il résulte de cette petite échelle, que la face n'a que vingt-cinq toises, inconvénient qui, joint à l'angle aigu de la capitale, réduit à presque rien l'intérieur du bastion. Cette dimension raccourcit le flanc au point de ne pouvoir admettre que deux pièces, l'une desquelles seulement peut être

(1) 69 degrés.

utile, l'autre étant fichée presque dans l'angle de l'épaule; et comme le flanc de Marollois est à la demi-gorge comme le sinus de quarante à celui de cinquante degrés, celle-ci, déduction faite de la largeur du parapet, reste si étroite, que les pièces vont au recul donner dans la culasse de celles de l'autre flanc.

4.° Ce château, propre seulement à repousser des Hottentots, est élevé de trente-cinq pieds au-dessus de la ligne du niveau ; il est tout entier de maçonnerie faite de quartiers de rocher depuis le pied jusqu'en haut ; merlon, etc. tout en est, de sorte que s'élevant de quinze pieds au moins au-dessus de la fausse braie, cette dernière n'est pas tenable en cas d'attaque : les éclats des pierres y feraient plus de mal que les boulets des assiégeans.

A ces quatre défauts capitaux, il faut en joindre d'autres : la fausse braie n'a été bâtie qu'après coup, elle s'a-

ligne précisément sur la montagne qui la domine, elle n'environne pas le fort du côté de la ville; le fondement en est de pierres, mais ne s'élève que de trois pieds au-dessus du fond du fossé, le reste est de terre, ce qui ne serait pas un grand mal; mais les terres du Cap ont beaucoup de poussée, ce qui joint aux pluies y fait souvent des brèches; j'en ai vu le gazon crouler par pans de trente toises à-la-fois, et cela n'est pas rare.

Le front tourné vers la ville est couvert d'une petite demi-lune, sans pont-levis; et entre cette pièce et le corps de la place il n'y a ni fossé, ni pont, ni rien qui empêche d'arriver d'emblée attacher le petard. La fausse braie est interrompue en cet endroit; il n'y a pas même une barricade pour en fermer l'entrée.

Le front vers la campagne est aussi couvert d'une petite demi-lune, à flancs retirés, sur lesquels on peut monter

une pièce. Tel est le talent de ceux qui l'ont construite, qu'elle ne pouvait pas tirer par-dessus le chemin couvert. Le capitaine Thibaut l'a rehaussée, et alors elle a masqué la fausse braie ; tout cela d'ailleurs est sous le feu de la montagne voisine ; le fossé est bien assez large, mais la contrescarpe n'a pas six pieds de haut ; il y a un petit bout de chemin couvert vis-à-vis de la demi-lune qui regarde la campagne, et qui a été tracé jusqu'à rencontrer la capitale du bastion voisin ; à cela près, il n'y a pas une motte de terre, pas une palissade pour empêcher de venir de prime-abord sauter dans le fossé, et monter dans la fausse braie, qui a beaucoup de talus, et qui jadis fraisée, ne l'est plus dans la moitié de son pourtour ; le niveau du fossé est si mal pris, que si on le fermait sur le bord de la mer, la contrescarpe de cet endroit serait submergée auparavant qu'il y eût une goutte d'eau du côté de la montagne ;

aussi le laisse-t-on toujours à sec, excepté vers la ville, où l'on retient l'eau avec une écluse autour de la demi-lune.

Tel est cependant, dans l'exacte vérité, le boulevard qui défend la plus belle possession des Européens dans l'autre hémisphère.

Du fort en tirant vers le sud, on a bâti sur le bord de la mer une ligne, flanquée de distance en distance de petits bastions carrés. C'est le meilleur ouvrage de la colonie : cette ligne est excellente pour défendre un débarquement en cet endroit ; elle défend bien la rade dont elle a fort peu à craindre, étant assez basse pour que la moitié des coups tirés d'un vaisseau passe par-dessus. Le bout de cette ligne est appuyé vers le fond de la baie, a un fort en étoile, inscrit dans un carré ; c'est bien le chef-d'œuvre le plus admirable de l'ignorance et de l'ineptie, rien n'est flanqué ; les angles saillans sont de quinze ou dix-huit degrés tout au plus,

et les parapets de dix-huit pieds occasionnent une longue pointe de terrein perdu vers ces angles, qui, d'aucune partie du fort ne sont vus que par deux ou trois hommes situés près de l'angle rentrant; et qui pourraient y tirer obliquement.

Cette pièce située sur le bord de la mer, pouvant être tournée par l'ennemi, on a songé à prévenir cet inconvénient; pour cet effet, on a prolongé une ligne depuis cette étoile jusques à moitié côte de la partie la plus voisine de la montagne du Diable; cette ligne est flanquée d'un petit fortin carré, situé sur la grande route qu'il est destiné à balayer. Un canon défend le fossé de la ligne; et sans ce canon, elle est si savamment postée qu'il suffirait de sauter dans le fossé pour marcher parfaitement à l'abri comme dans une tranchée, jusqu'au pied de l'étoile dont elle se défile absolument.

A l'arrivée des Français, pendant la guerre d'Amérique, on palissada cette ligne afin d'y faire quelque résistance en cas d'attaque. Mais M. de Conway, qui commandait le régiment de Pondichéry, comptait plus sur la bravoure de ses soldats et sur ses talens, que sur des fortifications aussi mal entendues. Depuis la paix de 1783, les Noirs ont successivement volé toutes les palissades pour les brûler. C'est en cet état de défense du côté de la terre, que M. Van-de-Grave trouva la colonie à son arrivée. Et d'abord il sentit le vice de la position, qui ne permet pas de s'opposer à une invasion, si l'ennemi est plus nombreux que la garnison. Mais ne pouvant transporter la ville ailleurs, il voulut remédier, autant que possible, aux défauts capitaux. Il examina d'abord la citadelle, et vit que la fausse braie ne permettait pas aux flancs du pentagone de défendre le fossé, et qu'il n'y avait à la première

aucune ouverture pour y suppléer; il fit donc ouvrir deux embrâsures de chaque côté de l'angle rentrant, au moyen desquelles le fossé fut flanqué. Il abandonna entièrement la dernière ligne dont je viens de parler, parce que le château peut à peine la défendre du haut de ses remparts, et que la rade la voit de revers. Il se retrancha sur la montagne qui commande la citadelle, et qui fait partie de celle du Diable. Il y bâtit deux ouvrages, qui sont seulement hors de terre, et qu'on ne lui a pas laissé finir, de sorte qu'ils sont nuls; l'une de ces pièces est nommée fort Coehorn; elles sont jointes par une ligne bien entendue; l'une d'elles couvre parfaitement le grand chemin par où l'on arrive au Cap. Tout le reste des ouvrages foudroie le revers de la ligne du bord de la mer si l'ennemi s'en emparait, prend par le flanc de gauche toutes les troupes qui pourraient marcher vers la ville, enfile et prend de

revers toutes les tranchées que l'on pourrait y creuser. A tous ces avantages, cette position réunit celle de ne pouvoir être tournée, puisqu'elle est adossée à une montagne que l'on ne peut escalader.

Qui croirait que des ouvrages aussi utiles ont été sacrifiés à l'achat de quelques livres de gérofle : c'est cependant la vérité. Les conseillers du Cap voyant que plus on ferait de dépenses militaires, et moins ils auraient de fonds à leur disposition pour les affaires mercantilles, croyant d'ailleurs voir dans tous ces ouvrages une fortune assurée pour le gouverneur, ingénieurs, etc. ; indignés que d'autres qu'eux-mêmes fussent dans la possibilité de gagner de l'argent, ont jeté les hauts cris, et ont tant cabalé en Europe, qu'ils sont parvenus à faire rappeler l'homme de mérite qui ne travaillait que pour eux. Tout est resté suspendu, et ne peut être d'aucun

usage : ainsi la place est comme démantelée de ce côté.

Vers le nord, la défense est toute tournée du côté de la mer, parce que la descente est si difficile dans cette partie, qu'il n'est pas à présumer que la ville soit attaquée par terre de ce côté; ainsi elle est ouverte, mais la côte est couverte de batteries dont je vais rendre compte.

Vers le milieu de la longueur de la ville, à-peu-près à portée de mousquet de la citadelle, il y a une petite batterie que l'on appelle batterie du port; elle est raze et très-bonne ; mais comme la côte fait un enfoncement en cet endroit, elle se trouve bien loin du mouillage, et n'y produirait que peu d'effet.

A moitié chemin, entre la citadelle et la pointe aux Pendus, est la fameuse batterie d'Amsterdam, pièce que sa masse rend aussi imposante que ridicule, monument durable de la folie de

l'ingénieur qui l'imagina, et du conseil qui l'adopta. Ce fut ce même conseil qui réprouva dans sa sagesse les ouvrages aussi utiles que bien entendus de M. Van-de-Grave.

Cette batterie est un secteur, dont la corde regarde la rade et peut se couvrir d'à-peu-près cinquante pièces d'artillerie, tout compris. Elle est située sur une falaise de sable assez élevée, et à portée de mousquéterie du mouillage d'un vaisseau de soixante-quatorze; mais au lieu de l'enfouir autant que possible, puisqu'elle avait déja le désavantage d'être trop élevée, par conséquent trop en butte au feu de la rade, on l'a au contraire exhaussée considérablement, et il est à croire qu'on ne la trouvait pas encore assez haute; car, au lieu de la prolonger sur la côte, on y a bâti une seconde batterie au-dessus de la première que l'on a casmatée. Ainsi, dans son élévation actuelle, elle ne peut ricocher,

et présente au feu des vaisseaux une masse de trente-cinq à quarante pieds de maçonnerie, du haut jusques en bas; et comme le pied est élevé d'à-peu-près autant au-dessus du bord de la mer, on peut raisonnablement espérer qu'un vaisseau embòssé vis-à-vis ne perdra pas un boulet, et les mettra tous comme avec la main dans le corps de la place qui, suivant toutes les données, ne doit pas tenir six heures, sans crouler en ruines. On a bien ménagé deux petits flancs perpendiculaires à tout le front pour défendre le pied de la batterie; mais ces flancs qui ne peuvent recevoir qu'une pièce à barbette, sont si élevés qu'ils ne peuvent être d'aucun usage. Ainsi l'ennemi, en débarquant, est à couvert du feu de la batterie qu'il peut tourner à l'instant, et forçant la barrière qui la ferme, s'en emparer sans difficulté. M. Van-de-Grave, en arrivant, trouva ce chef-d'œuvre si avancé, qu'il ne put

s'opposer à ce qu'on l'achevât; c'eût été perdre toute la dépense déja faite ; mais apercevant au premier coup d'œil tous les défauts de cette pièce, et l'inutilité dont elle serait vis-à-vis d'un ennemi entreprenant, il se hâta de remédier à ces inconvéniens : son génie lui en fournit les moyens ; il bâtit la batterie Chavonne à moitié chemin, entre celle d'Amsterdam et la pointe aux Pendus ; ce qui les place à-peu-près à deux cent cinquante toises l'une de l'autre. Les angles de cette batterie sont disposés de manière à ce que son feu se croise sur la rade qu'elle foudroie. Elle découvre le vaisseau aussitôt qu'il entre dans la baie, et le conserve sous son feu jusques dans le mouillage. Elle couvre celle d'Amsterdam, en enfile le front, elle en flanque le pied, et enfin, pour comble d'adresse, elle enfile de l'avant à l'arrière le vaisseau embossé trop près de cette dernière ; ce n'est pas tout, elle est raze, ricoche

bien, et n'est que peu exposée au feu de la rade.

Au moyen de cette savante disposition, la batterie d'Amsterdam devient plus importante, étant soutenue. Elle ne peut plus être approchée de si près, les coups de l'ennemi sont moins sûrs, et la supériorité de cinquante bouches à feu la rend respectable. Elle n'a plus contre elle que sa hauteur, vice auquel on ne peut remédier.

La pointe aux Pendus est couverte d'une petite batterie circulaire, faite comme toutes celles de ce pays devraient l'être, basse, enfouie, cachée par une petite dune de sable, et ne présentant aucune surface à l'ennemi qui ne la voit pas.

La fausse braie de la citadelle s'élargit sur le bord de la mer, et déploie sur la rade un front hérissé de canons; cette batterie est encore bien entendue, elle est raze, ricoche bien et ferait beaucoup d'effet, quoique un peu trop éloignée.

Il résulte du compte que je viens de rendre, que la place sans défense du côté de terre est très-forte vers la mer.

Voyons maintenant comment cette colonie peut être attaquée et défendue : son importance pour l'Europe, sa célébrité et le rôle qu'elle pourra peut-être jouer par la suite, me justifieront de m'appésantir sur ces détails.

On peut attaquer le Cap de deux manières, par force ou par surprise.

Pour le surprendre, il faut arriver sans avoir été vu, et se trouver à la pointe du jour maître des hauteurs qui commandent la ville et la citadelle. Cette opération est physiquement possible, mais elle est si difficile, que l'officier le plus accoutumé aux coups de main, ne l'entreprendrait que dans le cas où tout autre parti lui serait interdit; le plus léger contre-tems peut tout déranger et faire échouer ; il faut beaucoup de bon-

heur, d'intrépidité et de promptitude dans toutes les parties de l'exécution de cette manœuvre. Si l'on se déterminait à tenter l'aventure, malgré toutes les difficultés qu'elle présente, ce ne pourrait être que dans un moment de sécurité, de la part de la colonie, et lorsque la garnison ne serait que sur le complet de paix, dont nous avons donné le tableau : alors on ne doit employer que des forces égales à la garnison, autrement on aurait plus beau jeu d'attaquer ouvertement. Si donc un corps de quinze cents hommes tout au plus, était destiné à s'emparer du cap de Bonne-Espérance, il peut essayer cette entreprise sur deux points; le premier dans une petite anse praticable pour des bateaux à l'ouest de la pointe aux Pendus, entre cette pointe et la maison de société ; le second dans une petite baie assez spacieuse derrière la tête du Lion. Pour qu'un coup de main pareil pût réussir,

il faudrait embarquer toute la troupe sur un seul vaisseau de 80 canons, armé en flute, et cela pour tromper la vigilance des découvertes, qui sont prodigieusement alertes : un vaisseau se voit moins facilement que plusieurs, et si on le découvre on en prend moins d'alarme. Ce vaisseau marchant bien, partant de Sainte-Hélène s'il est anglais, ou de l'île de France s'il est français, peut facilement faire ce trajet en vingt jours, avec un détachement de quinze cents hommes pour tout chargement ; un des points les plus importans est de n'être pas aperçu de jour par les vigiés. Quelques observations le mettront à même de s'assurer de sa longitude, et il doit manœuvrer pour n'apercevoir le haut des montagnes qu'au soleil couchant. Il est à présumer qu'il verra la terre avant d'en être découvert. Si l'on suppose un horizon ordinaire, il serait alors entre huit et dix lieues ; s'il voit

la terre avant ce moment, il doit rester en travers et ne faire route qu'au soleil couchant. Ce n'est pas beaucoup espérer d'un vaisseau de guerre que deux lieues à l'heure : on peut donc calculer qu'il sera entre onze heures et minuit rendu vis-à-vis du lieu de son débarquement ; et dans ce cas il lui reste du tems suffisamment pour exécuter sa manœuvre. S'il ne ventait pas assez pour parcourir la distance comprise entre la terre et le lieu d'où il la verrait pour la première fois, ou bien s'il se trouvait inopinément trop-près de terre, alors il doit faire sa route à toute voile, pour arriver au tems prescrit : ou bien il doit ralentir sa marche jusqu'au coucher du soleil, avec des bouées, barriques vides et autres moyens connus.

Enfin s'il ventait trop peu, et qu'il vît que tous ses efforts ne pourraient le conduire à terre que vers le soir, il faut qu'il risque le tout pour le tout,

et fasse sa route comme s'il voulait entrer en ami.

Si par négligence ou autrement il se trouvait avec bon tems trop près de terre au matin, son coup est manqué ; il faut alors se couvrir de voiles et faire route comme un vaisseau qui veut doubler le Cap sans relâcher. A la nuit on reprendra à l'ouest et on se remettra en mesure de recommencer plus adroitement. En un mot, l'objet principal est de ne donner aucune alarme dans le pays.

Ces cas différens bien prévus, on arrive à minuit au débarquement, on mettra en travers, et on descendra sous voile ; opération qui augmentera la sécurité des sentinelles, si elles aperçoivent le vaisseau. Il doit être pourvu de bateaux suffisans pour débarquer à-la-fois cinq cents hommes ; un vaisseau de quatre-vingts canons, haut sur l'eau, peut facilement prendre sur son pont, sur ses mâts de

hune, et pendre en-dehors dix bateaux capables de porter chacun cinquante hommes; il ne doit pas craindre de s'approcher, le pis aller est de se perdre : mais alors on en débarque plus vîte, et la conquête vaut bien un vaisseau.

Les avirons bien graissés pour éviter le bruit, les grenadiers à la tête du premier détachement, partiront suivis de la chaloupe du vaisseau portant deux pièces de campagne avec leurs caissons : en arrivant à terre ils se formeront en bataille tout au plus à cent pas du rivage, et attendront là le retour des bateaux, avec le second détachement. Aussitôt qu'ils en auront connaissance, ce que je suppose à deux heures et demie, ou tout au plus trois heures du matin, ils marcheront de cette manière :

Si le débarquement s'est fait à ouest de la pointe aux Pendus, ils se porteront rapidement jusqu'aux carrières

qui sont au pied de la croupe du Lion, du côté de la ville, menant leurs canons avec eux; ils feront halte en cet endroit, à-peu-près à deux cents pas du cimetière des Malais. Le second détachement doit arriver dans peu de minutes, alors ils se diviseront: le second détachement montera avec les deux pièces sur le revers de la montagne vers la ville, où il se mettra en bataille et ses pièces en batterie, pendant que les grenadiers se portant rapidement sur la place de la maison de ville, enlèveront la garde bourgeoise; de là se jetant dans le jardin de la Compagnie, s'empareront du gouverneur, ils reviendront avec tout le premier corps se mettre en bataille sur la place de la maison de ville, et attendre le dernier détachement. En attendant qu'il arrive, on pourra se faire conduire chez les officiers qui logent en ville et s'en assurer. Aussitôt que le troisième corps aura rejoint,

celui qui sera resté sur le revers de la montagne, pour contenir l'ennemi et l'inquiéter sur la force des attaquans, se ralliera. S'il fait jour avant ce moment, il aura soin de se couvrir du feu du fort par les maisons de la ville, et pour cet effet il se tiendra à une petite hauteur.

On sommera la citadelle aussitôt, et si elle fait mine de résister, on menacera de mettre le feu à la ville; pendant ce tems, l'artillerie descendra du vaisseau sans difficulté, parce qu'au moyen de la situation du détachement du revers de la montagne, rien ne pourra passer pour aller aux batteries; alors on pourra, après s'être assuré de la ville, gagner les hauteurs qui commandent la citadelle et la forcer de se rendre; mais il est à présumer qu'étant au centre de la place, ayant pour otages le gouverneur et la garde bourgeoise que l'on a enlevés en arrivant, la garnison capitulera.

Si on débarque derrière la tête du Lion, on marchera sans artillerie aussitôt que l'on sera débarqué, et l'on se portera vivement dans la gorge entre la montagne de la Table et celle du Lion. On trouvera en chemin une petite redoute à moitié démolie, avec deux petits canons couchés par terre; on s'établira dans ce poste, et on y laissera une garde, le reste demeurera sur le haut de la gorge, jusqu'à l'arrivée du second détachement, et ensuite on marchera pour exécuter la même manœuvre que nous venons d'indiquer. On observera que dans les deux cas, si la garnison avait le dessus, la retraite est praticable par cette gorge.

Si la place était gardée par trois ou quatre mille hommes, il serait inutile de songer à employer une pareille attaque; car si elle peut réussir, mon avis est, que ce ne peut être qu'avec un corps de quinze cents hommes tout au plus.

On voit combien de pareilles manœuvres exigent le concours d'une infinité de circonstances heureuses ; aussi jusqu'à présent n'ont-elles point été tentées. M. de Conway cependant les craignait, et prit des précautions pour en empêcher le succès, lorsqu'il fut en garnison dans cette place.

Le Cap peut être attaqué de force sur deux points, par la baie de Saldahna, et par Simons-Bay, dans False-Bay. L'assiégé peut, avec de la troupe suffisante, résister long-tems, en ménageant son terrein ; il pourrait même, en se fortifiant bien dans les positions où il peut résister, parvenir à arrêter entièrement son ennemi, et le contraindre par-là à se rembarquer.

Les Anglais ont prouvé dans cette guerre, que le débarquement à False-Bay est un jeu d'enfant ; il serait donc assez inutile de garder ce poste, à moins d'être assez en force pour y faire un détachement d'un bataillon. Dans tous

les cas l'officier qui défendra le Cap contre une attaque par False-Bay, doit regarder le poste de Muysemberg comme le point essentiel dont la prise décidera de celle du Cap : un peu plutôt, un peu plus tard, il faudra capituler, s'il perd cette position. La bravoure et l'intelligence de sa garnison reculeront bien sa prise, mais ne l'empêcheront pas de succomber enfin, si l'ennemi l'attaque bien ; ainsi, après la prise de Muysemberg, sa conduite est subordonnée à celle que tiendra l'assiégeant : il ne faut donc pas que l'espoir d'obtenir de meilleurs termes, le fasse se presser de capituler, sans avoir vu quel genre d'attaque l'ennemi veut mettre en usage.

J'ai déja fait connaître Muysemberg. On se rappelle que c'est un défilé très-étroit ; mais j'ajouterai qu'il est très-long, que l'entrée du côté de False-Bay est commandée par le défilé même ; ainsi on peut le défendre pied-à-pied,

en y pratiquant des traverses. Il débouche du côté du Cap dans une immense plaine, dans laquelle on peut ranger toutes les troupes que l'on veut, et élever tous les ouvrages possibles. Je pense qu'un ouvrage à couronne serait le meilleur qu'on pût employer pour bien défendre ce passage. Je le voudrais bâtir précisément à la maison de péage ; le demi-bastion de droite, joignant la montagne, et le premier front dirigé à couper perpendiculairement la ligne du défilé, le second front s'alignerait un peu en-dedans de l'endroit le plus enfoncé du rivage, de manière à ne pouvoir être vu de revers de nulle part. Cet ouvrage, précédé d'un bon fossé, défendu par un bon chemin couvert, bien palissadé, serait inexpugnable. Les Hollandais y avaient fait un mauvais petit retranchement, si mal entendu, que lorsque les Anglais les y ont attaqués, une chaloupe est venue les prendre de revers, et les a

débusqués dans un instant. Après la prise de ce poste, le colonel Gordon n'a fait aucune résistance.

Supposons que Muysemberg ne soit pas assez fortifié, et qu'il soit pris : si l'assiégé n'a pas de forces suffisantes pour tenir la campagne, et qu'il soit forcé de se jeter dans la citadelle, l'assiégeant ne doit pas entreprendre un siége, ce serait une faute ; il n'a d'autre manœuvre à faire que de venir porter sa gauche à la grande route, et sa droite à la rivière Salée, alignant son front à un petit quart de lieue de la ligne. Il se retranchera dans cette position, envoyant des détachemens dans le pays dont il s'emparera sans opposition, et qu'il mettra à contribution. S'il a de plus une seule frégate pour mouiller dans la baie, hors de la portée des forts, et intercepter les bateaux, il bloquera tellement la place, qu'il faudra qu'elle se rende sans coup-férir ; la position de la ville et de la citadelle

étant si mal choisie, qu'elles n'ont point de derrière, qu'elles ne défendent point le pays, et qu'on peut couper leur communication en se plaçant comme je viens de l'indiquer.

Si donc la garnison était de trois mille hommes et au-dessus, et que, par quelque raison que ce soit, on eût été forcé à Muysemberg, je conseillerais de jeter sept à huit cents hommes dans le château, et de passer la rivière Salée avec le reste, pour couvrir le pays et se renforcer des milices. De là on pourrait harceler sans cesse l'ennemi, le priver de la ressource des bestiaux, des chevaux, des vivres, et des Noirs pour les travaux. On le forcerait enfin à faire un siége douteux devant un corps d'observation qui pourrait parvenir à bien dresser les milices de la campagne et la cavalerie, et en faire un excellent usage, ou bien on le contraindrait à quitter la place pour marcher contre l'armée. Alors la guerre se ferait

en campagne ; on n'en viendrait à aucune affaire décisive, et l'avantage serait peut-être enfin pour celui qui connaîtrait le mieux son pays, et qui combattrait chez lui ; cette défense serait au moins préférable à celle de se renfermer tout de suite dans les murailles.

Si l'ennemi débarque à Saldahna-Bay, il faut à l'instant prendre la campagne, et aller l'attendre à Groene Kloof. On n'a pas le choix des chemins dans ce pays, et il faut qu'il passe par-là. Jusqu'à présent, ce point important a attesté l'insuffisance des talens de ceux qui ont été chargés de la défense de la colonie. Croira-t-on que ce poste, d'où dépend son salut de ce côté, n'a pas été fortifié, qu'on n'a même rien disposé pour y faire la plus légère résistance. Groene Kloof, ou la Vallée Verte, nom qu'elle ne mérite guère, est une gorge entre le haut de deux montagnes ; elle est élevée d'à-peu-près deux cents toises, et la côte

qui regarde le chemin de Saldahna-Bay est si roide, qu'on ne peut la descendre qu'avec précaution. Un petit corps-de troupes bien retranché en cet endroit, et muni d'artillerie, peut arrêter une armée. Le terrein, depuis là jusqu'au Cap, est propre à la chicane, et offre beaucoup de ressources pour la défense. Ce point équivaut pour l'importance vers le nord, à Muysemberg vers le sud. Enfin, si malgré les efforts des assiégés, l'ennemi parvient à s'emparer de cette position, même manœuvre que ci-dessus à employer de part et d'autre.

Cette attaque ne vaut pas l'autre, parce que le transport d'artillerie, du débarquement au Cap, serait très-pénible.

On voit aisément que la défense de la colonie demande un point d'appui intérieur, indépendant du Cap. Cette dernière ville doit toujours être le point de communication avec l'Europe, par

la marine. Les bureaux de toutes les affaires de commerce doivent y rester ; mais le gouvernement, la force militaire, les magasins d'approvisionnemens, les arsenaux, les ateliers, tout cela doit être transporté dans une ville bâtie dans l'intérieur. Il m'a paru que la capitale pourrait être à Stellenbosh, pour conserver une communication rapide avec le Cap ; mais je pense qu'un établissement considérable serait aussi fort nécessaire à Zwellendam. Il résulterait de là que le Cap se défendrait mieux par l'espoir du secours ; qu'un siége serait plus difficile à faire devant une armée au-dehors ; que la garnison en capitulant pourrait exiger de se réunir à cette armée et de la renforcer ; que la prise du Cap ne déciderait pas du sort de la colonie, et que l'ennemi pourrait à son tour se trouver assiégé. Une armée dans l'intérieur d'un pays fertile, dont elle dispose, peut subsister, et même affamer le Cap, sans

souffrir du défaut de communication avec l'Europe ; d'ailleurs, si ses magasins sont bien pourvus, elle ne ressentira aucuns besoins auxquels le pays ne puisse fournir ; en un mot, tout militaire conviendra qu'une place forte dans l'intérieur est le seul moyen de mettre la colonie en sûreté. Je ne parle pas des avantages sans nombre qui en résulteraient par ailleurs pour le pays, pour les terres situées entre cette place et le Cap, et pour la facilité du débit des denrées de tous les autres cantons. Je n'envisage cet objet que sous le point de vue militaire, et crois pouvoir assurer que jamais la possession de la terre des Hottentots ne sera assurée à aucune puissance, si elle n'a un point de résistance dans le pays.

En commençant la rédaction de ces notes, j'avais le projet d'écrire la relation d'un voyage à Berg-Rivier, et à la baie de Saint-Hélène ; mais j'ai réfléchi que je n'avais aucunes aventures

à raconter, et je n'ai pas le talent d'embellir mon récit des graces de l'élocution : je ne pourrais exciter l'intérêt des lecteurs sur aucune situation ; ainsi je me hâte de passer à une dissertation plus grave. Je me bornerai à citer quelques particularités de cette excursion. J'y ai rencontré le guide au miel. Les Noirs prétendirent qu'il était égaré, et qu'on n'en voyait jamais dans ce canton. Voyez M. Sparrman (1) pour les détails sur cet intéressant oiseau. Si le lecteur n'a pas cet auteur à portée, et qu'il ne connaisse pas encore cet animal, il ne sera peut-être pas fâché d'apprendre que cette intelligente petite bête est très-friande de miel, et qu'elle vient au-devant des hommes, les invitant par ses cris et ses battemens d'aile à la suivre, les conduisant ainsi droit à un nid d'abeilles, comme les oiseaux de Vénus conduisirent Énée à la dé-

(1) Tome III, page 69.

couverte du rameau d'or, désigné par la Sybile. Elle plane dessus, et puis va se percher à quelque distance, dans l'espérance d'en obtenir une petite portion pour récompense de sa peine.

J'ai vu dans ce voyage l'arbre à cire, vraisemblablement le myrica cerifera, dont parle Sparrman (1). On fond la cire qui couvre ses fruits, et on en fait de la bougie.

J'ai rencontré beaucoup d'autruches, et tous nos efforts pour les joindre furent vains; inutilement essayâmes-nous de nous glisser entre les bruyères ou les rochers, elles nous aperçurent à tous coups. J'en voyais toujours une en sentinelle, dont le cou paraissait comme un mât de hune dans la campagne; celle-là donnait l'éveil aux autres qui détalaient à l'instant, sans qu'il nous fût possible de les joindre au galop assez près pour les tirer. Il est

---

(1) Tome II, page 75.

vrai que je ne suis point chasseur, et que je n'y mis pas d'ardeur ; mais MM. Kirsten, mes compagnons de voyage, créoles, dont l'un était fort actif, firent ce qu'ils purent inutilement. M. Sparrman dit (1) qu'on les chasse, et qu'on les lasse en leur faisant descendre des montagnes, après quoi leurs jambes sont si roides qu'on peut les joindre. Je ne balance pas à le croire sur son témoignage ; mais franchement, au train dont je les ai vu aller, j'aimerais mieux le croire même de tout autre auteur moins digne de foi, que d'aller le vérifier, et de risquer de me casser le cou en descendant les montagnes au galop pour attraper ces coureuses. Nous vîmes beaucoup d'antilopes, et nous en tuâmes quelques-unes ; nous cherchâmes vainement des hippopotames à Berg-Rivier ; nous vîmes leurs traces, mais point

(1) Tome I.er, page 175.

les animaux. Je n'en fus pas fâché ; de la manière dont nous étions armés, j'aimais mieux rencontrer un lièvre, qu'une bête capable de me broyer d'un coup de dent, malgré mon petit fusil de chasse, dont la balle aurait pu, tout au plus, se loger dans sa graisse.

Nous revînmes par la baie de Saint-Hélène. Berg-Rivier qui se jette dans cette baie, est très-profonde, et serait navigable très-loin dans l'intérieur ; elle formerait sur-tout un superbe port en-dedans de son embouchure, si elle n'était barrée d'un banc de sable dur, sur lequel il n'y a que six pieds d'eau de basse mer ; il y a cinq brasses et demi dehors et dedans ; l'embouchure de la rivière gît nord-ouest du compas, et elle remonte immédiatement au nord-est aussi du compas, l'espace d'une demi-lieue, formant un très-beau bassin à l'abri de tous les vents. On pourrait enlever le banc de sable qui barre cette rivière, et en faire le meilleur

port de toute cette partie de l'Afrique. Je vis là une quantité prodigieuse de flammings, ou flambants ou flamands, sorte de grue toute blanche, excepté le bout des ailes qui est du plus beau rose vif. Ces oiseaux marchent en très-grandes troupes très-serrées : on les approche et on les tue avec la plus grande facilité.

J'ai observé la variation sur la pierre même de possession hollandaise, située sur la rive gauche de l'embouchure de Berg-Rivier en sortant. Elle était alors de vingt-cinq degrés quarante minutes nord-ouest. De cette pierre, la pointe la plus ouest que l'on voie, reste à ouest-nord-ouest, quatre degrés nord du compas, et le poste que l'on a établi vis-à-vis le mouillage de la baie de Saint-Hélène, au sud-sud-ouest aussi du compas, à-peu-près trois quarts de lieue. D'où il suit que la rivière ne coule pas dans le sud de la baie, mais bien au nord du mouillage, ainsi que Kolbe l'a dit.

Je vais entrer dans quelques détails sur la montagne de la Table, et si je hasarde mon opinion, c'est moins pour décider une question pour laquelle je sens mon insuffisance, que pour tourner vers l'objet de ces recherches, l'attention des partisans du systême dont je vais faire mention. La montagne de la Table est fameuse par sa forme et sa position, plus encore que par sa hauteur ; il est en effet assez rare de rencontrer une plaine isolée dans les nuages, à trois mille et quelques cents pieds d'élévation. Quiconque sait que le cap de Bonne-Espérance existe, connait le nom de cette montagne dont on a tant parlé ; mais il en est d'elle comme de tous les endroits visités par les voyageurs. Il est à remarquer que sur dix on en trouvera rarement deux qui soient d'accord, et qui aient vu de la même manière. Je viens glaner dans un champ déja moissonné, et malheureusement je suis forcé de

différer d'opinion avec ceux qui m'ont précédé. Mais, moi, puis-je espérer d'être plus heureux ? et ceux qui viendront après moi, me trouveront-ils plus exact? je n'ose m'en flatter. Ces contradictions cependant sont fâcheuses pour le progrès des sciences ; le monde savant suspend ses décisions sur les objets dont les récits diffèrent, jusqu'à ce qu'un auteur irrécusable fixe enfin ses doutes, et cela peut être fort long. Je ne suis point cet auteur, mais quand il se présentera, je serai fier de mes observations, si elles coïncident avec les siennes. Quoi qu'il en soit, je m'abandonne à la merci de ceux que je contredirai, et vais décrire ce que j'ai vu. Les notes sur lesquelles ceci est rédigé, ont été écrites sur le lieu même.

La montagne de la Table est élevée, suivant l'abbé la Caille, de 550 toises au-dessus de la surface de la mer. Cette mesure doit être adoptée sans diffi-

culté, sous la caution d'un aussi grand maître. A dieu ne plaise que j'aie la prétention de lui opposer mes observations, et si je les donne ici, c'est seulement pour faire voir que je n'ai laissé échapper aucune occasion de prononcer d'après moi-même et jamais sur oui-dire.

La réduction d'un triangle dont j'ai tracé la base depuis la rivière Salée, jusqu'à six cents toises à l'est, m'a donné pour résultat 577 toises pour le côté, pris pour la perpendiculaire du bord du plateau au-dessus du lieu de mon observation. Je pouvais être tout au plus à deux toises au-dessus de la mer ; ainsi j'aurais donc un résultat de 579 toises. Mais je dois croire que M. la Caille, pourvu de meilleurs instrumens, secondé de son talent de beaucoup supérieur, aura pris plus de précautions que moi, pour assurer la précision de ses relèvemens. Ainsi je passe condamnation sur les miens,

quoique je ne diffère avec lui que de 29 toises, c'est-à-dire d'un vingtième, à une toise près.

La montagne du Diable est, suivant cet auteur, trente-une toises plus basse que la Table, et selon moi vingt-neuf et demie.

La tête du Lion est infiniment plus basse que ces deux autres : elle n'est élevée que de 338 toises et demie, et la croupe de 179.

Ces trois montagnes n'en font qu'une par la base ; elles sont disposées circulairement par le pied, renfermant entre elles la ville du Cap. La montagne du Lion est fort longue dans le sens de l'est à l'ouest, et terminée à la partie de l'ouest par une pointe qui s'élève dans une très-grande partie de sa hauteur, sous la forme d'un cône très-aigu ; c'est ce qu'on nomme la tête. L'extrémité de l'est se relève un peu plus que le milieu, mais elle est très-basse relativement aux autres,

c'est ce qu'on nomme la croupe ; en regardant cette montagne à quelque distance au nord d'elle, de l'île Robin par exemple, elle est correctement dessinée comme un quadrupède couché sur le ventre, ayant les pattes repliées sous lui. Le cône sur lequel se font les signaux de découverte, représente le col et la tête. Un heureux hasard en a tellement disposé les coupures, qu'elles dessinent très-sensiblement les côtes et la cuisse de derrière : cet aspect lui a valu son nom.

Elle est séparée de la montagne de la Table, par une gorge située à-peu-près à 180 toises au-dessous du sommet du cône ; depuis cette gorge la Table s'élève perpendiculairement de ce côté.

La montagne du Diable qui n'est, comme nous l'avons dit, qu'une partie de celle de la Table, n'en est séparée qu'à son sommet par une petite gorge d'à-peu-près cinquante toises de pro-

fondeur au-dessous du pic, par conséquent 79 ou 80 toises au-dessous du plateau. De ce plateau on ne peut aller sur aucune de ces deux montagnes, mais bien moins encore sur celle du Lion que sur celle du Diable, puisque cette première en est séparée par un précipice taillé perpendiculairement dans un abime de 300 toises, suivant la mesure que nous venons de donner. Levaillant n'est cependant pas de cet avis (1).

Il est pénible d'escalader la montagne de la Table; cependant je l'ai fait plusieurs fois; le tiers à-peu-près de sa hauteur offre une pente qui permet de marcher, le reste n'est plus praticable sans le secours des mains, quoiqu'on se dirige obliquement pour diminuer la roideur de l'escarpement. La soif est le besoin le plus impérieux que j'aie éprouvé en montant. Après avoir

---

(1) I.er voyage, tome I.er, page 64.

gravi cent pas, j'étais tellement essoufflé et je respirais avec tant de violence que ma bouche et ma gorge se desséchaient aussitôt, autant par la différence de la qualité de l'air bien plus délié, que par la fatigue. M. Van-de-Grave m'avait prévenu de cet inconvénient, et on m'avait averti que si je cédais à ma soif, je ne tarderais pas à gonfler, et qu'alors je serais incapable de gravir plus long-tems. Pour parer à cette difficulté, je fis porter force oranges par les Noirs qui me guidaient, et lorsque j'étais rendu d'épuisement, un morceau de ce fruit pressé dans ma bouche, me rafraîchissait et me rendait la vigueur. Après avoir ainsi grimpé pendant quatre heures, j'arrivai à la crevasse du haut de la montagne, non sans avoir plus d'une fois glissé à reculons, plus ou moins, suivant que je trouvais une pierre pour m'arrêter, ou une bruyère capable de résister; car le plus sou-

vent elles cédaient et descendaient avec moi, leurs racines ne pouvant tenir ferme dans la couche de terre peu épaisse qui recouvre la montagne. La courte description que nous en donne M. Levaillant (1) ne m'a pas paru précise. « On n'y peut, dit-il, monter « que par la crevasse, d'où découlent « les eaux qui remplissent les fon- « taines de la ville ».

Il y a ici erreur, ou bien il faut s'entendre sur le mot de crevasse. Si M. Levaillant a voulu dire par là le sentier que les Noirs ont tracé en gravissant cette montagne, alors il serait vrai de dire qu'on y trouve de l'eau à une petite hauteur; mais s'il entend par crevasse, cette gorge, cette ouverture qui perce la montagne de la Table, depuis la face de l'est jusques dans celle du nord-ouest, alors je

(1) Premier voyage, tome Ier., pages 60 61, 62.

puis certifier qu'il n'y coule pas une goutte d'eau, et que cette crevasse est élevée au moins aux cinq-sixièmes de la hauteur de la montagne. Les fontaines de la ville sont remplies par un ruisseau qui s'échappe du quart, à-peu-près, de la hauteur de cette montagne et de la partie nord de la face de l'est, c'est-à-dire à peu de chose au-dessous de la gorge, située entre elle et celle du Lion. J'évalue cette hauteur à 150 toises au-dessus de la mer.

Ce ruisseau se grossit dans son cours de plusieurs sources qui jaillissent de différens endroits; elles n'ont vraisemblablement toutes qu'un seul réservoir qui leur est commun, mais il reste enfoui et n'est pas connu. Ces eaux se réunissent et viennent toutes faire moudre le moulin situé au haut du jardin de la Compagnie; de là elles se répandent dans les canaux qui les prolongent en dehors et dedans ce jardin;

elles sont retenues près de l'église et dans les rues voisines, par des écluses qui les conduisent au bord de la mer, en les faisant tourner autour de l'esplanade du château ; elles se dégorgent enfin près des boucheries, après avoir rempli dans leur cours les aqueducs des fontaines et ceux des maisons.

Un autre ruisseau sortant du milieu de la même face de la montagne et à-peu-près de la même hauteur, rencontre en son chemin un bloc de pierre de granit, d'à-peu-près six pieds sur quatre; il s'y déploie en éventail, et forme une petite nappe d'eau qui remplit, au pied de la roche, un bassin capable de contenir tout au plus deux personnes au bain. A quelque distance de là, son cours prend à droite et se dirige vers une grande fontaine située dans le jardin d'un particulier, chargé de la clef et du soin de ce réservoir ; de là des tuyaux de bois conduisent les eaux dans la

citadelle et au pont, pour le service de la rade.

« Cette route, dit il ensuite, est pé-
« nible, sur-tout vers le haut, où la
« crevasse se rétrécit beaucoup et
« devient presque perpendiculaire ».

Même difficulté sur le mot de crevasse. Le sentier frayé très-roide et difficile en effet à monter, conduit à une crevasse ou gorge qui pénétrant dans l'intérieur de la montagne, élargit le chemin et devient d'une pente plus facile, et c'est un grand délassement d'y arriver ; cette gorge ne descend pas plus de 100 toises au-dessous du plateau, ce qui l'élève à 450 toises au-dessus de la mer ; ce n'est donc point de cette crevasse que peuvent jaillir les ruisseaux en question, puisque la hauteur de leur source n'excède pas 150 toises. « La nappe d'eau, dit-il
« encore, qui coule sur le bloc de
« granit, se rencontre dans la cre-
« vasse à un tiers ou environ de la
« hauteur ».

Ce passage lève tous les doutes sur le mot crevasse. Il est clair que cet estimable voyageur a voulu indiquer par-là le chemin où je n'ai reconnu qu'un sentier frayé par le pied des Noirs; je n'ai vu la crevasse qu'à l'endroit où la montagne est crevée par une gorge qui la traverse.

« Vers le milieu du plateau, con-
« tinue-t-il, se trouve un bassin bour-
« beux; c'est de là que découlent les
« eaux qui arrivent au Cap par la
« crevasse dont j'ai parlé : il peut
« avoir trois ou quatre cents pas de
« circonférence. »

On n'imagine pas facilement comment on peut trouver un bassin bourbeux sur une montagne de granit nue « dont le sommet n'offre que des aspérités, des proéminences et de hautes roches » (1). En admettant même qu'il se trouvât de la boue parmi ces

(1) Second voyage, tome I.er, pag. 115, 116.

roches de granit, il serait difficile qu'un bassin bourbeux de trois ou quatre cents pas de circonférence, pût fournir constamment de l'eau à la ville et aux vaisseaux, et de plus à l'arrosement des terres, au travers desquelles elle passerait dans un cours dont la ligne directe serait d'une lieue; la distance du sommet de la Table a un point perpendiculaire au bord de la mer, étant de 2,000 toises, suivant les observations de l'abbé de la Caille.

Il est clair que si l'on veut soutenir l'existence de ce bassin, on dira que les nuages, et sur-tout la fameuse perruque, y déposent constamment des vapeurs suffisantes pour son entretien; mais en mai, juin, juillet, août et septembre, la montagne n'a point de perruque, et cette saison n'est pas toujours pluvieuse; cependant les eaux sont abondantes au Cap : d'ailleurs un bassin bourbeux n'est pas profond, car

dans ce cas, il ne serait pas bourbeux; des eaux qui ne sont troublées, ni par les hommes, ni par les animaux, sont ordinairement claires lorsqu'elles ont de la profondeur; or, un bassin de trois ou quatre cents pas de circonférence sans profondeur, n'est pas, à beaucoup près, assez grand pour recevoir des nuages, les vapeurs suffisantes (lorsqu'elles sont condensées) pour fournir toute l'eau nécessaire à la consommation de la ville et de la rade; les pluies mêmes ne pourraient pas suffisamment alimenter un si petit bassin.

D'ailleurs, la mesure que l'on nous donne est bien vague; comment un observateur aussi justement fameux a-t-il pu nous donner une dimension variable du tiers au quart, sur-tout la mesure étant si petite. On observe avec plus de précision, lorsqu'on rencontre un objet aussi curieux qu'un étang suspendu dans les nuages à 3,300 pieds au-dessus de la plaine qui

l'environne, et qui de beaucoup supérieur aux montagnes voisines, ne peut recevoir ses eaux d'aucun autre endroit. Cet étang est ordinairement le sujet des plaisanteries que l'on fait aux arrivans. M. Gie, fils aîné (mort à présent), chez qui je logeais, me le dit en riant; mais un moment après il m'assura qu'il avait voulu seulement s'amuser, que cet étang était une chimère, et qu'il avait plusieurs fois monté sur la Table sans pouvoir le découvrir.

Ce fut précisément pour vérifier ce point que j'escaladai la Table. Je partis suivi de mon valet-de-chambre : mon premier chirurgien, homme froid, instruit et bon observateur, voulut m'accompagner; nous fûmes joints par M. de Lagonterie, officier de la marine. Nous parcourûmes tous les quatre le sommet de la montagne pendant plus de six heures, et je suis forcé de dire que nous ne trouvâmes ni bassin,

ni rien qui pût y ressembler. Nous interrogeâmes nos Noirs, qui nous rirent au nez. Comment donc expliquer celui qu'a vu M. Levaillant? les erreurs qu'il me semble avoir commises dans la description de cette fameuse montagne, ne me porteront pas cependant à supposer qu'il ne l'a pas escaladée. Je l'estime trop, par ailleurs, pour admettre rien qui soit à son désavantage; mais il serait possible qu'il eût oublié de rédiger de suite ce petit voyage, qui dans le fait n'est rien, comparé à ses importantes incursions; et vraisemblablement sa mémoire l'aura mal servi, quand il l'a écrit pour le public. Je conviens qu'une assertion négative n'en vaut pas une positive; et parce que je n'ai pu voir ce bassin, il ne s'ensuit pas qu'il n'existe point. Mais comment se fait-il que les habitans du Cap qui ont été le chercher n'aient pu le voir? Comment les Noirs qui sont tous les jours sur cette montagne, ne

le connaissent-ils pas? et enfin comment quatre personnes parcourant un espace aussi circonscrit, et disposées à le voir dans le plus petit trou, qui en eût eu l'apparence, n'ont-elles pu le rencontrer?

Si M. Levaillant n'était pas assez célèbre pour que son témoignage fît foi, il pourrait s'appuyer de celui de l'abbé la Caille: le nom de ce grand homme a force de loi en matière d'observation: il a vu de son côté un bassin sur la montagne, et je me garderais bien de contredire deux voyageurs aussi illustres, si je ne m'étais imposé la loi de dire ce que j'ai vu, tout ce que j'ai vu, et rien que ce que j'ai vu; mais ici, j'ose dire plus, c'est que le témoignage de l'abbé la Caille est une présomption contre l'existence du bassin; il contredit manifestement le rapport de M. Levaillant.

L'abbé la Caille prétend qu'il y a

sur le plateau de la Table un bassin d'où découle un ruisseau, qui se précipitant par la face du sud-est de la montagne, va dans la plaine former la petite rivière Salée.

Il est très-vrai que dans la saison des pluies, les eaux reçues par le plateau de la montagne s'écoulent de toutes parts, et principalement vers l'endroit qui répond au Paradis; elles y jaillissent avec force, et se réunissent en effet dans un ruisseau, qui, passant par Newland, vient former la rivière Salée, et se perdre avec elle dans les sables de la plaine.

La rivière Salée est sans cours pendant dix mois de l'année : on passe à pied sec ce ruisseau, même à Newland, dont il traverse l'avenue; ce n'est qu'au-dessous de cette habitation que les eaux, n'ayant plus de chute, restent stagnantes, et prennent improprement le nom de rivière.

Il s'ensuivrait donc que le bassin

de l'abbé la Caille ne produirait un ruisseau que pendant deux mois ; mais en admettant son existence, il coulerait par une face opposée à celle qu'indique M. Levaillant. Voilà bien deux bassins distincts, puisque l'un donne naissance à la rivière Salée, et l'autre produit le petit ruisseau qui fournit aux besoins de la ville et de la rade. Comment la Caille n'a-t-il pas vu celui de Levaillant ? comment ce dernier voyageur n'a-t-il pas vu celui de la Caille ? et comment n'ai-je pu voir ni l'un, ni l'autre ? Aucun de ces deux voyageurs n'a pu se tromper aussi lourdement sur le cours du ruisseau qui s'en échappe, l'un coulerait par la face du sud-est, l'autre par celle du nord-est ; ils n'ont donc pu vouloir parler du même. Le récit de M. Levaillant détruit celui de la Caille, celui de ce dernier détruit celui de M. Levaillant, et moi je les conteste tous les deux. Il n'y a point

d'étang sur la montagne de la Table ; et malgré la réputation des deux auteurs qui l'ont assuré, ce fait doit rester douteux, jusqu'à ce qu'un autre voyageur nous mette d'accord.

Sans doute le bloc qui reçoit la nappe d'eau dont nous avons parlé, et quelques morceaux de pierre de cette nature que l'on rencontre épars en bien petit nombre à la base de la montagne, doivent faire présumer qu'elle est de granit ; mais on ne peut le voir. Je pense bien qu'elle est telle, et je partirai tout-à-l'heure de cette conjecture ; mais j'avoue cependant que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu m'en assurer vers la base ; il faudrait pour cet effet faire des fouilles qui n'ont pas été faites. Mais sans chercher plus long-tems à réfuter le récit de ce voyageur, auquel je suis bien éloigné de vouloir déplaire, décrivons, sans nous écarter davantage, ce que nous avons vu.

Quand on est parvenu aux cinq

sixièmes à-peu-près de la hauteur de la montagne, on entre dans une petite gorge ou crevasse qui sépare la Table d'un quartier de cette montagne vers le nord; cette portion est tellement de niveau avec le reste du plateau, que des points où l'on ne peut apercevoir la crevasse, on ne peut soupçonner qu'il y ait aucune interruption dans la ligne droite qui forme le sommet de la montagne. En entrant dans cette gorge, elle s'élargit jusqu'à plus de dix toises; le rocher de la gauche est un peu excavé, et forme une espèce de voûte sur le chemin par où l'on monte. Cette roche est calcaire; la crevasse n'a pas au haut de la voûte plus de deux toises d'ouverture, mais elle est spacieuse en bas où passe le sentier; elle se dirige vers le sommet de la face du nord-ouest de la montagne, qu'elle traverse ainsi obliquement. Quand on a dépassé la perpendiculaire du bord du plateau,

on continue l'espace de vingt-cinq à trente toises ; dans l'intérieur de la montagne, on trouve en cet endroit la pierre sur laquelle on grave ordinairement son nom. Le mien n'y est pas, parce qu'on avait oublié de mettre dans les paniers de mes provisions, le marteau et le ciseau que j'avais demandé à mon premier voyage ; j'ai depuis négligé de l'y graver. On tourne aussitôt à gauche, on arrive alors sur le plateau ; la première chose que l'on aperçoit vers le sud, est un banc de pierre qui gît est et ouest, et qui peut avoir quinze pieds de haut sur une vingtaine de large, et plus d'une soixantaine de long. Cette masse est presque d'un seul morceau granitique, excavée et pleine d'aspérités ; en un mot, elle annonce avoir subi long-tems l'action de quelque corps étranger à sa nature.

Le milieu du sommet de la Table est de granit à nu ; c'est le noyau vif sans aucune terre. Cette roche est

sillonnée légèrement, et l'eau des pluies reste bien limpide dans les sillons ; ces derniers sont tous parallèles, disposés du nord au sud, larges d'à-peu-près trois pieds sur six pouces au plus de profondeur. J'avais de l'eau à la cheville du pied en les parcourant. Les bords de ce noyau sont revêtus d'une légère couche de terre, qui n'a pas deux pouces d'épaisseur, et qui produit quelques bruyères et des plantes très-aromatiques. Du bord de ce champ de granit, jusqu'au bord du précipice de la Table vers l'est, il y a cinquante toises mesurées au pas. Je n'ai pu dépouiller le rocher de la légère croûte de terre qui le recouvre ; ainsi, je ne puis savoir de quelle largeur est la couche étrangère qui enveloppe ce granit.

Lorsqu'on est sur ce plateau, on découvre tout le pays adjacent ; la plaine qui sépare cette montagne de celle du Tigre, ressemble vraiment à

une grève que le reflux a laissée à sec ; la rade paraît extrêmement petite ; et quant à la ville, je ne puis mieux faire sentir ce qu'elle m'a paru, qu'en disant qu'elle ressemblait parfaitement à un jeu de domino étendu sur une table. L'île Robin paraissait sous nos pieds; mais ce qui me parut le plus curieux, ce fut de voir deux horizons ; et toutes les fois que j'y ai monté, je les ai toujours vu ; c'est-à-dire, que les nuages au-dessus desquels je me trouvais, m'interceptaient la vue de la mer, dans une ligne prolongée, de mes yeux, à un point un peu au-dessous de mon horizon ; et que je la revoyais encore au-dessus de ces nuages, qui, régulièrement suspendus sur la mer, me paraissaient l'encompasser vers le point qui devait, à mon avis, servir d'horizon aux personnes placées au pied de la montagne.

De tout ce que nous venons de voir, déduisons les conjectures que font

naître la forme et la nature de la montagne et de ses environs. Si nous adoptons la théorie des montagnes, que nous ont donnée les savans qui ont écrit sur cette partie, nous n'admettrons avec eux que trois classes invariables de montagnes ; la première comprendra celles qui ont été projetées par le mouvement de la terre à des époques voisines de celle où elle fut lancée dans la tangente de son orbite, c'est-à-dire, montagnes primordiales ou de granit ; la seconde se composera de celles que l'Océan a organisées lentement dans son sein, ou montagnes sécondaires, que l'on nomme indifféremment calcaires ; et enfin, nous rangerons dans la troisième classe celles qui doivent leur origine à l'embrâsement des pyrites dans les cavernes de la terre, c'est-à-dire, montagnes volcaniques (1). Cette

---

(1) Histoire du monde primitif, tome I.er, page 80.

théorie marche avec celle qui admet la retraite successive des mers, des points les plus élevés du globe. Voyons donc si elle s'adapte parfaitement à la montagne de la Table.

Nous venons de dire que le sommet de cette montagne offre un plateau de granit pur. Les blocs que l'on rencontre vers sa base, doivent faire supposer qu'elle n'est toute entière qu'une masse de pierre de cette espèce. A mes observations se joignent celles du docteur Sparrman. Levaillant dit aussi (1) que la chaîne qui s'étend depuis la Table jusqu'au Cap, est de montagnes granitiques.

Si nous voulons de plus nous appuyer du sentiment du philosophe, auteur de l'Histoire du monde primitif, nous trouverons (2) que la roche granitique forme probablement toute

---

(1) Second voyage, tome I.er, page 143.

(2) Tome I.er, page 51.

la charpente des montagnes primordiales, depuis leur sommet jusques dans leurs fondemens : il paraîtrait donc avéré que, malgré son peu de hauteur, comparée à celle des autres de même nature, la montagne de la Table serait une montagne primordiale.

Si nous en croyons les naturalistes et les physiciens qui ont étudié la nature ; en un mot, si nous nous en rapportons aux expériences du comte de Marsigli dans les Pyrénées, dont le canigou est élevé, suivant Cassini, de quatorze cents toises, à celles de Pontoppidan dans la mer du Nord, à celles de dom Ulloa à l'Amérique ; si nous ajoutons foi à celles de Donati dans le golfe de Venise, et de Dampierre autour du monde, toutes ces autorités établissent pour règle constante, que la profondeur des mers, à quelque distance du rivage, est toujours égale, ou peu s'en faut, à la hau-

teur des montagnes granitiques qui y correspondent. Ce caractère paraît encore bien convenir à la Table. Les marins disent ordinairement qu'il n'y a pas de fond à ouest de cette montagne, c'est-à-dire, qu'on ne peut l'atteindre avec une ligne de cent vingt brasses. J'ai été au-delà de cette expérience, car j'ai sondé toute une journée à une lieue du rivage dans cette partie, et n'ai pu jamais trouver fond avec une ligne de trois cent cinquante brasses ; je n'ai pu donner plus d'extension à cette épreuve, faute de ligne. Il paraît toujours certain que quand l'Océan ne serait pas aussi profond en cet endroit que la Table est élevée, son lit n'en serait pas moins extrêmement creux, puisque trois cent cinquante brasses n'ont pu le mesurer; mais je ne balance pas à le croire conforme aux expériences faites par les savans que je viens de nommer.

Suivons notre théorie, sans nous en

écarter, et nous allons nous trouver conduits à conclure qu'à des tems extrêmement reculés, la mer doit avoir couvert la Table.

Qu'une diminution de cinq cent cinquante toises dans la profondeur de l'Océan, n'épouvante pas ceux qui seront tentés de prendre pour un paradoxe la retraite d'une masse d'eau aussi effrayante; le systême de la retraite de l'Océan a souvent été combattu à la vérité. Voltaire même l'a persifflé; mais des plaisanteries ne sont pas des raisons, et cet étonnant génie n'a pu le détruire, malgré le poids de son opinion. Le systême que le globe a été à des tems inaccessibles à la chronologie couvert des flots de l'Océan, n'a pas besoin aujourd'hui de nouvelles preuves. Cependant un nouveau témoignage, réuni à la masse des autorités qui l'ont établi, s'il ne contribue pas à le consolider, concourra du moins à démontrer que la marche de la

nature a constamment été uniforme, et que l'Océan a laissé à l'extrémité de l'Afrique des preuves non moins irrécusables de son séjour sur cette partie du monde, que celles que nous ont transmises les savans qui les ont observées sur les différens endroits du globe soumis à leurs recherches.

Sans nous attacher à développer la théorie sur laquelle repose ce systême, nous allons résumer des faits déja connus, qui peuvent contribuer à appuyer notre opinion sur la montagne de la Table ; nous les réünissons ici pour les joindre à nos propres observations sur cette montagne célèbre.

Il est constant que toutes les observations des la Condamine et des autres savans qui ont visité l'Amérique, s'accordent sur un point. C'est que le Cimboraço, dans les Cordillières, porte des marques évidentes du séjour des vagues sur ses pics les plus élevés.

Gruner nous dit : « Il est certain que

« le sol sur lequel s'élèvent les Alpes « a été sous les eaux. »

Voilà du conjectural, voici des faits.

Le professeur de Saussure a découvert des cailloux roulés dans un banc de grès, à plus de six mille pieds au-dessus du niveau des mers. Qui les avait portés là ?

Duluc a découvert deux coquillages bivalves, inconnus aux naturalistes, dans la roche calcaire adossée au mont Saléve. Scheuckzer a vu des empreintes de poisson sur le roc Guppen, canton de Glariz, à trois mille six cent quatre-vingt-dix pieds au-dessus de la mer.

Et sur le mont Pilatre, qui domine Lucerne, il a trouvé des massifs de coquillage à quatre mille cent dix pieds de hauteur.

Enfin on a trouvé une corne d'Ammon empreinte sur une ardoise, dans les Alpes, à sept mille huit cent quarante-quatre pieds au-dessus du niveau de la mer.

Quand des naturalistes, aussi fameux que ceux que nous venons de citer, assurent des faits, non-seulement il faut les croire, mais il faut aussi croire les conséquences qu'ils en tirent.

L'Océan aurait donc couvert de ses vagues le sommet des montagnes les plus élevées, dans l'origine des siècles. Pourquoi la montagne de la Table n'aurait-elle pas été soumise à la loi commune ? Certainement la découverte de Saussure et celle de Scheuckzer, sur le mont Pilatre, sont faites sur des points bien plus élevés que la Table. Indépendamment de la théorie qui nous fait conclure que l'Océan a battu de ses flots le sommet de cette montagne, indépendamment des faits qui sont étrangers à cette partie du globe, voyons si le cap de Bonne-Espérance nous fournit des preuves en faveur de notre hypothèse.

Lisez Sparrman (1), vous y verrez

---

(1) Premier voyage, tome I.er, page 28.

que cet académicien estimable a jugé que la Table a jadis été une île.

Levaillant, que j'ai tant contredit, mais qui mérite nos éloges, dès qu'il quitte son roman pour philosopher, dit positivement (1) que la Table a été couverte d'eau.

Suivez cet auteur au centre de ce pays; montez avec lui sur les montagnes de neige (2) qui tiennent leur rang parmi les plus hautes de cette partie de la terre, vous trouverez sur leurs plates-formes et sur leurs crêtes les plus élevées, des monticules de cailloutage et de sable tout-à-fait semblables à des dunes.

Et encore avec lui, vers le cap False (3), vous verrez ces dunes immenses de sable et de coquillage qui,

---

(1) Second voyage, tome I.er, page 143.

(2) Premier voyage, tome II, page 303.

(3) Second voyage, tome I.er, page 140.

formés visiblement par la mer, lui servirent de rivage par la suite, monumens irrécusables de son séjour en cet endroit. C'est par des observations de ce genre que cet auteur remplit le but que doit se proposer tout voyageur, et qu'il mérite notre reconnoissance.

Il est incontestable que la mer s'est retirée de la plaine qui sépare la baie de la Table de celle de False. L'enfant le plus simple, qui aura vu une fois en sa vie le rivage de la mer, dans le tems du reflux, ne balancera pas à conclure que cette plaine est une grève. Les coquillages qui la couvrent, le sable qui forme son sol, les lacs d'eau saumâtre qu'on y rencontre, le goût salé que contractent les eaux des montagnes quand elles y séjournent, tout nous impose la loi de reconnaître l'empire de la mer sur cette plage. Si ce point est prouvé, il n'y a point de raison pour ne pas admettre, qu'à des tems antérieurs, la mer ait atteint une

plus grande hauteur. Or, la retraite de l'Océan est graduée d'une manière évidente sur tout le pays adjacent. Il est impossible de se refuser à cette vérité lorsqu'on voit ce pays. La masse de montagnes qui renferme le Cap a certainement composé deux îles à des tems antérieurs de bien peu de siècles à celui où elle n'en forma plus qu'une. Si la baie False est séparée de celle de la Table par une grève de sable, elle est demeurée séparée de l'Océan vers la côte de l'ouest par une autre plaine pareille, peu élevée au-dessus de l'autre, et sur laquelle la mer a semblablement laissé des témoignages irréfragables de son séjour. En remontant avec l'Océan jusqu'au tems où il était encore l'élément dominateur de notre globe, nous trouverons des marques non moins évidentes qu'il a coupé cette chaîne de montagnes dans un autre endroit, et qu'il en a formé successivement trois îles, dont deux devaient exister quel-

ques siècles après sa retraite de la Table. Ces îles étaient séparées à l'endroit qui forme aujourd'hui la baie des bois, et ce n'est que long-tems après que cet élément s'est assez retiré pour laisser à sec les deux plaines dont nous venons de parler ; celle qui sépare aujourd'hui les deux baies étant la plus basse, a dû être découverte la dernière ; et si nous nous attachons à la marche qu'a suivie l'Océan, et qu'il paraît suivre constamment, nous pouvons assurer que l'île Robin joindra un jour le continent comme le Cap le joint aujourd'hui, et bien des siècles après le banc des Aiguilles sera couvert de végétation.

La retraite des mers est non-seulement prouvée par une théorie audacieuse, dont la hardiesse a osé soulever un coin du rideau qui nous dérobe les opérations de la nature, mais elle est encore prouvée par les faits.

Transportons-nous à l'autre extré-

mité du globe ; sans parler de la mer Caspienne, jetons les yeux sur la Baltique, consultons les mémoires de l'académie de Sthokolm, nous entendrons les fameux Van-Linnée, Calm, Celzius, et douze autres, nous dire que sa profondeur doit diminuer de quarante-cinq pouces par siècle, en partant de la retraite successive de la mer dans ce parage depuis un certain nombre de siècles. Et Paw ne craint pas d'assurer qu'en admettant la supposition d'une retraite progressive, toujours égale, les plaines de Suède étaient submergées il y a deux mille ans, et que dans quatre mille la Baltique serait à sec.

A tant de probabilités en faveur de notre opinion, joignons l'appui de la théorie des montagnes dont nous avons parlé. L'auteur que nous avons cité, et qui ne se fait connaître que par ses ouvrages, en dérobant son nom à nos justes hommages, dit dans

cette théorie que les plus hautes montagnes calcaires peuvent s'élever à douze cents toises au-dessus du niveau des mers ; nous n'en avons ici que moitié, ainsi jusques-là nous sommes encore dans les règles. Mais il dit encore (1) que les montagnes secondaires ou calcaires sont le plus souvent adossées aux montagnes de granit ; et dans sa définition des trois classes, dans laquelle il les range toutes, que les montagnes secondaires ont été organisées dans le sein de l'Océan. Or, si nous partons de cette hypothèse, et que nous l'admettions comme véritable, il suffira donc de trouver une montagne calcaire adossée à la Table : alors il sera prouvé que l'élément organisateur aura monté aussi haut que la roche secondaire formée dans son sein. Eh bien, cette montagne est trouvée.

Il est indubitable que l'enveloppe de

---

(2) Tome I.er, page 80.

la Table est de roche calcaire : il en est de même de celle du Diable ; cette roche est comme un revêtement qui recouvre le noyau de granit qui forme le massif sur lequel l'Océan l'a appuyée. Si l'on considère que cet élément environnait en tout sens la montagne primitive, on concevra qu'il lui ait adossé de tous les côtés la matière dont il a composé la roche calcaire, que ses flots ont amoncelée dans le silence des siècles. En examinant bien la montagne de la Table, on trouvera qu'elle se couvre d'un peu de terre jusques en haut, et qu'il y croît quelques bruyères mêlées d'un peu d'herbe. Cette légère couche de terre n'est composée que de détrimens de roche calcaire, pourrie par les tems, et sur lesquels végète un peu de verdure ; elle est mêlée de pierres détachées qu'un rien fait crouler. Si j'ai compté à-peu-près cinquante toises depuis le noyau de granit jusqu'au bord de la Table qui forme la partie exté-

rieure du revêtement, ne doit-on pas en inférer que cette masse calcaire peut avoir cette épaisseur ;. on pourrait s'en assurer par une excavation faite vers le milieu de sa hauteur. Une pareille expérience tendrait à confirmer le systême que nous suivons ici. Voilà la montagne calcaire que nous avons annoncée ; il est certain que si toutes celles de cette classe sont formées par l'Océan, celle-ci est son ouvrage, et atteste victorieusement la présence de l'élément qui l'a organisée. Mais non content de celle-là, il en a formé une autre tout auprès, c'est celle du Lion ; celle-ci est absolument calcaire sans apparence de granit à l'extérieur. La partie nommée la tête, est un pic de roche nommée moellon en terme de maçonnerie ; elle est mêlée de couches de terre rouge, et ce n'est pas être téméraire que de prédire qu'elle croulera dans moins de deux siècles. Le reste du Lion est de même nature, et les carrières

que l'on exploite à la croupe de cette montagne, sont de pierre tendre que notre théorie reconnaît pour calcaire.

Maintenant, si nous établissons la formation chronologique des montagnes, sur la proportion de leurs hauteurs réciproques, nous devons conclure que les Alpes, les Pyrénées et les Cordillières étaient déja des terres très-hautes au-dessus de la surface de l'Océan, quand ses flots baignaient encore le sommet de la montagne de la Table. L'hydrostatique, en subordonnant cette conclusion à ses lois, nous servira bientôt de guide dans une nouvelle question que nous allons examiner.

Après avoir ainsi sommairement posé l'esquisse de notre opinion sur le cap de Bonne-Espérance, nous allons le considérer sous un autre point de vue, et reprendre une question déja discutée avant nous.

On a douté quelquefois que les

Portugais aient découvert les premiers le cap de Bonne-Espérance, et qu'ils aient eu les premiers la gloire de le doubler: on a pensé que les anciens avaient déja exécuté ce passage à des tems bien reculés, ou du moins qu'ils avaient fait le tour de l'Afrique. Quelles qu'aient été ses bornes, alors il est certain que les anciens ont exécuté des voyages maritimes très-mémorables; mais les légers vestiges qui nous en sont restés, sont-ils assez convaincans, pour nous prouver d'une manière incontestable, qu'ils aient navigué autour de cette partie du monde? L'affirmative s'est accréditée à l'abri du témoignage des savans illustres qui ont adopté cette opinion. De nos jours l'auteur de l'histoire du monde primitif, vient d'étayer ce système du poids de son suffrage. Je ne prétends point combattre ce philosophe dont je suis un des plus zélés admirateurs, et dont les vues grandes,

sublimes, échauffent mon imagination, et commandent mes hommages : mais il m'a semblé que les lois de l'hydrostatique s'opposaient aux preuves dont il s'est appuyé.

Si ce philosophe pouvait attendre des contradictions, ce ne devait être que de quelque auteur plus digne que moi d'entrer en lice avec lui ; aussi n'ai-je la témérité de lui faire quelques objections, que parce que je compte sur son indulgence : cette vertu convient aux grands hommes.

Les anciens, dit-il, ont fait de grand voyages maritimes, et parmi ces voyages il en est qui ont accompli le tour de l'Afrique ; voilà son point de départ.

La tradition, les poëmes et les périples, étant les seuls monumens de la navigation des anciens, qu'il pût consulter, étaient par conséquent les seuls moyens qu'il pût apporter en preuve : c'est ce qu'il a fait. Jetons

donc un léger coup-d'œil sur ceux de ces périples, qui peuvent avoir rapport à l'Afrique, de là nous passerons à ce qui fait le sujet de cette courte dissertation.

Le premier dont nous parlerons, est celui de Hannon; notre auteur en admet deux, et deux périples sous ce même nom. Le dernier n'a exécuté qu'un petit voyage au cap des trois Pointes. Ce périple a été combattu comme apochryphe par M. Dodwell; mais il paraît cependant que le monde savant s'est rangé de l'avis de Montesquieu, et de celui de M. de Bougainville, qui l'ont défendu. On le place à 570 ans avant notre ère vulgaire (1).

Quant à celui du Hannon primitif,

(1) Montesquieu, esprit des lois, livre 21, chap. VIII.

Mémoire de l'Académie des Inscriptions, tome 26.

les autorités ne sont pas bien triomphantes. C'est Pline l'ancien, qui dit avoir sous les yeux le journal d'une navigation non interrompue, par le détroit de Gibraltar, depuis Carthage jusques dans la mer Rouge.

D'un autre côté, Pline le naturaliste parait, il est vrai, connaître ce périple, puisqu'il en parle (1); mais au chapitre suivant il dit, qu'il ne peut y avoir aucune communication entre les zones tempérées du nord et celles du sud (2). Ainsi son opinion serait plutôt pour la négative.

Polybe assure que de son tems, il n'était pas connu si l'Afrique est un continent s'étendant au sud, ou si elle est environnée par la mer (3). Le périple du Hannon primitif paraîtrait

---

(1) *Plini histor. natur.* liv. 2, chap. 67; et liv. 5, chap. 1.

(2) *Plini hist. natur.* liv. 2, chap. 68.

(3) *Polibii hist.* liv. 3.

donc n'avoir pas obtenu la sanction des anciens géographes.

Cependant je ne balance pas à croire qu'il ne peut y avoir eu de discussion sur un périple qui n'ait pas existé. Que sa véracité soit ou non reconnue, s'il a vraiment existé, il devient à mon avis une preuve suffisante qu'il est relatif à une grande expédition maritime, mais dont la destination et les détails se sont perdus dans la nuit des tems. Le périple du Hannon primitif, sans être révoqué en doute, ne me paraîtrait donc pas assez authentique pour l'admettre en preuve d'un voyage autour de l'Afrique. Observons que notre auteur diffère de son texte, fait partir le premier Hannon de la mer Rouge, et le fait arriver à Carthage (1) : mais cette contradiction n'est pas importante pour nous, elle est assez indifférente pour le but

(2) Hist. du monde primitif, tom. VI, p. 298.

où nous voulons arriver. Plusieurs auteurs nous ont fait connaître le périple d'Eudoxe (1), mais ce voyage n'a pas obtenu le suffrage général. Et en effet l'histoire de la proue de vaisseau portant un buste de cheval pour figure, proue trouvée sur la côte d'Ethyopie, et rapportée à Alexandrie où ce navigateur la montre à des marins d'Europe, qui lui assurent qu'elle a été fabriquée à Cadix ; cette histoire, dis-je, a l'air bien merveilleuse. Si l'on proposait à un capitaine de nos jours de se charger de l'étrave et poulaine d'un vaisseau naufragé et de l'apporter au lieu de son désarmement, là, de la faire voiturer une trentaine de lieues pour la montrer aux curieux, il est probable que la proposition lui paraîtrait ridicule, sur-tout si l'on considère l'embarras et

---

(1) *Plini hist. nat.* liv. 2, chap. 67.

Pompon. Mela de situ orbis, liv. 3, chap. 9.

la difficulté de l'embarquer. On dira vraisemblablement qu'il faut aider le texte, et qu'il doit être entendu qu'Eudoxe n'emporta que le buste de cheval. Quoi qu'il en soit, Strabon le traite de fabuleux (1); et en supposant que ce voyage ait eu lieu, il a cela de commun avec les autres, c'est qu'il est parti de la mer Rouge, et qu'aucun n'y rentre par le nord. Celui-ci finit à Cadix.

Mais si un voyage quelconque autour de l'Afrique avait été reconnu pour incontestable, comment Ptolémée aurait-il si peu connu cette partie du monde? Ce géographe jouit d'une célébrité qui ne permet pas de croire qu'un pareil voyage lui fut inconnu; et cependant au lieu d'admettre un passage au midi de l'Afrique, il le continue jusqu'au pôle, en l'élargissant toujours (2).

---

(1) *Strabon*, liv. 2, page 155.

(2) Ptolémée, géogr. liv. 4, chap. 9.

D'après de pareilles autorités le périple d'Eudoxe ne pourrait donc être reconnu pour authentique sans réclamation : voilà les deux voyages autour de l'Afrique, dont les traces soient encore assez prononcées pour les distinguer.

Je ne citerai celui de Ménélas que pour observer que s'il a été exécuté, il a commencé par la mer Rouge, et a fini comme les autres dans la Méditerranée, quoique Strabon dise (1), que quelques historiens lui font surmonter l'isthme de Suez par les canaux creusés par les Pharaons ; selon d'autres, il passa par les colonnes d'Hercule.

Une incertitude aussi vague sur ce voyage, suffirait peut-être pour le faire révoquer en doute ; cependant notre auteur ajoute (2) : « il arriva par « la mer Atlantique au Delta, qui com-

(1) *Strabon géogr.* liv. 1, chap. 2.

(2) Hist. du monde primitif, t. VI, p. 305.

« mençait à s'élever au-dessus des eaux. »

Ainsi dans les deux cas, voilà l'existence de l'isthme de Suez bien avérée: on va voir que c'est de là que je tirerai l'objection que j'oserai faire à la géographie du philosophe de la nature. Reste le poëme d'Onomacrite.

Il est très-vrai qu'on ne fait guère de poëme dont le sujet soit tout entier une fiction ; certainement la Lusiade et la Henriade attesteront à toute la postérité l'existence de Henri IV, et le voyage des Portugais autour du cap de Bonne-Espérance ; l'Orlando-Furioso lui-même est un monument de la puissance des Maures en Europe ; j'excepte cependant de la loi commune, le poëme de Milton, qui, je crois, ne prouvera jamais que la sublime extravagance de son auteur. Je pense donc que le poëme d'Onomacrite a pour objet un voyage regardé de son tems comme véritable. Mais quel est ce voyage ? et sommes-nous bien persua-

dès que l'imagination du poète n'en aura pas créé les détails : quoi qu'il en soit, je prendrai de ce poëme ce qui peut me conduire à mon but.

Les Argonautes, dit-il, arrivèrent aux colonnes d'Hercule, et entrèrent dans la Méditerranée ; ce qui leur aurait été impossible, ajoute notre auteur, en sortant des mers de l'Asie, s'ils n'avaient fait le tour de l'Afrique (1).

De toutes ces autorités, l'historien du monde primitif conclut que les anciens ont fait le tour de l'Afrique ; trajet, dit-il (2), « qui devait être un « jeu pour les Argonautes des premiers « âges ; car à cette époque une partie « du continent d'Afrique restait sous « les eaux, et sur-tout cet immense « promontoire qu'on appelle cap de « Bonne-Espérance. »

---

(1) Hist. du monde prim. tom. VI, p. 388.
(2) *Ibid.* tome VI, page 298.

Que les anciens aient fait le tour de l'Afrique, c'est une question sur laquelle je n'aurais pas la hardiesse de prononcer ; mais je crois que s'ils ont jamais fait un pareil voyage, ils ont alors doublé le cap de Bonne-Espérance : voyage bien étonnant, si l'on considère leur peu de connaissances maritimes, et la qualité de leurs vaisseaux : certainement les plus mauvais des nôtres, s'ils sont pontés, sont infiniment au-dessus des leurs, et parviendront facilement, avec la connaissance des saisons, à doubler ce promontoire. Mais on hésite à croire que ce passage ait pu s'exécuter dans les premiers âges du monde ; l'ignorance de ces premiers Argonautes, la forme grossière de leurs vaisseaux, leur peu de solidité, l'élévation des vagues en ces parages, les coups de vent fréquens qu'on y éprouve, les autorités de Polybe et de Ptolémée qui réprouvent ce voyage, me paraîtraient des raisons suffisantes pour en

douter ; mais en supposant que cette navigation fût prouvée, il me semble qu'on n'aurait pu passer ailleurs qu'autour du promontoire qui termine aujourd'hui l'Afrique vers le midi. Et la raison sur laquelle j'appuie ce sentiment, c'est que de toutes les terres de cette partie du monde, l'isthme de Suez est, sans contredit, de beaucoup la plus basse. Pour admettre l'hypothèse du philosophe de la nature, il faudrait supposer l'Afrique submergée depuis le Bedin ou le Gabon jusques au Zanguebar ; et il est à remarquer que depuis la côte de Natal jusqu'au cap Gardafuy, la côte est montueuse et très-élevée. Le Gabon est bas, il est vrai, mais seulement sur la côte ; l'intérieur est couronné de montagnes. Il est vrai que la côte est couverte de dunes de sable depuis le cap Gardafuy jusqu'au golfe de Zeïla : mais ces dunes sont extrêmement hautes ; je les ai vues à la distance de six lieues ;

elles étaient très-élevées au-dessus des flots. Cette partie d'ailleurs ne répond plus à la latitude où notre auteur place les bornes de l'Afrique dans sa carte. Je conclus de tout cela que cette partie du monde, telle que nous la connaissons aujourd'hui, était sortie du sein de l'Océan long-tems avant l'isthme de Suez. Cette dernière est basse et noyée, tellement qu'en arrivant à Suez, on voit les minarets des mosquées au milieu des flots, avant de voir la terre. Je pars de ce fait pour dire : du moment que l'isthme de Suez a existé, l'Afrique était déja affranchie depuis long-tems du séjour de l'Océan. Or, nous avons remarqué que pas'un des périples, dont la connaissance nous est parvenue, ne parle d'un voyage complet autour de l'Afrique, tous sont partis de la mer Rouge, et sont arrivés dans la Méditerranée. Pourquoi terminaient-ils leurs courses à Cadix ou à Carthage? c'est que l'isthme

de Suez leur fermait le retour au port dont ils étaient partis. Donc l'isthme existait ; donc l'Afrique n'était pas submergée puisqu'elle est plus haute.

Les Argonautes, dont parle Onomacrite, rentrèrent dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar ; ce qu'ils n'auraient pu faire partant des mers de l'Inde, s'ils n'avaient fait le tour de l'Afrique.

On ne peut plus complètement reconnaître l'existence de l'isthme de Suez, et par conséquent de toute l'Afrique qui lui est supérieure en hauteur. Certainement cette partie du monde porte des témoignages irrécusables de la domination de l'Océan sur son sol ; mais ce doit avoir été à des tems bien antérieurs à ceux auxquels ses vagues abandonnèrent la petite plaine de sable, basse et noyée, qui la sépare aujourd'hui de l'Asie.

Notre auteur a semblé prévoir cette objection, car dans sa carte il a placé

une île à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'isthme dont nous parlons ; mais si ce passage avait existé, reconnaîtrait-on l'impossibilité d'entrer dans la Méditerranée, en venant des mers de l'Asie, par un autre chemin que les colonnes d'Hercule, ainsi qu'on le dit au sujet des Argonautes d'Onomacrite? D'ailleurs, il est de fait qu'aucune partie de l'isthme de Suez n'est aussi élevée que n'importe quel autre endroit de l'Afrique.

Qu'il y ait eu deux Ménélas, dont l'un soit bien antérieur à celui que nous fait connaître le chantre d'Ulysse, toujours faut-il revenir à l'obstacle de l'isthme de Suez, puisque d'un côté on le fait passer par les canaux des Pharaons, et que de l'autre on le fait arriver au Delta, qui commençait à sortir des eaux. Comment admettre que cette terre basse parut au-dessus des flots de la mer avant la montagne de la Table, qui s'élève aujourd'hui à trois mille

trois cents pieds au-dessus de leur surface ?

D'ailleurs en admettant avec l'évêque d'Avranches, que Sofala ait été le pays d'Ophir, il serait donc prouvé que lors du règne de Salomon la côte d'Afrique, en cet endroit, était déja organisée, peuplée, riche, et qu'elle produisait l'or et les pierreries qu'allaient y chercher les vaisseaux de ce prince. Salomon commence à vieillir, et l'intervalle entre son règne et celui où Eudoxe dut exécuter son voyage, ne me paraîtrait pas suffisant, pour que tout ce continent eût eu le tems de sortir du sein des eaux, de se couvrir de végétation, d'habitans, de voir naître les arts, et d'y avoir fait assez de progrès pour exploiter ses mines.

A l'égard du périple de Salomon, je me permettrai une légère observation sur ce que dit le philosophe de la nature, du sentiment de Bruce sur le terme de trois ans assigné au voyage

du pays d'Ophir. Il est prouvé, dit-il, que de nos jours un vaisseau ne peut exécuter un pareil voyage en moins de trois ans, quel que soit le génie du navigateur et la bonté du vaisseau.

Cette remarque serait vraie si l'on voulait naviguer comme faisaient les flottes de Salomon ; mais en prenant le large, on peut, en huit mois tout au plus, aller et revenir de la mer Rouge à Sofala. Il faut partir aussitôt que les vents de nord soufflent, ce ne sera jamais plus tard que le 15 de juin ; on passera avec la mousson de sud-ouest, entre les Maldives et les Laquedives, par la passe dite des Neuf. On ira ranger le midi de Ceylan, couper la ligne dans ces parages, et l'on viendra chercher les vents de sud-est avec lesquels on s'élèvera jusqu'à l'Ile de France, d'où le trajet jusqu'à Sofala est au plus de quinze jours. Le passage de Moka à cette île n'est jamais au-delà de soixante. Quand on retournera, la

mousson de sud-ouest sera finie; on profitera de la mousson de nord-est pour se rendre sur la côte d'Arabie, d'où les vents et les courans permettent d'entrer dans la mer Rouge dès le mois de novembre jusqu'en juin. Je pense que notre auteur a voulu dire que lors de Salomon, ce voyage n'était pas faisable en moins de trois ans, quels que fussent le génie du navigateur et la bonté du vaisseau. Mais comme, par distraction ou faute d'impression, cette impossibilité est annoncée pour exister même à présent, il n'a peut-être pas été hors de propos d'en faire la remarque, pour éviter une erreur à ceux qui, ne connaissant pas cette navigation, ajouteraient autant de foi à cet article que le reste de l'ouvrage en mérite.

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettant pas de donner plus d'étendue à cette légère dissertation, nous résumons ce que

nous venons d'exposer, et nous disons :

A l'époque où les anciens navigateurs ont pu exécuter leurs voyages, les périples qui nous en ont conservé le souvenir attestent l'existence de l'isthme de Suez : cette dernière est moins élevée que le reste de l'Afrique ; donc l'Afrique n'était plus sous les eaux ; donc les Argonautes n'ont pu naviguer sur les plaines de cette partie du monde ; donc si ces voyages ont eu lieu, il leur a fallu doubler le cap de Bonne-Espérance.

Et si nous réfléchissons à leur peu de connaissances dans la navigation, à leur ignorance de la boussole, si nous observons que dans cet hémisphère ils durent perdre de vue les étoiles du nord qui les guidaient pour en voir de nouvelles qu'ils ne connaissaient pas, si nous avons égard à la construction de leurs vaisseaux sans ponts, et bien peu propres à dompter les vagues de l'Océan, si élevées dans ces parages ;

enfin si nous considérons que même dans l'été les vents de sud-est qu'on y éprouve sont des tempêtes que leurs vaisseaux n'étaient pas capables de soutenir ; si nous ajoutons à cela l'opinion des auteurs que nous avons déja cités, il me semble qu'on pourrait présumer que ce voyage n'a pas été effectué avant que les Portugais nous aient montré cette nouvelle route.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

NOTE IMPORTANTE,

Relative à la situation de la ville du Cap, et des trois montagnes au pied desquelles elle est bâtie.

Tome II, page 119 et suiv.

Il faut bien observer que, lorsque je dis à l'*ouest*, au *nord*, etc., je parle d'une manière générale, toutes les fois que je n'indique pas une situation relevée avec précision. Faute de l'entendre ainsi, on pourrait me faire des objections fondées. Ainsi lorsque je dis à l'ouest du jardin, ce n'est pas que je ne sache qu'il gît à-peu-près nord-est et sud-ouest; mais j'entends par-là l'hémisphère ou la bande de l'ouest. De même, lorsque je dis que le Lion est au nord, et le Diable au sud de la ville, je veux dire qu'ils sont, l'un dans la bande du nord, l'autre dans celle du sud, relativement à la ville. Il en est de même du gissement de la face de la montagne qui regarde la ville. Je dis indifféremment la face de l'est, parce qu'elle regarde l'hémisphère de l'est. Si je m'exprime de cette manière, c'est pour la facilité du style,

qui devient par-là plus coulant. L'affectation de citer toujours les relèvemens exacts dans des momens où cela n'est pas utile, donnerait au discours un air de roideur et d'apprêt, qui préviendrait défavorablement le lecteur. Pour lever toute difficulté à cet égard, je dirai que la face de la montagne qui regarde la ville gît sud-est-quart-est, quelques degrés est et nord-ouest-quart-ouest, quelques degrés ouest. Le milieu de la Table est au sud-ouest cinq deg. ouest du fort. La gorge, entre la Table et le Lion, à ouest. La tête du Lion à ouest-quart-nord-ouest, trois deg. ouest. La croupe du Lion au nord. La montagne du Diable au sud-sud-ouest, deux deg. ouest. Ces relèvemens une fois fixés de cette manière, le lecteur pourra consulter la présente note, lorsqu'il trouvera que les situations énoncées dans le cours de l'ouvrage, ne cadreront pas avec ce qu'il sait déja..

INDEX

DES MATIÈRES

Contenues dans le Voyage à la Côte occidentale d'Afrique.

Nota. Les chiffres *romains* indiquent les tomes, et les chiffres *arabes* indiquent les pages.

A

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Z.

INDEX
DES MATIÈRES

Contenues dans le Voyage au Cap de Bonne-Espérance.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

FIN.